Troisième année Nos 1-2. Novembre-Décembre 1912.

"Veritas liberabit vos"

La Revue Antimaçonnique

SOMMAIRE

Voir dans ce numéro : **le dessin de BRUNO**

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 66, Rue Bonaparte, PARIS (VIe)

La Revue antimaçonnique paraît le 15 de chaque mois.

L'Abonnement :
France : 12 fr. ; Etranger : 13 fr. 50
Le Numéro : 1 fr. 50

Les Abonnements partent du 1er Mai ou du 1er Novembre de chaque année.

La Revue Antimaçonnique

TOME V

Novembre 1912-Avril 1913

Supplément à la Revue Antimaçonnique, N° 1.

La Revue Antimaçonnique

TOME CINQUIÈME

Novembre 1912 - Avril 1913

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

66, Rue Bonaparte

PARIS

Troisième Année Nos 1-2 Novembre-Décembre 1912

Les idées et les faits

LE NOUVEAU PRIMAT DES GAULES

C'est Mgr Sevin, évêque de Châlons, que N. S. P. le Pape vient de donner comme successeur au regretté cardinal Coullié sur le siège archiépiscopal de Lyon. Nul choix ne pouvait être plus heureux. Mgr Sevin n'est pas seulement, de l'avis unanime, un des plus savants théologiens de notre époque. C'est, en outre, un prélat des plus énergiques et des plus clairvoyants, qui a joué un rôle important dans la préparation de la condamnation de Marc Sangnier et du *Sillon*, en 1910. La nomination dont il est l'objet est la meilleure preuve que rien n'est changé dans le sentiment de S. S. Pie X à l'égard des Sillonnistes.

Mgr Sevin est âgé de soixante ans. Il est originaire du diocèse de Belley, où il fit ses études ecclésiastiques, fut ordonné prêtre et devint successivement professeur, puis directeur du grand séminaire, chanoine titulaire de la cathédrale et vicaire général. C'est Mgr Luçon, alors évêque de Belley, qui l'appela à ce dernier poste.

Le 11 février 1908, Mgr Sevin était nommé évêque de Châlons et prenait possession de son siège le 19 mars suivant. Il l'aura occupé moins de cinq ans.

LE MOT DE L'ÉNIGME

Le Landerneau des lettres était en rumeur, cet été, au sujet de l'élection d'un nouveau souverain, le « prince des conteurs », dont l'utilité ne se faisait pas impérieusement sentir. Il se trouva 376 écrivains pour participer au plébiscite. L'élu fut un littérateur profondément inconnu du public, M. Henri Ner, qui signe ses œuvres obscures d'un pseudonyme à allures scandinaves : Han Ryner. Son avènement fut annoncé aux sujets de la République des lettres par des héraults qui n'étaient rien de moins illustre que MM. Banville d'Hostel (rien de Théodore), Paul Gourmand, Paul Jeffik, Lorulot et Louis de Gonzague-Frick. Pendant un mois, toute la grande presse, du *Matin* à l'*Intransigeant*, regorgea de chroniques, de biographies, de photographies et d'interviews relatives au nouveau « prince ».

Cette publicité débordante autour d'un inconnu de la veille (qui se révélait largement doté de partisans et de thuriféraires dont beaucoup ne l'avaient jamais lu) éveilla la méfiance de notre confrère l'*Univers*. Il lui sembla reconnaître là les méthodes de lancement qu'emploient la Franc-Maçonnerie et les Juifs en faveur des hommes qui leur appartiennent, et il se permit de le dire. Cela valut au grand journal catholique une protestation en bonne forme, qu'il a signalée dans les termes suivants :

« Les amis de M. Han Ryner se sont livrés à toutes les ma-
« nœuvres électorales, jusqu'ici réservées aux scrutins d'arrondis-
« sement, avec circulaires, avis à domicile, constitution et fonction-
« nement d'un Comité.

« Nous nous étions, comme tant d'autres, étonnés de ce remue-
« ménage inusité, et nous avions conclu : *mœurs juives, tout simple-*
« *ment*.

« Le mot a froissé un ami de M. Han Ryner, qui a protesté par
« une lettre où il nous disait notamment :

« *Malgré un pseudonyme barbare, Han Ryner, comme tous ceux*
« *qui ont soutenu sa candidature, est de vieille race française. De-*
« *mandez au curé de Nemours (département d'Oran) l'acte de baptême*
« *de Jacques-Henri Ner.*

« Nous n'avons jamais dit que M. Han Ryner fût juif, nous
« avons simplement fait observer que lui et ses amis employaient,
« pour faire de la réclame autour de son nom, une méthode et des
« procédés juifs. »

Très justement observé. Seulement cet emploi de « procédés juifs » a donné l'idée à la *Revue Antimaçonnique* de rechercher quel contact pouvait exister entre M. Han Ryner et les adversaires que nous combattons. Il nous a suffi de quelques instants de recherches dans ces fameuses « fiches » dont la seule pensée donne au *Sillon*

la petite mort — en attendant la grande — pour trouver sur le nouveau « prince des conteurs » des renseignements bien curieux. Qu'on en juge.

M. Han Ryner appartient au monde de la Maçonnerie occultiste, un des plus dangereux qui soit, un des plus actifs aussi dans le domaine littéraire de notre temps. Il est *persona gratissima* chez les Maçons martinistes, qui ne parlent de lui qu'en l'appelant « notre éminent ami » ; il est membre agissant du groupe occultiste l'*Hexagramme*, dont les séances se tiennent dans la Maison de Balzac, qui n'avait peut-être pas été fondée pour cet usage ; il est l'auteur d'un roman kabbaliste, *le Fils du Silence*, qui a fait sensation dans les Loges soumises à la direction du Grand Maître Papus, 33e et 96e.

Bref, IL EN EST.

Dès lors, élection, campagne de presse, battage mondial, tout s'explique naturellement.

Nous sommes heureux de pouvoir justifier ainsi le pressentiment de notre excellent confrère l'*Univers*.

LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE LA LIGUE MILITAIRE

Grave question que celle soulevée par l'hostilité de la Franc-Maçonnerie et du Gouvernement maçonnique contre la Ligue Militaire, que préside avec tant de vaillance notre président honoraire, le commandant Driant.

On sait que M. Millerand (serviteur docile de la secte, malgré ses velléités cocardières) n'a pas hésité à exercer une pression odieuse sur les généraux faisant partie de la Ligue Militaire pour les contraindre à s'en retirer. Nous sommes en mesure de préciser que c'est au général Farny que fut signifié dans les termes ci-après l'ultimatum du ministre de la Guerre : « Ou les généraux du cadre « de réserve faisant partie de la Ligue Militaire en démissionneront « immédiatement, ou le Gouvernement les mettra d'office à la « retraite. »

L'alternative était cruelle pour les généraux que visait M. Millerand. Il leur fallait abandonner une association à laquelle toutes leurs sympathies étaient acquises ou se voir privés, en cas de guerre, de la possibilité de servir leur pays. Nul ne les blâmera d'avoir fait passer leur devoir patriotique avant leur droit strict et d'avoir remis à la Ligue Militaire une démission extorquée par la contrainte.

Le Gouvernement maçonnique ne demanderait qu'à compléter son œuvre en plaçant dans la même alternative tous les officiers de réserve et de territoriale qui font partie de la Ligue Militaire. Mais leur nombre considérable rend difficile l'emploi du même procédé.

Aussi M. Millerand s'en est-il jusqu'ici tenu à des menaces, qui n'ont pas beaucoup impressionné les intéressés. Comme l'a déclaré le commandant Driant en réponse à ces provocations : « la Ligue « Militaire ne cessera pas d'exister aussi longtemps que l'accès de « la Franc-Maçonnerie sera permis aux officiers en activité ».

Pour arriver à ses fins, le Gouvernement ira-t-il jusqu'à forger des lois spéciales ?... Certains membres de la Ligue Militaire le craignent, et ils ont émis l'avis que les officiers, brimés dans leur droit à l'association, devraient, pour l'avenir, avoir recours à un mode d'organisation qui paralysât la répression gouvernementale. Partout où l'exercice du droit d'opinion est entravé, ce droit se réfugie à l'abri d'associations discrètes, dont le pouvoir ne peut atteindre les membres parce qu'il ignore leurs noms. Pourquoi (ont dit les membres dont nous parlons) les officiers français, traqués dès qu'ils laissent soupçonner leur opinion, ne se grouperaient-ils pas dans une Société, dont l'existence et le but n'auraient rien de mystérieux, mais qui prendrait toutes les précautions nécessaires pour que les francs-maçons du Ministère ne puissent jamais découvrir les noms de ses adhérents ? Qui ne voit qu'une telle association pourrait se rire des foudres en fer-blanc de M. Millerand et du F∴ Debierre ?

La proposition, à peine connue, a jeté un grand émoi dans les cercles maçonniques. Ceux-ci savent parfaitement que 30.000 francs-maçons ne mènent quarante millions de Français que grâce à l'emploi de certains procédés tactiques, qui donnent à la Franc-Maçonnerie le même avantage que l'armement moderne procure aux nations civilisées sur les peuplades sauvages. Qu'adviendrait-il de la secte le jour où les catholiques opprimés retourneraient contre elle ces procédés tactiques que la victoire a constamment couronnés depuis cent cinquante ans ?... Les fils de la Veuve frémissent rien qu'en y pensant...

Et rien n'est plus amusant que l'émoi qui les secoue. Le F∴ Debierre, Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, s'indignait récemment à l'idée que « les officiers cléricaux projettent maintenant « de se retrancher dans les ténèbres pour poursuivre la lutte contre « la République ». Son indignation est partagée par quiconque, de près ou de loin, ouvertement ou sous le masque, appartient à la Franc-Maçonnerie. L'effarement d'un franc maçon, à l'idée de la formation d'une Ligue Militaire secrète contre la Franc Maçonnerie, n'a d'égale que la stupeur du lapin qui voit un furet pénétrer dans le terrier où il se croyait inviolable.

En l'espèce, il arrive que le lapin du Grand Orient essaie de raisonner le furet antimaçon et de lui démontrer qu'en s'aventurant sur le terrain de l'action souterraine il manque à tous ses devoirs. Chasser au grand soleil, à cors et à cris, passe ! Voilà qui est glorieux et conforme aux traditions. Mais aller relancer le gibier maçonnique

dans l'ombre où il se réfugie : quelle honte et quelle imprudence ! Il n'est pas un agent avoué ou secret de la Franc-Maçonnerie qui ne soit prêt à tenir ce langage. Mais le furet antimaçon na cure de ces discours intéressés...

C'est que l'instruction de ce furet a fait de grands progrès. Le temps a marché depuis l'année 1885, où il suffisait à la Franc Maçonnerie de faire convertir à grand tapage le F.·. Léo Taxil pour que les antimaçons acceptassent pour chef ce faux transfuge, le laissant trahir à son gré, et finalement ridiculiser, le magnifique mouvement antimaçonnique provoqué par l'Encyclique *Humanum Genus*.

Le temps a marché depuis l'époque où des Evêques préfaçaient les ouvrages de cet autre faux transfuge, le F.·. Margiotta, que d'innombrables dupes reconnaissaient comme l'émule de Taxil à la tête de l'Antimaçonnerie. Les antimaçons ont aujourd'hui des chefs qui n'ont pas connu la souillure de l'initiation maçonnique; ils ont une doctrine sûre et des organisations fermée aux agents provocateurs de la secte. C'est pourquoi le F.·. Debierre, et les divers prête-noms dont il se sert, perdent leur temps en essayant d'égarer l'action antimaçonnique : ce qui se faisait il y a un quart de siècle n'est plus possible aujourd'hui. Qu'on se le dise en Loge !

Si la Franc-Maçonnerie les adjure de ne pas former une Ligue Militaire qui tiendrait secrets les noms de ses adhérents, les officiers catholiques sont, par contre, sollicités d'en former une par des précédents bien encourageants. Ils n'ignorent pas, en effet, que le Saint-Siège a toujours favorisé de la manière la plus efficace le développement des associations secrètes catholiques qui se sont formées en union avec lui.

De 1627 à 1678 a fonctionné en France une puissante association secrète catholique, la « Compagnie du Saint-Sacrement », qui cachait soigneusement, non seulement les noms de ses membres, mais encore son existence. Cette association (ses registres en font preuve) a été la cause presque unique du prodigieux changement politique et religieux qui fit, de la France à demi-huguenote des guerres de religion, la France farouchement catholique de la Révocation de l'Edit de Nantes. Au premier rang de cette association secrète se trouvaient les plus beaux caractères catholiques du temps, et notamment saint Vincent de Paul, affilié en 1635, et dont toute la vie s'identifia jusqu'à sa mort (1660) avec le fonctionnement de la mystérieuse Compagnie. Que fit le Saint-Siège envers celle-ci ? Il la bénit, l'encouragea, la favorisa au point d'envoyer plusieurs fois le Nonce du Pape présider les séances de sa section parisienne : et cependant, il s'agissait là d'une société secrète, si secrète que l'existence n'en était même pas révélée à l'Archevêque de Paris d'alors, que saint Vincent de Paul et ses amis jugeaient peu apte à en faire partie... (Comme nous voilà loin de l'anodine précaution de ne pas livrer

à la publicité, c'est-à-dire aux représailles gouvernementales, les noms d'officiers catholiques !

Il est facile de prouver de semblables marques de faveur données par le Saint-Siège à une autre société secrète catholique, qui fonctionna de 1799 à 1828, et qui provoqua l'immense renouveau de foi dont bénéficia la Restauration. Les archives de cette société existent encore, et les PP. de la Compagnie de Jésus en ont écrit l'histoire, comme ils ont écrit celle de la « Compagnie du Saint-Sacrement ».

Enfin, beaucoup savent qu'il existe, au milieu de notre France moderne, plusieurs groupements catholiques discrets d'hommes ou de femmes, les uns dépendant de grands Ordres religieux, les autres nés spontanément, mais tous en communion étroite avec le Saint-Siège. On parle peu ou pas du tout de ces groupements, on ne sait guère qui en fait partie qu'à la condition d'y être admis soi-même ; ce sont de véritables sociétés secrètes, qui mettent admirablement en pratique le précepte de l'*Imitation* : « Aimez à vivre inconnu et à n'être compté pour rien ». Cela n'empêche point le Saint-Siège d'apprécier leurs services et leur dévouement et d'attacher des faveurs et des prérogatives spéciales au fait d'y adhérer régulièrement.

La persécution maçonnique a fauché les Couvents, confisqué les Eglises, elle entravera peut-être demain la célébration du Culte ; mais elle est sans force contre cet adversaire insaisissable, qui retourne contre la Maçonnerie le plus précieux des privilèges de celle-ci : l'invisibilité. C'est de lui, Dieu aidant, que viendra la victoire.

Après cela, on comprend que le F∴ Debierre, Grand Maître de la rue Cadet, et ses sous-ordres avoués ou masqués, essaient de détourner les catholiques d'un mode d'organisation qui fut leur ultime sauvegarde pendant la Terreur et qui le sera peut-être encore demain. Mais, encore une fois, ces excellents FF∴ se trompent s'ils espèrent réussir. Celui-là seul qui tient les Clefs a le pouvoir de permettre ou de défendre en telle matière, selon qu'il le juge à propos, et les antimaçons d'aujourd'hui sont trop avertis pour confondre les flammes de la pipe à lycopode avec celles du Saint-Esprit.

TU N'ES PAS DES NOTRES, IL ME SEMBLE...

Le chantre immortel de la *Chanson de Roland*, le seul poème épique qui puisse être comparé à l'*Iliade* d'Homère, nous a montré le neveu de Charlemagne agonisant à Roncevaux, couché sur Durandal, l'épée fidèle. Un Sarrasin qui contrefaisait le mort s'approche du héros inerte et veut lui ravir la précieuse lame. « Mais, comme « il la tirait », dit le poème, « Roland reprit un peu connaissance »...

Roland sent bien qu'on lui enlève son épée ;
Il ouvre les yeux et ne dit qu'un mot :
Tu n'es pas des nôtres, il me semble !
De son olifant, qu'il n'a point lâché,
Il frappe un rude coup sur le heaume du païen...

C'est un peu ce que nous allons être obligés de faire.

En effet, s'il n'est point dangereux pour les catholiques que des francs-maçons, en activité ou en retraite, leur démontrent qu'ils doivent se laisser dépouiller d'une arme aussi précieuse que celle des Tiers Ordres, confréries et associations similaires, il est plus redoutable que les suggestions maçonniques emploient le canal d'hommes personnellement respectables pour atteindre nos amis de la *Ligue Militaire*. C'est ce qui est arrivé dans un cas récent.

Un homme dont le passé de soldat est très beau, et dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon, M. le général Kessler, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, s'est laissé entraîner à blâmer, dans un document public, l'initiative des officiers qui proposaient à leurs camarades de constituer une société tenant rigoureusement secrets les noms de ses adhérents. Au nom de la discipline militaire et au nom de ses sentiments catholiques, M. le général Kessler blâmait cette initiative.

Un de nos amis, que l'avis de trente francs-maçons avoués ou masqués laisserait indifférent, s'est inquiété de l'attitude prise par le général Kessler, qu'il est impossible de confondre avec la tourbe qui a reçu l'initiation maçonnique. Cet ami nous écrit pour nous demander si l'opinion du général ne nous impressionne pas.

Nous nous hâtons de répondre : Pas le moins du monde !

Cette opinion ne nous impressionnerait, en effet, que si M. le général Kessler joignait à sa haute honorabilité et à ses talents militaires reconnus un discernement sûr dans les questions qui touchent au péril maçonnique ; s'il était démontré, par exemple, qu'il est réfractaire aux suggestions de la Maçonnerie en matière de politique et de religion. *Or, tout le respect que nous avons pour lui ne nous empêche pas de constater qu'il est, à son insu, aussi profondément maçonnisé que possible.*

En veut-on une preuve ? Qu'on ouvre le volume, d'ailleurs fort bien écrit, qu'il a publié récemment à la librairie Perrin, sous le titre : *la Patrie menacée*. On y trouvera une grande pureté d'intentions et, çà et là, quelques opinions assez justes ; mais toute la partie de ce livre qui a trait à la religion est purement maçonnique et provient en ligne directe de l'arsenal des Loges spiritualistes. Avec la même sincérité qu'il met à refuser aux catholiques le droit de s'organiser discrètement, le général Kessler entasse, dans son livre, des opinions cent fois condamnées sur Dieu, l'Eglise, l'Homme, le Corps astral et l'Au-delà. Et, comme il est de bonne foi, il cite ingénument ses maîtres en cette doctrine, qui se trouvent être, comme

par hasard, de bons maçons kabbalistes, au premier rang desquels le F.·. Edouard Schuré, l'auteur des *Grands Initiés*.

Tout serait à citer dans ce pandémonium d'erreurs condamnées par l'Eglise et que le général s'imagine être la pure doctrine catholique. Cueillons au hasard quelques-unes de ces fleurs vénéneuses :

« Le Christianisme, par sa révélation divine destinée à tous les « hommes, pouvait difficilement conserver une doctrine secrète, « réservée jusqu'alors comme le privilège exclusif d'une catégorie « restreinte d'initiés, et l'Eglise ayant imposé ses dogmes, *la science « de l'invisible déserta les sanctuaires*. Aussi la longue série des siècles « de l'ère chrétienne a-t-elle eu pour effet d'obscurcir, pour le vul- « gaire, la signification des principaux symboles mystérieux de la « religion catholique, *dont le véritable sens ne peut être retrouvé que « par l'étude de la doctrine secrète des grands initiés de l'antiquité*, qui « éclaire d'un jour nouveau le problème de la vie. »

. . . .

« *Moïse, prêtre d'Osiris, a adopté cette doctrine* » (la dualité, dans l'ordre divin, d'un principe *mâle* et d'un principe *féminin*).

. . . .

« Certains mystères de la religion catholique, que les esprits forts « se flattent d'atteindre par leurs sarcasmes, remontent à la plus haute « antiquité. *Les origines de l'idée de la Vierge-mère, de l'homme-Dieu, « de la Trinité se trouvent dans les légendes qui racontent les commen- « cements du Brahmanisme, la religion nationale de l'Inde.* »

. . . .

« L'existence du principe féminin actif *a d'ailleurs été reconnue par « les premiers chrétiens eux-mêmes, qui en ont fait la troisième personne « de la trinité chrétienne* ; ils ont personnifié la lumière universelle « dans le Saint-Esprit qu'ils ont représenté par une colombe, « symbole de la puissance féminine dans tous les temples antiques.

. . . .

« Dans l'homme, *composé de trois éléments*, le corps est la partie « mortelle et passive ; l'esprit, d'essence divine, est immortel, invi- « sible et de nature essentiellement active ; *l'âme, étroitement unie à « l'esprit, est formée d'un troisième élément constitué par le fluide « cosmique servant d'intermédiaire entre le corps et l'esprit.*

« L'âme *est un corps éthéré que l'esprit se construit à lui-même, « qui a une forme identique à celle du corps matériel qu'elle anime, « et qui survit à la mort de ce dernier.*

« Cette doctrine est exposée par saint Paul dans sa première « Epître aux Corinthiens. »

. . . .

« La doctrine secrète des initiés de l'antiquité sur les évolutions « de l'âme humaine... *est conforme à l'esprit du Christianisme, et, « mieux que la forme symbolique sous laquelle la religion présente la*

« *vérité, elle donne satisfaction au sens positif de l'homme moderne,*
« *qui ne se nourrit plus d'abstractions.* »

. . . .

« Dans le cycle immense de ses évolutions successives entre
« l'incarnation et la vie spirituelle, l'âme perd le souvenir de *ses*
« *existences antérieures. Un voile s'étend entre la mort et la renais-*
« *sance dans une incarnation nouvelle*, comme entre le sommeil et la
« veille de l'existence terrestre... *La doctrine des réincarnations peut*
« *seule expliquer l'arbitraire apparent qui préside à la répartition iné-*
« *gale entre les hommes des facultés intellectuelles et des biens matériels.* »

. . . .

« En résumé, *l'antique doctrine de la préexistence des âmes n'a*
« *rien de contraire au dogme catholique...* »

. . . .

Etcl, etc., etc. (Voir *la Patrie menacée*, Paris, Perrin, 1906.)

Ce qui résulte le plus clairement de ce que nous citons, et de tout ce que nous ne pouvons citer, c'est que M. le général Kessler est persuadé qu'il suit fidèlement la doctrine catholique quand il énonce des énormités que cette doctrine condamne formellement. Il n'est pas moins persuadé qu'il s'inspire de l'idéal chrétien quand il déconseille aux catholiques un mode d'organisation qui fut leur seule sauvegarde dans tous les temps de persécution.

D'où vient cette étrange aberration ? De ce que M. le général Kessler puise ses inspirations chez des francs-maçons occultistes, tels que le F.·. Edouard Schuré, francs-maçons dont il ne soupçonne évidemment point la qualité. Comme tant d'autres braves gens abusés par la perfidie de la secte, le général se fait involontairement l'auxiliaire de celle-ci.

Et voilà pourquoi les catholiques ne peuvent répondre à ses adjurations de se laisser dépouiller d'une arme redoutable que par le mot de la *Chanson de Roland* : *Tu n'es pas des nôtres, il me semble !...*

Cela suffit à trancher la question.

C'est par contre avec plaisir que les catholiques liront l'avis formulé sur le sujet qui nous occupe par la *Lectura Dominical*, de Madrid, qui est l'organe des PP. Jésuites espagnols. Cette revue, dans son numéro du 14 septembre dernier, parle de la Ligue militaire secrète organisée contre la Franc-Maçonnerie par des officiers turcs, Ligue qui eût sauvé la Turquie, si la guerre lui avait laissé le temps d'accomplir son œuvre de relèvement national.

Voici ce qu'en dit la *Lectura Dominical :*

« L'Hypocrisie des Loges »

« A la guerre il faut répondre par la guerre, tout le reste est temps
« perdu.

« La preuve qu'il en est ainsi nous est administrée par ce qui
« vient d'arriver en Turquie, où la Révolution, comme on le sait, a
« été faite par la Franc-Maçonnerie, au moyen de la société secrète
« *Union et Progrès*, qui a détruit la discipline de l'armée, donnant
« ainsi le triomphe aux Jeunes-Turcs et commençant l'ère appelée
« constitutionnelle.

« Les vainqueurs, ainsi que le font partout les francs-maçons,
« s'appliquèrent à opprimer les vaincus, commettant toutes sortes
« de véxations, jusqu'à ce que, fatiguées à la fin, les victimes se
« fussent mises d'accord pour employer contre la *Jeune-Turquie* les
« armes mêmes qui avaient donné le triomphe à celle-ci.

« Pour cela, les victimes de la Franc-Maçonnerie organisèrent
« une Ligue secrète, qui peut bien être qualifiée d'antimaçonnique,
« et elles se sont si bien défendues par ce procédé que maintenant
« les Jeunes-Turcs sont intimidés et que leur action est paralysée, car
« ils peuvent à grand'peine parer les coups dont leurs adversaires
« les accablent.

« Ici se place le plus intéressant de l'histoire et ce qui en constitue
« la morale. Les Jeunes-Turcs, enveloppés et étreints dans leurs
« propres filets, protestent comme des énergumènes contre leurs
« adversaires, disant que ceux-ci emploient pour les vaincre l'arme
« prohibée des associations secrètes (*protestan como energúmenos
« contra sus adversarios, diciendo que emplean para vencerlos el
« arma prohibida de los asociaciones secretas*) comme si eux-mêmes
« n'avaient pas usé et abusé de cette arme pour s'emparer des hauts
« postes du gouvernement de l'Etat.

« Ce qui démontre une fois de plus l'hypocrisie des Loges, prou-
« vant en même temps ce que nous avons déjà dit, à savoir qu'il
« faut opposer la guerre à la guerre, et que, quand cette guerre est
« faite d'embuscades et de surprises, il n'y a d'autre remède que
« d'avoir recours aux mêmes procédés, sous peine de se résigner à
« aller sciemment à la déroute.

« Ce qui n'est pas héroïque, mais sot. »

On ne saurait mieux dire.

Ennemis de l'Islam, nous ne regrettons pas que la Ligue militaire turque soit née trop tard pour pouvoir sauver la puissance ottomane, compromise par la Franc-Maçonnerie. Mais nous constatons, avec l'organe des Jésuites espagnols, que cette entreprise de société antimaçonnique secrète était absolument légitime.

En quoi nous différons d'opinion avec M. le général Kessler... ?

Parce que nous ne puisons pas nos inspirations à la même source !

UNE ASSOCIATION A ENCOURAGER

C'est l'*Union catholique du personnel des chemins de fer*, dont notre éminent confrère François Veuillot fait l'historique dans l'*Echo de Paris*.

« C'est », dit-il, « une véritable Confrérie ».

« A défaut du titre, elle en possède éminemment l'organisation, « les pratiques et la mentalité. Et cette confrérie, je le répète, est « une véritable puissance. On objectera qu'elle est ignorée de la « foule. Eh ! la foule, aujourd'hui, toute gorgée de nouvelles, ignore « tant de choses capitales ! Cette confrérie, qu'elle ne connaît pas, « n'en est pas moins l'un des phénomènes les plus curieux de notre « temps. Elle se dresse comme un audacieux paradoxe et un défi « tranquille en face des triomphes du matérialisme et des progrès « de la Révolution. Songez donc ! Des milliers de cheminots, embri- « gadés sous la Croix et doublant, sur l'immense filet des voies fer- « rées, la circulation des trains d'un courant de vie religieuse ! Est- « ce possible, est-ce permis, au vingtième siècle ?

« Car ils sont des milliers. L'année dernière, en plein Palais- « Bourbon, le citoyen Colly, député socialiste et cheminot révoqué, « dénonçait chez eux 50.000 cléricaux et redoutait de les voir bientôt « s'élever à 100.000. Evoquant cet éloge agressif, M. Abrial, délégué « général de l'*Union*, ne l'a pas non plus confirmé. L'œuvre est dis- « crète ; elle publie seulement la liste de ses groupes (1). Elle en « compte aujourd'hui 426. Beaucoup rassemblent des adhérents « nombreux, et nombreux aussi s'éparpillent les membres isolés. Le « total en est-il enflé jusqu'à cinquante mille ? Montaigne dit : « Que « sais-je ? » Et cette somme avant peu sera-t-elle doublée ? Rabe- « lais dit : « Peut-être ! » Un fait est certain, c'est que la progression « des groupes a, depuis trois ans, pris la grande vitesse. Il s'en est « fondé 233 dans cette seule période. Et l'œuvre a déjà quatorze ans.

« Elle naquit en 1898, une belle nuit d'été, sur la colline de Mont- « martre. Autrefois, les corporations germaient des cathédrales, « âmes de la cité. La confrérie nationale des cheminots a pris son « essor dans une basilique, expression de la patrie. Un soir de juil- « let, une centaine d'agents, de tous grades et de tous réseaux, se « rencontrèrent dans l'église du Sacré-Cœur. On les avait conviés à « faire une nuit de garde au pied du Saint-Sacrement. Singulière « audace que d'adresser une telle invitation à des hommes dont la « plupart, s'ils ne travaillent pas toute la nuit, s'exténuent tout le « jour. Audace récompensée ! Sur 148 invités, l'on ne compta pas « moins de 111 présents. Le lendemain, à l'aurore, après une veil- « lée de prières ininterrompues, l'œuvre était virtuellement fondée.

(1) « Encore une société secrète catholique ! » va s'exclamer le F∴ Debierre, Hélas ! T∴ Ch∴ F∴, il y en a, et surtout il y en aura bien d'autres !...

« Sous l'égide et l'impulsion d'un apôtre populaire, le P. Lemius, « supérieur de la basilique, un sous-chef de bureau du P.-L.-M., « M. Degrelle, en assumait la présidence et un prêtre ami des chemi- « nots, M. l'abbé Reymann, en prenait la direction.

« Quatorze ans ont passé. Les 111, aujourd'hui, sont devenus... « M. Colly dit 50.000 ; la noble activité de M. Degrelle a reçu de « Dieu le grand repos ; des lois sectaires ont éloigné le père Lemius ; « M. l'abbé Reymann est demeuré la tête et le cœur de cette vaste « corporation.

« Pittoresque et attirante physionomie que celle de ce prêtre, à « l'œil jeune et vif sous le front grisonnant, qui est sans contredit le « plus cheminot des ecclésiastiques et peut-être des cheminots. Si « merveilleusement adapté aux habitudes, au caractère, au langage « de ses multiples paroissiens, qu'il incarne pour ainsi dire dans ce « corps professionnel toute l'âme de son apostolat. Nul, aussi bien « que lui, ne connaît les rouages de cette énorme organisation ; nul, « aussi profondément, n'a pénétré ce qu'il y a de dévouement, de « discipline et d'abnégation chez tous ces braves gens.

« Ils étaient donc 111, en juillet ; le 9 octobre, assemblés de nou- « veau dans cette église du Sacré-Cœur qu'ils ont promue à la di- « gnité de « gare centrale », ils se retrouvaient 300. De leur pre- « mière rencontre, ils étaient sortis vivants ; cette deuxième réunion « les renvoya constitués... Tels furent les débuts de la corporation. « Et depuis ? Mon Dieu, depuis, elle a continué. Les réseaux, débor- « dants, se sont divisés en régions ; les régions se sont alourdies de « groupes. »

Admirable apostolat que celui de cette association silencieuse et active, que nous connaissons de longue date. Tous les catholiques agiront sagement qui lui accorderont leur concours. Ils seront certains, en l'appuyant de tout leur pouvoir, d'être très désagréables à la Franc-Maçonnerie.

La secte, en effet, ne pardonne pas à la Confrérie des cheminots sa propagande ingénieuse. Ne pouvant pas exercer de vengeance directe sur ses membres, dont les noms ne sont pas publiés, la Franc-Maçonnerie en est réduite à attaquer l'association elle-même. Elle le fait par les moyens en son pouvoir.

Tout d'abord, elle a chargé ses porte-parole au Parlement, tels le F.·. Colly, d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette nouvelle « conspiration cléricale ». Ensuite, elle a introduit, en province, dans le personnel aumônier de l'Union, quelques prêtres sillonnistes qui s'évertuent à semer à pleines mains l'ivraie dans le champ si bien cultivé par d'autres. Enfin, voici que circule un appel en faveur de la « Ligue de défense laïque et républicaine du personnel des Chemins de fer » : une demi-douzaine de FF.·. authentiques sont à la tête de cette tentative...

La lutte est donc engagée entre la Franc-Maçonnerie et la Confrérie des cheminots : nous avons assez confiance dans la discipline de cette dernière pour être assurés de son triomphe.

LE MODERNISME EN PRUSSE

L'Eglise évangélique de Prusse, pour laquelle nous ne nourrissons pas une sympathie exagérée, est en ce moment le théâtre d'une espèce de révolution intérieure. Certains de ses membres, et notamment le pasteur Jatho, prétendent faire adopter aux fidèles des théories dans le goût de celles-ci, qui ont servi de thème pour l'assemblée préparatoire des élections ecclésiastiques de Berlin :

« Nous ne pouvons nous inspirer ni de la manière de vivre de « Jésus, ni de son point de vue religieux, ni de sa spiritualité, car il « avait une conception du monde toute différente de la nôtre. Nous « ne pouvons partager son idée messianique, ni affirmer sa divinité, « ni lui adresser des prières. Il n'est pas non plus un thaumaturge, il « n'est ni ressuscité ni monté au ciel. Si nous le déclarons n'être « qu'un homme, ce que feront probablement la plupart des assistants « ici présents, nous ne pouvons parler d'une place unique que Jésus « ait pris dans l'histoire des religions. Il ne peut pas davantage être « question de l'impeccabilité de Jésus. Impossible de l'appeler ni « maître ni Christ ; un homme ne peut pas être mon maître ! Mon « maître, c'est mon intelligence. Jésus n'est point Rédempteur pour « avoir souffert le supplice de la croix ; mais parce qu'il a libéré la « religion, parce qu'il l'a internationalisée. Si Jésus n'avait pas laissé « son œuvre inachevée, il aurait été le pire ennemi de l'humanité, « car il l'aurait privée de tout élan. »

Si misérable que soit la condition spirituelle de l'Eglise évangélique de Prusse, certains organes protestants d'Outre-Rhin se sont montrés stupéfaits qu'un homme capable d'énoncer de pareilles énormités ait pu être choisi comme conférencier dans une assemblée électorale ecclésiastique.

Nos confrères d'Outre-Rhin seraient peut-être moins surpris s'ils étaient un peu mieux renseignés sur le péril maçonnique et s'ils savaient quel nombre de pasteurs prussiens on compte dans la secte rouge. Le pasteur Jatho n'a jamais fait mystère de sa qualité de franc-maçon : pourquoi, dès lors, être étonné de ses blasphèmes ? Les Loges des trois grandes Obédiences prussiennes regorgent de ministres du Culte évangélique : pourquoi être stupéfait que Jatho soit applaudi par des milliers de protestants (ecclésiastiques ou fidèles) qui n'ont plus de chrétien que le nom ?

La crise religieuse qu'ils traversent ne deviendra compréhensible pour les Allemands que lorsqu'ils se seront décidés à s'organiser au point de vue antimaçonnique. Alors, leurs yeux s'ouvriront.

FRANC-MAÇONNERIE ET GROUPEMENTS PROFESSIONNELS

Le Convent de 1899, sur la proposition du F.·. juif Bédarride, futur mouchard des officiers de Marseille, avait adopté un ordre du jour en faveur de l'infiltration des FF.·. « dans les groupements profession-« nels, pour arriver à les diriger, sans faire d'ailleurs connaître leur « qualité maçonnique ». Les incidents de la grève des Postes et Télégraphes, si lestement escamotée par les FF.·. Subra et Pauron, ont montré que cet ordre du jour avait été exécuté de point en point, en ce qui concerne cette catégorie d'employés de l'Etat.

Il semble bien que la conquête maçonnique n'ait pas été moins complète dans le personnel de la police parisienne. C'est ainsi que M. Bourbon, trésorier d'une des associations qui groupent les employés de la préfecture de police, l' « Union des Réformistes », vient d'être exclu de cette association simplement pour avoir protesté contre le rôle prépondérant qu'y jouent les francs-maçons.

M. Bourbon a accordé une interview à un de nos confrères du matin, qui reproduisit comme suit la conversation :

« Nous nous sommes aperçus », nous a-t-il dit, « quelques cama-« rades militants et moi, que la Franc-Maçonnerie cherchait à met-« tre la main sur notre association.

« M. Rigail, Franc-Maçon, président de l'Union des réformistes « de la Préfecture de police, est en même temps secrétaire général « de l'*Amicale* et trésorier général de la *Fédération*. A côté de lui il a « le F.·. Delhomme, vice-président de l'Union, trésorier de l'*Ami-« cale* et secrétaire général de la *Fédération*.

« Vous pensez bien que ces deux FF.·. unissent leurs efforts pour « maçonniser notre groupement.

« Aussi, en réunion du conseil, ai-je donné lecture d'un rapport « exposant les raisons sur lesquelles je base mon opinion. Furieux, « un des FF.·. a demandé mon exclusion, qui a été votée par 15 voix « contre 4. Sur les 15 qui ont voté contre moi il y a bien 13 Francs-« Maçons, alors qu'à la réunion constitutive du 1er décembre 1909, il « y avait un seul Franc-Maçon sur 15 délégués.

« Songez donc que peu à peu ils sont arrivés à remplacer par un « Franc-Maçon le bon militant réformiste que nous avions dans « chaque arrondissement.

« Ainsi, dans le 2e arrondissement, le F.·. Piedferré a remplacé « Clément ; dans la 3e, le F.·. Casanova a remplacé Molines ; dans « le 4e, le F.·. Rousseau succède à un vieux militant de la première « heure ; dans le 5e, Tarenne s'est fait Franc-Maçon ; dans le 6e, le « F.·. Monin remplace Chamary ; dans le 7e, le F.·. Bourgoin rem-« place Thouin ; dans le 8e, le F.·. Cartais remplace Ponson ; dans « dans le 11e, nous avons un autre F.·. Bourgoin au lieu de Lerouxel ; « dans le 12e, le F.·. Thierry ; dans le 14e, le F.·. Renard, de la

« Loge l'*Humanité future ;* dans le 16ᵉ, le F.·. Courèges, de la L.·.
« *Victor Hugo*.

« Quant au président, F.·. Rigail, administrateur du 1ᵉʳ arrondis-
« sement, il appartient à la L.·. *Fédération universelle*.

« Vous comprenez bien », poursuit M. Bourbon, « que ces gens-
« là ne peuvent pas me supporter, car je leur ai prouvé que je con-
« naissais leurs menées. Tenez, un exemple entre beaucoup d'autres :
« plusieurs camarades ont été frappés de révocation pour excès de
« zèle réformiste. Le comité — et le F.·. Rigail ne saurait le nier —
« ne s'est occupé que d'un seul, Lepreux, parce qu'il était Franc-
« Maçon ; quant aux Fourmachat, Chamary, Vallot, l'Association
« ne leur est venue en aide d'aucune façon. Moi seul ai fait des dé-
« marches pour les tirer d'embarras. »

Postérieurement à la publication de cette interview, l'exclusion de M. Bourbon, coupable d'avoir attaqué la Franc-Maçonnerie au sein d'une association professionnelle, est devenue définitive.

Ne voilà-t-il pas une preuve irréfutable de l'insolence que déploie la secte dès qu'on tolère son existence ?... Il a suffi, comme le constate M. Bourbon, de la présence d'un seul franc-maçon dans le Conseil de l'Union des Réformistes, lors de sa fondation, pour que ce Conseil, au bout de deux ans, soit devenu une véritable Loge.

Avis à tous les groupements corporatifs ou autres qui ont commis l'imprudence de laisser un franc-maçon se glisser dans leur Direction.

Il semble d'ailleurs que cette audace même de la secte finira par ouvrir les yeux aux gens les moins renseignés sur le péril maçonnique et les plus exclusivement préoccupés d'intérêts professionnels.

C'est ainsi que la Fédération des Tonneliers vient, dans son dernier Congrès, d'adopter un ordre du jour où le langage révolutionnaire se nuance, d'une manière bien inattendue, de considérations antimaçonniques fort nettes. Voici le texte de cet ordre du jour :

« Le congrès, constatant les menées maçonniques qui tendent à
« attirer dans le secret des Loges tous les militants susceptibles
« d'exercer sur la classe ouvrière une certaine autorité morale ;

« Considérant qu'il ne peut tolérer, en ce qui le concerne, que ses
« militants se dérobent, ne serait-ce qu'une minute de leur vie
« publique, au contrôle qu'est en droit d'exercer une organisation sur
« ses fonctionnaires ;

« Que les militants rentrant dans la Franc-Maçonnerie compro-
« mettent leur organisation en même temps qu'ils se compromettent
« en allant, avec leur titre de fonctionnaire de telle ou telle organi-
« sation, sympathiser dans le secret des Loges avec tous les ennemis
« de la classe ouvrière (juges, policiers, officiers, gouvernants, mou-
« chards, etc., etc.) ;

« Décide, en conséquence, d'interdire l'accès de toutes les fonctions
« fédérales et syndicales à ceux des membres de sa profession adhé-
« rant à la Franc-Maçonnerie. »

Il est assez difficile de qualifier de réactionnaires les ouvriers qui ont voté un pareil ordre du jour. Mais visiblement, s'ils sont encore animés des haines sociales que la Franc-Maçonnerie a mises en eux, ils se défient déjà de la personne des maçons. Et c'est quelque chose, en attendant mieux.

D'autant plus que les Tonneliers ne sont pas les seuls à devenir clairvoyants. Commentant leur ordre du jour, l'organe du Syndicat des ouvriers des Postes et Télégraphes dit à ses lecteurs :

« Vous avez ignoré que des secrétaires d'organisations ou des
« membres influents ont été pressentis d'entrer dans la Franc-Maçon-
« nerie sans payer de cotisations.

« Vous avez ignoré aussi que des francs-maçons membres influents
« d'organisations syndicales, en lutte contre leurs patrons ou leur
« administration, ont touché du Veau d'Or franc-maçonnique des
« secours pécuniaires, et qu'en retour ces membres influents ont pu
« être pressentis de rendre quelque service à l'Ordre du Grand
« Orient ! »

Eh ! oui, les ouvriers des P. T. T., comme tous les autres, ont longtemps ignoré que la Franc-Maçonnerie les enlaçait, captait leurs énergies, asservissait leurs associations, dans le but de transformer leurs revendications professionnelles en brailleries anticléricales. Quelques corps de métier commencent à ouvrir les yeux sur cette situation. Sans cesser de tenir, à l'égard de la société, le langage de haine que leur a appris la secte, ils commencent à crier : Sus aux francs-maçons !

Nous leur prédisons que, dans cette voie, ils iront loin : probablement jusqu'à nous. N'annonce-t-on pas la création d'une « Ligue Antimaçonnique Intercorporative des employés de l'Etat », avec trois sections qui ont respectivement pour secrétaires : M. Ducomet, pour les Contributions directes ; M. Lemonon, pour les Postes et Télégraphes ; M. Grados, pour l'Assistance publique ? Un appel de cette Ligue nous est communiqué. Nous y relevons les lignes suivantes :

« La Franc-Maçonnerie, bouclier du capitalisme cosmopolite, n'a
« pas désarmé dans nos milieux.

« La lecture des Bulletins des loges parisiennes, nous montrant les
« temps d'arrêt et les moments d'invasion de la secte, est assez signi-
« ficative pour ceux qui veulent ou qui peuvent voir.

« Nous pouvons affirmer que l'atmosphère des syndicats serait
« irrespirable, si les syndiqués savaient.

« A l'atelier, à l'usine, au bureau, dans les sociétés, dans les asso-
« ciations les plus anodines, dans les syndicats, le Rodin à triangle
« s'est substitué au jésuite d'antan.

« La *libre pensée* empêche la pensée libre.
« Nous ne supporterons pas plus longtemps qu'une société secrète « nous étouffe et nous garrotte, sans résister et sans frapper à coups « de nos documents pour éclairer la masse ouvrière de nos révéla- « tions.
« Nous reprenons donc le combat.
« Nous demandons aux exploités du bureau, du chantier, de l'usine, « du magasin, de l'atelier, de le reprendre avec nous. »

Puisse la « Ligue Antimaçonnique Intercorporative » accomplir une bonne et fructueuse besogne. L'état d'esprit révolutionnaire dont elle est animée ne résistera pas longtemps à l'extirpation des influences maçonniques qui ont créé cet esprit dans le monde ouvrier (1).

LA IXe CROISADE

A l'heure où paraissait notre dernier numéro, la guerre d'Orient débutait avec une foudroyante rapidité; et, depuis un mois les défaites turques se sont suivies avec une telle régularité que la paix sera sans doute conclue quand le présent article parviendra à nos lecteurs. Prestige inévitable de la victoire ! Les Etats alliés, Bulgarie, Serbie, Grèce et Monténégro, n'ont plus aujourd'hui dans le monde que des amis, prompts à la louange, et de rares adversaires, embarrassés de leur isolement. Quel contraste avec la situation qui existait aux premières heures de la guerre !

C'était alors — nous parlons d'il y a cinq semaines — un concert d'imprécations et de menaces contre les petits peuples assez hardis pour s'attaquer au colosse ottoman, que couvrait la double protection de la Haute Finance internationale et des Chancelleries.

A l'idée de voir balayer hors d'Europe ce fumier turc, où sont éclos tant de fructueux tripotages financiers, les banquiers Juifs du monde entier montraient les dents. La Franc-Maçonnerie s'indignait devant cette nouvelle croisade organisée, en plein xxe siècle, contre les FF.·. Jeunes-Turcs de Constantinople, par les Chrétiens des Balkans ; elle raillait lourdement cette armée bulgare, dont les soldats s'agenouillaient et priaient avant de charger, où la messe était célébrée chaque matin au milieu du camp, et dont les officiers avaient

(1) Dans les associations corporatives non révolutionnaires, le péril maçonnique est déjà apprécié à sa valeur, et on lui applique le seul remède convenable. C'est ainsi qu'on nous communique l'extrait suivant du procès-verbal de la séance du 14 octobre de l'Union Fraternelle du Bâtiment : « Le nom de M. Coloby, 72, rue « de la Fontaine, ayant paru dans la liste des F.·. M.·. du XVIe arrondissement, « publiée par la *Libre Parole* du 7 mai, et M. Coloby n'ayant pas répondu à l'avis « recommandé que lui en donnait M. Perrin, l'Assemblée exclut M. Coloby, mem- « bre de la Loge « les Trinitaires », du syndicat fraternel de Peinture dont il était « membre. »

fait vœu de ne boire ni une goutte de vin ni une goutte d'alcool tant que le Turc ne serait pas vaincu. Quant aux gouvernements des grandes puissances, tous, depuis celui de l'Allemagne, qui avait assumé la charge de préparer la Turquie à la guerre, jusqu'à celui de la France, qui s'est montré malhabile à souhait, menaçaient les Etats alliés et les prévenaient qu'en cas de défaite ils seraient abandonnés à la merci des Turcs et qu'en cas de victoire ils seraient contraints de rendre leurs conquêtes et de revenir au *statu quo ante*.

Bulgares, Serbes, Grecs et Monténégrins, puissamment unis par le génie politique de Ferdinand de Bulgarie, ont compris qu'il n'y avait là, pour se servir de l'énergique expression de Saint-Simon, que « cacades, paroles de neige et pistolets de paille ». Ils allèrent de l'avant, tête baissée, avec une abnégation qui fait ressembler ces croisés du xxe siècle à ceux du moyen âge, et les canons français dont ils étaient pourvus ont couvert de leur voix les grognements de la Diplomatie.

Vainqueurs, ils voient en ce moment les grimaces se détendre en sourires et les menaces se changer en propos affectueux. Dès la première victoire décisive, il n'a été question, dans les Chancelleries, du fameux *statu quo*, que pour convenir qu'il n'était plus possible d'y songer. La Haute Banque juive, encore bourrue, songe déjà à solliciter le placement des futurs emprunts bulgares, serbes, grecs et monténégrins. Seule, l'Autriche menace et même mobilise son armée. Mais elle a les meilleures raisons du monde pour cela : elle possède trois provinces serbes et plus de cinq millions de ses sujets sont serbes irréductiblement. L'édification sur sa frontière Sud d'une Confédération qui, après l'organisation des territoires conquis, pourra mobiliser plus d'un million de soldats pour opérer les reprises nécessaires, n'a rien de très rassurant pour la monarchie austro-hongroise.

Qu'on n'aille pas croire que l'auteur de ces lignes est un ennemi de la maison d'Autriche : il éprouve, au contraire, la plus grande sympathie pour le seul gouvernement qui soit toujours demeuré l'appui du Catholicisme en Europe. Mais il faut bien avouer que l'Autriche, depuis 1875, a eu une politique extérieure directement contraire à ses intérêts bien compris : elle s'est faite la servante de la Prusse protestante, lui a abandonné l'Allemagne sans espoir de retour et a tourné d'impossibles espérances vers l'Orient, peuplé de races inassimilables. Les anciens Césars germaniques règnent maintenant sur un empire de 47 millions 450.000 âmes, qui compte moins de 13 millions d'Allemands...

De telles erreurs politiques aboutissent toujours finalement à des revers. Toute la complaisance de M. Poincaré et du gouvernement français n'évitera pas ces revers à l'alliée de l'Allemagne.

LE COMITÉ PRO-BALKANIQUE DE PARIS

Alors que le gouvernement de M. Poincaré manquait à toutes nos traditions nationales et religieuses en prenant parti pour l'Infidèle contre le Chrétien, un groupe de bons Français se réunissait, le jour même de la déclaration de guerre du Monténégro, neuf jours avant la déclaration de guerre des autres Etats alliés, et fondait le Comité Pro-Balkanique de Paris.

L'action de ce Comité a été complètement distincte de celle du *Bureau Antimaçonnique International ;* mais il n'y a aucun inconvénient à déclarer, maintenant que s'éloignent les circonstances qui lui donnèrent naissance, que tous les fondateurs de ce Comité comptent parmi les membres les plus dévoués de la *Ligue Française Antimaçonnique*.

A peine constitué, le Comité Pro-Balkanique de Paris lançait le manifeste ci-après, qui tranchait vigoureusement sur la tendance turcophile alors à la mode dans la grande presse, aussi bien que dans les sphères gouvernementales :

« La guerre qui vient d'éclater dans les Balkans a le caractère « d'une croisade contre la Barbarie, faite au nom de l'Humanité et « de la Civilisation.

« Depuis des siècles, les populations chrétiennes de la Turquie « d'Europe sont soumises à la plus sanglante, à la plus odieuse des « tyrannies. Partiellement libérées par la guerre russo-turque de « 1878, elles ont vu retomber sur leurs frères de race de la Vieille-« Serbie et de la Macédoine tout le poids du joug jadis supporté en « commun. Elles frémissent depuis trente-quatre ans au spectacle « des atrocités commises par les Turcs dans ces malheureuses pro-« vinces.

« Les Turcs (qui ont soulevé l'indignation du monde civilisé en « massacrant en une année jusqu à 300.000 Arméniens) n'épargnent « pas davantage ceux des Serbes et des Bulgares qui leur sont « encore soumis. Le Comité Pro-Balkanique de Paris a eu connais-« sance d'innombrables cas d'assassinats, de tortures affreuses, de « viols et d'incendies commis en Vieille-Serbie et en Macédoine par « les soldats et les gendarmes turcs, sous les yeux mêmes des auto-« rités ottomanes chargées de réprimer ces crimes et qui ne sont « intervenues que pour couvrir les coupables.

« Loin de diminuer à mesure que montait la réprobation univer-« selle, les atrocités commises par les Turcs sont devenues d'année « en année plus nombreuses. L'ouvrage *la Macédoine et les Ré-« formes*, publié à Paris, chez Plon, en 1906, donnait les preuves « détaillées de 1.010 assassinats de paysans bulgares pendus, « brûlés, enterrés vifs ou coupés en morceaux pendant les onze « premiers mois de 1905 ; les chiffres de décembre 1905 manquaient.

« L'année suivante, sir Edward Grey présentait, le 6 novembre, à « la Chambre des Communes, une statistique analogue : pour les « neuf premiers mois de 1906, 1.246 meurtres, cas de tortures ou « de viols étaient relevés. Et il ne s'agissait que de la seule Macé- « doine !

« Loin d'amener une amélioration, le régime nouveau établi « depuis quatre ans en Turquie a aggravé encore la situation des « populations chrétiennes. Les assassinats isolés ont été remplacés « par des massacres en masse. Dans le dernier, celui de Kotchana, « qui s'est produit il y a deux mois, les soldats et gendarmes turcs « ont égorgé, cinq heures durant, une population paisible et désar- « mée. Il y eut quatre cents victimes. C'est ce dernier crime qui est « l'origine de la crise actuelle. La Bulgarie ayant réclamé le châti- « ment des coupables, la Turquie, pour toute réponse, mobilisa son « armée d'Europe. Les puissances balkaniques ne pouvaient que « répondre par une mobilisation semblable, et c'est ce qu'elles ont « fait. Pour les pousser à bout, le gouvernement turc a alors fait « saisir des wagons de munitions appartenant à la Serbie et 150 na- « vires de commerce appartenant à la Grèce. Cela suffit pour pré- « ciser de quel côté est venue la provocation et de quel côté se « trouve la cause du Droit.

« Le Comité Pro-Balkanique de Paris estime qu'il est impossible « que le peuple français se désintéresse de la lutte qui va s'en- « gager. Non seulement l'humanité lui fait un devoir de faire des « vœux pour le triomphe des puissances balkaniques alliées, mais « son intérêt bien entendu lui commande de les aider dans la « mesure du possible dans leur lutte contre la Turquie.

« La Turquie est l'alliée de l'Allemagne et sa sentinelle en Orient. « C'est l'Allemagne qui a réorganisé l'armée turque, et l'on compte « en ce moment *deux cent cinquante officiers allemands* servant sous « l'uniforme turc. Les aviateurs que la Turquie essaie actuellement « d'engager en France seraient placés sous les ordres de deux offi- « ciers allemands, venus de l'aérodrome de Johannisthal (près « Berlin). Une victoire de la Turquie serait un triomphe pour l'in- « fluence allemande en Orient. Elle serait aussi un véritable recul « vers la Barbarie, comme en témoignent les paroles suivantes d'un « officier turc, rapportées dans *le Temps* du 9 octobre : *Je ne crois « être une brute ; mais si jamais mes hommes et moi nous entrons en « Bulgarie, partout où nous passerons, je vous donne ma parole d'hon- « neur qu'il ne restera ni maisons, ni femmes, ni enfants, ni vieillards.*

« La victoire des alliés balkaniques serait, au contraire, une vic- « toire pour l'influence française. Trois des souverains coalisés sont, « en effet, unis à la France par des liens étroits. Le tsar Ferdinand « de Bulgarie est fils d'une Française, et dans son entourage civil et « militaire on ne trouve d'autres étrangers que des Français ; le roi « Pierre de Serbie a porté l'uniforme de Saint-Cyrien et a vaillam-

« ment combattu à nos côtés en 1870 ; le roi Nicolas de Monténégro « est un ancien élève du Lycée Louis-le-Grand et n'a quitté la France « qu'à son avènement. Le récent voyage en Serbie et en Monténégro « du président du Comité Pro-Balkanique lui a permis de juger de « l'accueil chaleureux qui est fait là-bas à tout ce qui vient de France. « Enfin, il est inutile d'insister sur les liens de sympathie qui nous « unissent à la Grèce, dont l'armée est présentement réorganisée par « une mission française.

« Les Français ne peuvent donc que souhaiter la victoire des Etats « Balkaniques, victoire qui ruinerait le prestige allemand en Orient « et édifierait sur la frontière sud du monde germanique une puis- « sance slave, alliée naturelle du système politique international « dont fait partie notre pays.

« Pour toutes ces raisons, le Comité Pro-Balkanique de Paris « adresse un appel chaleureux aux Français, sans distinction de « convictions politiques et religieuses. Il leur demande de se mettre « en rapports avec lui à l'effet de venir en aide aux nations alliées « *par tous les moyens susceptibles d'être employés*, et notamment par « l'organisation d'ambulances mises à la disposition des diverses « Sociétés de Secours aux Blessés. »

« *Pour le Comité Pro-Balkanique de Paris :*

« *Le Président :* Marquis de BARRAL-MONTFERRAT, ancien secrétaire d'ambassade.

« *L'un des Vice-Présidents :* Oscar HAVARD.

« *Les Secrétaires :* Marc LENOBLE, avocat à la Cour d'appel.
Comte ROCHAÏD.

« *Le Trésorier :* Baron Louis D'ARGENTON, ancien officier aux Tirailleurs algériens. »

L'appel qui précède a été reproduit dans plus de soixante journaux de Paris et de province et a été le premier son de cloche nettement favorable aux puissances alliées qu'on ait entendu dans la presse française. Le Comité Pro-Balkanique de Paris a recueilli des concours précieux et a pu venir efficacement en aide aux chrétiens en lutte avec l'Islam, notamment par l'envoi d'une ambulance avec matériel chirurgical complet et personnel composé de dix chirurgiens, aide-chirurgiens ou ambulanciers.

LA BOURSE ET LA GUERRE

Jamais l'attitude de la Haute Finance ne s'était affichée plus odieuse que pendant les heures orageuses où se décidait le sort de la guerre d'Orient. Ce n'étaient que propos haineux et indignés contre les populations balkaniques qui risquaient de mettre fin, par leurs vic-

toires, à ce gâchis ottoman, si fertile en opérations financières inavouables ; les douze tribus d'Israël, assemblées sous les piliers de la Bourse, clamaient leur haine du chrétien, applaudissaient au massacre par les Turcs de populations désarmées et réclamaient une intervention diplomatique en faveur du Sultan.

Cette attitude s'explique en partie par l'impudeur juive, cette impudeur qui faisait dire à un grand financier de Paris, le lendemain de la bataille de Moukden : « Comment ! il n'y a que cent vingt-cinq « mille morts, et la bataille est déjà finie ! Un jour de plus, et on « aurait eu le 5 o/o russe tout à fait pour rien. » Elle s'explique aussi par des raisons de solidarité naturelle : le Juif, asiatique et antichrétien, est naturellement sympathique au Turc, antichrétien et asiatique comme lui.

Les deux points de vue sont parfaitement mis en lumière dans les deux articles ci-après, que nous empruntons l'un à notre éminent confrère Emile de Saint-Auban, l'autre aux *Archives Israélites*.

Voici d'abord le texte de l'écrivain antisémite :

« Le hasard m'a fait entrer, place de la Bourse, dans un de ces « cafés où les hurleurs, qui, chaque après-midi, assourdissent un coin « de Paris, viennent humecter leurs gosiers fourbus par les vocifé- « rations professionnelles.

« Là, j'ai vu des têtes et ouï des choses qui révèlent une âme spé- « ciale. Il faut, lorsqu'on a besoin de se distraire, entendre un mon- « sieur qui vit des reports juger à sa guise la lutte de la Croix contre « le Croissant...

« Un pied-humide, qui buvait un bock à mes côtés, aurait bu vo- « lontiers tout le sang des Bulgares ; et il affichait à l'égard des Grecs « les sentiments qui jadis pouvaient animer ceux-ci contre les « Troyens.

« Non que les vainqueurs de Salonique lui aient pris sa femme : il « ne serait pas si furieux ; mais les derniers exploits des héritiers de « Ménélas, qui, une fois encore, se vengent de l'Asie, ont gêné ses « petits calculs ; alors, le brave homme est tout triste.

« Les tristesses d'un boursier sont extraordinaires ; elles n'ont rien « de commun avec celles d'un philosophe. Les agioteurs ont une « façon de raconter l'histoire qui me donne un tremblement quand « je songe qu'ils la font. Leurs mélancolies et leurs gaîtés étonnent « la conscience.

« Je me rappelle les bonds allègres de la Bourse lors de l'épopée « du Transvaal. J'ai gardé la cote de ce temps comme le plus sug- « gestif des documents.

« Le nombre, à la fin, accablait une poignée de braves : la Bourse « montait... Cronje, le héros qu'étouffait, depuis huit jours, un rem- « part de cadavres, vaincu par l'effroi des pourritures plus encore « que par les barbaries de la lydite, amenait son drapeau ; la Bourse

« montait... La mitraille rougissait les *kopies*, glorieux et funèbres « coteaux où se retranchait le Devoir intrépide : la Bourse montait... « Les possesseurs d'un sol conquis, assaini, labouré par la vigueur « patiente, le robuste courage, reculaient peu à peu devant une « agression inique : la Bourse montait...

« Rien ne peint mieux le génie d'un monde que ces joies hideuses « de l'or. Les défaites du Droit le mettent en liesse. Les revers de la « Justice dilatent ses énergies. Les Waterloo où sombrent la valeur « généreuse, l'héroïque sacrifice, marquent ses plus notables et plus « profitables triomphes. Il vit des morts tombés pour les causes « saintes. Ses fastes se confondent avec les martyrologes. Le deuil « sanglant des peuples égaie les liquidations. »

Et Saint-Auban évoque le souvenir du célèbre juif anversois Samuel Ricard, qui, en 1781, glorifiait le type humain « *où tout porte* « *l'empreinte de la grandeur comme celle du génie* », où d'invincibles appétits « *connaissent toutes les nations, savent le moment où le cours* « *des événements y entraîne des variations, pour en profiter, prévoir* « *les révolutions politiques, afin d'être prêt à en tirer avantage, dans* « *l'instant qu'elles arrivent...*

« Toute l'histoire, mais surtout l'histoire contemporaine, est un « duel entre deux âmes : l'âme inférieure, qui veut remplir des « poches, et l'âme supérieure, qui veut ouvrir des ailes, l'âme de « Turcaret et l'âme des héros, l'âme que guide l'intérêt et l'âme « qu'exalte le rêve, l'âme des calculateurs et l'âme des idéalistes, que « les calculateurs traitent *in petto* de jobards.

« Des peuples que soulève un grand frisson ethnique, et aussi une « grande foi religieuse, acclament et suivent leurs drapeaux, rem- « plissent l'univers de leurs bruits magnifiques, obéissent aux fougues « guerrières, se ruent à l'assaut, colorent les plaines de leur sang, « espèrent le nouvel empire qui, malgré tout, sortira, quelque jour, « de leur vaillance. Cachés dans l'ombre, des hommes les regardent, « épiant leurs marches, leurs exploits, prêts, comme dit Samuel « Ricard, à profiter de tout, des triomphes et des défaites : ce sont « les financiers, les boursiers, les agioteurs. »

Naturellement, les *Archives Israélites* expliquent d'une manière moins réaliste la sympathie des Juifs du monde entier pour la Turquie. Mais elles admettent cette sympathie, et le fait est bon à noter : « les défaites déconcertantes de la Turquie ont péniblement affecté « les sphères israélites », constatent les *Archives*, qui continuent comme suit :

« Nos coreligionnaires ne peuvent oublier qu'alors que presque « tous les pays chrétiens repoussaient les Juifs ou les soumettaient à « un régime abject, l'*Empire ottoman les traitait avec bienveillance.* »

Les *Archives* citent les principaux de leurs coreligionnaires ayant occupé de hautes charges en Turquie. Elles ajoutent :

« Il est même piquant de remarquer qu'il y a trois siècles et plus « que la Porte emploie des Juifs comme ambassadeurs, alors que « dans la France républicaine du vingtième siècle et malgré le prin- « cipe d'égalité absolue établie par la Déclaration des Droits de « l'Homme, qui proclame l'admissibilité de tous les citoyens sans « distinction aux fonctions de l'Etat, pas un israélite n'a pu pénétrer « dans la Carrière !

« Jamais les souverains qui régnèrent en Turquie ne se départirent « de ces sentiments de justice et de bienveillance dont la Porte s'était « fait une politique. Non seulement nos ancêtres vécurent paisible- « ment à l'ombre du Croissant, libres d'y développer leurs facultés « industrieuses, mais leur culte y fut entouré des plus grands égards. Le Grand-Rabbin devint un dignitaire de l'Etat, ayant sa place à « côté du patriarche grec...

« En rappelant toute cette histoire qui nous montre *la générosité « d'âme d'un peuple* qui a su toujours, à notre égard, s'abstraire des « préventions religieuses, en la rappelant, au moment où le sort mal- « heureux des armes l'accable, nous ne faisons que *payer une dette de « gratitude*. Quand la destinée s'acharne sur un pays et que ses « éternels adversaires en profitent pour le déconsidérer et le piétiner, « c'est un devoir du cœur pour ceux qui, au contraire, ont éprouvé « la douceur de ses bienfaits, contrastant avec les implacables ri- « gueurs qui sévissaient ailleurs, de réveiller l'histoire du passé qui « contient en ce qui concerne Israël des pages à l'honneur de la Tur- « quie. Et que les Juifs de cet Empire, où ils avaient fini *par con- « quérir jusqu'aux droits de citoyens*, prennent la part la plus large des « malheurs de leur patrie, *c'est tout naturel, d'autant plus que les chan- « gements qui vont se produire menacent directement leurs intérêts éco- « nomiques. Mais leurs coreligionnaires des autres pays ne peuvent « rester insensibles aux épreuves suprêmes d'un peuple qui a prodigué « les marques de sa sympathie et a accordé sa protection tutélaire à « Israël proscrit*, au moment où l'Europe chrétienne couvrait de son « silence les plus abominables iniquités et cruautés.

« Nous ne disons pas comme la devise romaine : *Vœ Victis*, mais « respect aux vaincus qui ont pu avoir leurs défaillances et commettre « bien des fautes, mais auxquels on ne peut dénier *le mérite rare « d'avoir été, à l'aurore des temps modernes, les précurseurs de la tolé- « rance envers Israel !* »

La reconnaissance de la nation Juive est chose trop incertaine pour que nous puissions prendre au pied de la lettre l'article des *Archives Israélites*. Un seul fait bien net s'en dégage sans contestation possible : *dans la guerre actuelle, la Juiverie universelle tenait pour les Turcs.*

A défaut d'autres raisons, cela suffisait pour que nous tenions contre eux.

François Saint-Christo.

La vérité sur l'assassinat de M. Canalejas

L'ASSASSINAT de M. Canalejas, premier ministre espagnol, par un anarchiste venu de Paris et qui s'est suicidé son crime accompli, a causé dans le public au moins autant de surprise que d'horreur. Si quelqu'un semblait, en effet, devoir être à l'abri des coups portés par les disciples de Ravachol et de Caserio, c'était bien l'homme qui présidait aux destinées de la nation espagnole et dont la politique, constamment antireligieuse et jacobine, ne causait guère d'inquiétudes qu'aux éléments d'ordre et de conservation sociale. Par suite de quelle bizarrerie cet homme est-il tombé sous les balles d'un des fauves de l'Anarchie ? C'est ce que l'on s'est demandé de tous côtés, sans pouvoir trouver de réponse à cette question. Des renseignements en notre possession nous permettent de donner sur ce problème des précisions qui équivalent à une solution.

Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut se rappeler que don José Canalejas y Mendez, d'abord obscur professeur, puis avocat sans grand renom, dut sa rapide carrière politique à l'outrance de ses opinions démocratiques. Etre républicain était presque une anomalie dans l'Espagne de 1887 ; c'est cependant comme député républicain qu'il entra alors aux Cortès, à vingt-neuf ans, et ses violences de langage contre la monarchie espagnole n'étaient pas moins notoires, à cette époque, que ses tendances nettement anticléricales. Cependant, orateur habile, politique insinuant, M. Canalejas comprit qu'il n'avait rien à gagner à perpétuer une attitude aussi agressive : le pouvoir et ses avantages exerçaient une

véritable fascination sur ce cerveau, qui s'apparente curieusement, à bien des points de vue, à celui d'Aristide Briand. Les libéraux francs-maçons, alors tout-puissants, firent luire à ses yeux l'espoir d'un portefeuille, sous condition d'une évolution apparente vers la monarchie, qui le rendrait utilisable. Il accepta, et fut trois fois ministre, en 1891, 1893 et 1895.

Cette évolution avait fait de l'ancien révolutionnaire un des hommes de confiance de la Franc-Maçonnerie, une des cartes qu'elle aime à jouer dans les circonstances difficiles. Autour de lui s'était groupée une fraction de la gauche parlementaire espagnole, les « radicaux », qui se plaçait à mi-chemin entre les républicains, d'une part, et le parti libéral (composé de francs-maçons à faux nez dynastique), d'autre part. Pendant quinze ans, M. Canalejas fut ainsi l'intermédiaire obligé de toutes les coalitions de gauche. Son triple passage au ministère l'avait obligé à se déclarer monarchiste ; mais ses amitiés politiques, ses tractations louches, ses déclamations antireligieuses, montraient que le révolutionnaire de jadis n'était pas mort en lui. Cependant, par un raffinement de politique fréquent chez les radicaux espagnols, cet homme, qui ne manquait jamais de s'élever contre « l'insolence cléricale », qui réclamait l'expulsion d'Espagne de toute « la moinerie » et la dénonciation du Concordat avec le Saint-Siège, affectait de remplir exactement ses devoirs religieux, et, pour le faire avec plus d'éclat, choisissait pour confesseur l'évêque de Madrid.

La crise politique qui suivit, en Espagne, l'insurrection de Barcelone, devait le ramener au pouvoir. Plusieurs ministères libéraux ayant été usés en quelques mois, l'entourage pernicieux dont les conseils ont si souvent influé sur le roi d'Espagne persuada à ce dernier d'utiliser le talent de parole de M. Canalejas et ses qualités d'équilibriste politique, pour réconcilier les diverses fractions du parti libéral, alors fort divisé. M. Canalejas réalisa, en février 1910, son rêve de toujours : il devint premier ministre. Et il fit l'union du parti libéral et des républicains en leur donnant, comme terrain d'entente, la guerre religieuse. C'est de cette époque que datent les difficultés aiguës avec le Saint-Siège, les menaces de dénonciation du Concordat espagnol, la loi dite « du Cadenas » contre les congrégations religieuses, et toutes les mesures persécutrices à propos desquelles M. Canalejas vint

fréquemment consulter Aristide Briand, auquel l'unissaient une sympathie souvent affirmée et de grandes similitudes de caractère.

On peut certifier qu'aucun homme ne jouit jamais, dans la Franc-Maçonnerie espagnole, de sympathies plus vives que celles qui entouraient alors M. Canalejas — dont l'affiliation maçonnique, très probable, n'a cependant jamais été officielle. Les Loges du Grand Orient espagnol, présidées par le F.·. Miguel Morayta, qui sont les plus modérées, lui témoignaient en toute occasion une confiance absolue. Celles qui relèvent de la Grande Loge *Cataluña-Baléar*, plus ouvertement révolutionnaires, n'étaient pas moins chaudes et lui adressaient l'ordre du jour auquel faisait allusion, le mois dernier, notre collaborateur Saint-Christo : « Les Loges « maçonniques, refuges de toutes les libertés et des idées « progressives, vous admirent et vous applaudissent... Nous « vous engageons à continuer le chemin déjà pris, sans « redouter les conséquences de la lutte, et la victoire de la « liberté sera certaine. La Grande Loge *Cataluña-Baléar*, au « nom de toutes les puissances maçonniques du monde, « vous offre l'influence immense et universelle de leur organisation indestructible. »

Cette confiance enthousiaste de la Franc-Maçonnerie universelle n'était cependant pas, pour M. Canalejas, une rose sans épine. Si les Loges maçonniques sont, en majorité, composées de bons bourgeois, violemment anticléricaux mais médiocrement révolutionnaires, il existe aussi, dans la Maçonnerie internationale, des groupements importants où revit la pensée sanguinaire de Mazzini et des Carbonari de la *Jeune-Europe*. On a vu ces groupements à l'œuvre dans la Révolution portugaise et dans les troubles de Barcelone ; on les a vus à l'œuvre pendant la Révolution jeune-turque et la Révolution persane. Leur centre est à Paris : sur la rive gauche, pour être précis. Et ce centre, auquel fut affilié en son vivant le F.·. Francisco Ferrer, est en relations d'une part avec les obédiences maçonniques ordinaires, d'autre part avec les groupements anarchistes les plus dangereux. C'est lui qui ordonna les attentats de la calle Mayor et de la rue de Rohan, contre le roi d'Espagne.

Jusqu'à quel point M. Canalejas avait-il été, dans son passé, en rapport avec cette Maçonnerie révolutionnaire, qui est à la Maçonnerie visible ce que le grand rapace nocturne,

il encieux et sanguinaire, est au perroquet impudent et criard ? C'est ce qu'il ne nous est pas possible de déterminer. Il semble bien, en tout cas, que le centre maçonnique dont nous parlons ait attendu de M. Canalejas quelque chose de plus que la guerre antireligieuse qui suffisait à satisfaire les Loges ordinaires : ce quelque chose n'était rien moins que le renversement de la Monarchie espagnole. En effet, à dater du jour où M. Canalejas fut au pouvoir, les préparatifs de guerre civile furent poursuivis ouvertement au delà des Pyrénées, et la police espagnole fit preuve d'une inertie et d'une cécité qui ne peuvent s'expliquer que par une défaillance volontaire dans la vigilance du pouvoir. En d'autres termes, la complaisance de M. Canalejas pour les successeurs de Ferrer était évidente.

Cependant, s'il est certain qu'il y a eu complaisance, il paraît maintenant établi qu'il n'y avait pas complicité au sens strict du mot. M. Canalejas reculait-il devant le rôle de fossoyeur de la monarchie, qu'on entendait lui faire remplir ? Se sentait-il pris de pitié pour le jeune roi qui — si imprudemment ! — lui avait donné toute sa confiance ? Ou bien, plus simplement, trouvait-il que le rôle de premier ministre de la monarchie espagnole avait du bon, et que le pouvoir, en République, serait moins agréable et moins sûr à exercer ?... Toujours est-il qu'il se borna à fermer les yeux sur le péril révolutionnaire et à ne pas sévir contre ceux qui préparaient l'insurrection, sans pour cela s'associer personnellement à leurs efforts.

Deux fois, en septembre 1911 et en octobre 1912, la Franc-Maçonnerie révolutionnaire voulut lui forcer la main en déchaînant la grève générale. Chaque fois, il se ressaisit aussitôt et agit vigoureusement contre les émeutiers. En 1911, la grève générale matée, il s'était hâté de solliciter son pardon des chefs du mouvement, en grâciant la plupart des grévistes condamnés, et même les six condamnés à mort de Cullera (qui avaient assassiné, après d'affreuses tortures, un magistrat espagnol, son greffier et son secrétaire). Cette attitude lui valut sans doute des circonstances atténuantes, mais on put constater cependant que sa popularité était en baisse dans les milieux avancés. Il y a quelques semaines, la grève générale éclatait une seconde fois, et M. Canalejas, en la réprimant énergiquement, trompait de nouveau les espérances de ses anciens alliés.

Cette fois, la réponse ne s'est pas fait attendre : c'est l'anarchiste Pardinas qui l'a portée de Paris à Madrid...

L'explication que nous donnons de l'attentat inexpliqué dont M. Canalejas a été victime ne repose pas sur de simples hypothèses ; elle se fonde sur des faits que notre collaborateur Saint-Christo a rapportés dans sa dernière chronique et que la *Epoca* de Madrid a confirmés. Nous voulons parler du voyage fait à Paris, dans les derniers jours d'août, par le F.·. Rodrigo Soriano (qui est, avec le F.·. Pablo Iglesias, le successeur du F.·. Ferrer à la tête des révolutionnaires espagnols) ; de ses visites à différents hommes politiques français, tous francs-maçons, en compagnie du F.·. Luz Almeida, Grand Maître des Carbonari portugais ; de leurs pourparlers avec un consortium de banques juives pour un emprunt de trois millions, destiné à couvrir les frais d'une tentative insurrectionnelle à faire en Espagne dans le courant d'octobre. La *Revue Antimaçonnique* a été la première à signaler ces entrevues maçonniço-révolutionnaires. Nous en trouvons aujourd'hui la confirmation dans le *Povo de Aveiro*, journal portugais publié à Paris, et qui est l'organe des réfugiés portugais. Voici l'article, très détaillé, de notre confrère :

Les carbonarios portugais avaient une dette de reconnaissance envers leurs camarades espagnols. Ceux-ci leur avaient rendu des services importants et leur avaient même prêté des sommes considérables pour les préparatifs de la révolution. Donc, après le triomphe, le moment était venu de récompenser les amis de Madrid et de rétribuer efficacement leurs efforts.

Républicains espagnols et portugais commencèrent alors activement leur campagne contre les institutions, et les préparatifs du mouvement révolutionnaire se poursuivirent rapidement. Les chefs espagnols firent des voyages successifs à Lisbonne.

Les carbonarios des deux pays décidèrent que le gouvernement portugais commencerait dès lors à introduire en Espagne les armes et les munitions volées dans les arsenaux de l'armée, et que le fameux traître Correia Barreto, ministre de la Guerre et directeur des poudrières nationales à Lisbonne, se chargerait de la fabrication des bombes explosives qui devaient servir à la révolution espagnole.

En effet, quelques mois plus tard, des milliers de carabines passaient la frontière et des bombes préparées par le ministre de la Guerre de la République portugaise étaient distribuées dans toute l'Espagne. Le gouvernement d'Alphonse XIII n'ignorait pas ces agissements et prenait toutes les mesures nécessaires pour interve-

nir au moment opportun (1). Les journaux de Lisbonne incitaient clairement les républicains du pays voisin à tenter le coup décisif, et il y en eut même un, *O Intransigente*, organe de Machado dos Santos, chef des troupes qui renversèrent la monarchie, qui n'eut pas honte de conseiller, dans un article de fond, aux révolutionnaires espagnols, d'assassiner le roi Alphonse XIII, comme on avait fait à Lisbonne pour le roi Carlos et le prince héritier.

Les Loges ne ménageaient pas leur appui au nouveau mouvement, et Magalhâes Lima, grand maître de la Maçonnerie portugaise, employait toute son influence dans le but de précipiter autant que possible le *grand jour*.

Enfin, il fut décidé que la révolution éclaterait à Madrid pendant le mois de septembre dernier, et tout fut préparé pour cette date. Mais, à la dernière heure, il manquait une chose indispensable : l'argent. Les révolutionnaires s'étaient trompés dans leurs calculs ; une partie considérable des sommes destinées aux dépenses de la dernière heure avaient disparu dans les poches sans fond de M. Lerroux, le dynamiteur de Barcelone, et de M. Soriano, connu par son habileté en manœuvres de ce genre.

Les carbonarios de Lisbonne désolés firent appel à la maçonnerie et à la juiverie étrangères.

Le chef suprême de la *Camorra* portugaise, un certain Luz d'Almeida et le député de Madrid Rodrigo Soriano vinrent à Paris, où se trouvait déjà Malgalhâes Lima, grand maître de l'Orient portugais, comme nous l'avons dit plus haut, et se mirent à l'œuvre pour obtenir un emprunt.

Pendant ce temps la grève générale des cheminots était annoncée à Barcelone, la révolution devant commencer par la grève générale de toutes les classes.

Il était déjà très difficile de retenir les ouvriers socialistes lancés dans la lutte par le chef Pablo Iglesias.

Les deux émissaires affolés cherchèrent donc à Paris tous les moyens de trouver les trois millions indispensables. Au bout de deux jours de démarches consécutives, ils purent obtenir d'un banquier juif bien connu de la rue Richelieu la promesse de la somme désirée (2).

Mais les contre-révolutionnaires étaient sur la piste des carbonarios. Ils connaissaient tous leurs faits et gestes. L'ambassadeur

(1) Nous sera-t-il permis de faire remarquer à notre confrère portugais que les mesures « nécessaires » auraient été la saisie des dépôts d'armes et l'arrestation des FF.·. Rodrigo Soriano et Pablo Iglesias ?... M. Canalejas préféra passer avec le gouvernement de Lisbonne une ridicule convention par laquelle les deux Etats s'engageaient à ne pas fomenter de révolution l'un chez l'autre.

(2) Le nom de ce banquier nous est connu.

d'Espagne fut immédiatement averti du complot (3) et en quelques heures le gouvernement d'Alphonse XIII était mis au courant de l'affaire.

Canalejas ne perdit pas de temps.

Le même jour, un homme de confiance prenait le train pour Paris afin d'empêcher la réalisation de l'emprunt (4) *pendant que le président du Conseil des ministres espagnol réussissait à précipiter la grève de Barcelone et limitait le mouvement au réseau catalan.*

Les carbonarios de la péninsule se sentirent perdus. Sans argent, impossible d'agir. Le gouvernement était sur ses gardes, l'armée, fidèle à son souverain et à ses traditions, guettait leurs pas.

Il fallait à tout prix faire cesser la grève et renoncer, pour le moment, à toute tentative révolutionnaire.

C'est ainsi que fut évité, grâce à l'intervention des contre-révolutionnaires, le mouvement qui devait éclater le mois de septembre dernier à Madrid.

Mais les carbonarios de Lisbonne n'abandonnent pas leurs projets et recommencent à conspirer activement contre la monarchie espagnole, dont le voisinage trouble leur orgie.

Nous espérons pouvoir donner bientôt des informations détaillées sur la fabrication de bombes à Lisbonne, dans la poudrière nationale, sous la haute direction du ministre de la Guerre. Nous pourrons également dire quelque chose sur l'introduction en Espagne de ces engins et d'une grande quantité d'armes et de munitions.

On remarquera dans le récit de notre confrère le passage qui concerne les démarches faites *sur l'ordre de M. Canalejas* pour empêcher l'emprunt qu'allaient contracter les révolutionnaires. Pour la seconde fois en un an, le premier ministre entravait les plans du Comité maçonnique international et empêchait la Révolution républicaine d'avoir lieu en Espagne. Dès lors, aucun doute n'était plus possible : l'ancien révolutionnaire, séduit par les délices du pouvoir, n'entendait pas laisser réduire en cendres l'édifice qui abritait sa fortune. Il continuerait à faire la guerre au Catholicisme, à expulser des moines, à provoquer le Saint-Siège ; mais il ne laisserait pas toucher à la monarchie espagnole. On comprend quelle colère dut gronder dans le cénacle secret qui prépare de haut les Révolutions et les régicides, quand on y constata la « trahison » de Canalejas...

(3) Non l'ambassadeur lui-même, mais un fonctionnaire de l'ambassade.

(4) On fit agir M. Poincaré lui-même pour empêcher l'emprunt.

Colère redoutable. Un mois ne s'était pas écoulé depuis l'échec de la Révolution projetée quand M. Canalejas reçut notification de sa condamnation à mort. Il n'en fit pas mystère à son entourage. C'est ainsi que le 8 novembre, assistant à un déjeuner d'hommes politiques espagnols, qui ont, depuis de longues années, l'habitude de se réunir chaque semaine, il parla de son assassinat possible. Un de ses amis, le marquis de Portago, s'étant récrié, M. Canalejas lui dit : « *Je sais que je suis condamné à mort ; vous pouvez m'en croire, car je possède les renseignements les plus sûrs.* » Ce jour-là même, l'anarchiste Manuel Pardinas, venant de Paris, franchissait la frontière espagnole. Quatre jours plus tard, le 12 novembre, il attendait M. Canalejas à la sortie du ministère, devant une librairie de la Puerta del Sol, et le tuait raide d'une balle de browning dans la nuque.

Fanatique sacrifié d'avance, l'assassin se faisait ensuite sauter la cervelle d'un second coup de son arme (5).

Telle est la vérité sur l'assassinat de M. Canalejas, qui a causé autant d'étonnement qu'il soulevait de réprobation. Si l'on voulait chercher un précédent à ce crime, il faudrait se reporter à l'assassinat du maréchal Prim, lequel commença, lui aussi, par être un agent maçonnique et dont la secte fit la fortune, mais qui désobéit aux ordres reçus le jour où il voulut établir en Espagne, au lieu de la République, la monarchie d'Amédée de Savoie. L'avant-veille du jour où le nouveau roi débarquait sur le sol espagnol, le cocher du maréchal Prim arrêtait la voiture de ce dernier, à la promenade, devant un groupe de curieux drapés dans leurs capes. Et ceux-ci, mettant en joue de courtes carabines, fusillaient le

(5) Manuel Pardinas Sarrato, né à El Grado (province de Huesca), en 1880, avait émigré de bonne heure dans la République Argentine, où il s'affilia aux groupements anarchistes. Expulsé pour propagande anarchiste, on le retrouve plus tard à Cuba, puis aux Etats-Unis. Il revint en Europe au commencement de cette année, toucha rapidement barre à Madrid, puis à Paris, puis à Londres. Après quoi il alla vivre paisiblement six mois à Bordeaux. Le 20 septembre, c'est-à-dire au lendemain de l'échec de la Révolution espagnole, il quittait brusquement Bordeaux et se rendait à Paris. Là, en quinze jours, il changea trois fois de domicile pour dépister toute surveillance possible. Le 7 novembre, il prenait le train pour Madrid pour aller commencer sa faction de mort ; le 12 novembre il commettait son crime. — Cette odyssée tourmentée permet difficilement d'admettre la version officielle, qui veut que l'assassin soit un « isolé » et ait agi spontanément.

maréchal dans son carrosse (6). L'enquête ne fit découvrir aucun des assassins et l'affaire finit par être classée.

On voit que les procédés maçonniques ne changent guère.

FLAVIEN BRENIER.

P. S. — Alphonse XIII vient de choisir le successeur de M. Canalejas : c'est le comte Romañones, l'un des sectaires les plus haineux de toute la Péninsule, et qui a cet avantage sur M. Canalejas d'être *officiellement franc-maçon*...

La nomination du comte Romañones a été accueillie chaleureusement par l'opposition républicaine des Cortès et par les Loges maçonniques espagnoles.

Que Dieu veille sur le roi d'Espagne !

FL. B.

(6) Le 28 décembre 1870. Le maréchal mourut deux jours plus tard.

Le « Sillon » a peur de la lumière

Dans notre dernier numéro, nous annoncions la publication de notre dossier sur le *Sillon* — publication qui commence dans le présent fascicule — et nous posions à la * *Démocratie* * , organe de M. Marc Sangnier, l'embarrassante question ci-après :

« Pourquoi la * *Démocratie* * , qui paraît quelque peu
« surprise de nous voir reproduire intégralement ses articles
« injurieux, n'userait-elle pas envers nous d'une réciprocité
« que notre courtoisie lui rendra, d'ailleurs, facile ?
« Nous allons, avec tout le calme nécessaire à l'historien,
« étudier une grave question : celle des origines juives du
« *Sillon* et des influences maçonniques qui se sont mani-
« festées dans son sein. Voilà qui est de nature à intéresser
« vivement les fidèles de M. Marc Sangnier... Il serait fâcheux
« qu'ils ne connussent notre documentation que par les arti-
« cles d'allure un peu spéciale que M. Hoog nous consacrera
« sans doute encore dans la * *Démocratie* * . Aussi faisons-
« nous à M. Marc Sangnier une proposition loyale. La voici :
« Nous continuerons à publier intégralement et scrupuleu-
« sement tous les articles de ses lieutenants ou de lui-même
« qui nous seront assénés, si outrageants soient-ils. De son
« côté, il s'engagera en bonne forme à publier dans la * *Démo-*
« *cratie* * , sans y rien changer et sans la tronquer, l'étude
« correcte et polie que nous allons consacrer aux dessous

« judéo-maçonniques du *Sillon*. De cette manière, ses cama-
« rades auront, comme nos lecteurs eux-mêmes, toutes les
« pièces sous les yeux et pourront apprécier en connaissance
« de cause.

« Nous attendons la réponse de M. Marc Sangnier.

« Gageons qu'il écartera de ses lèvres le calice que nous
« lui présentons... »

Les choses se sont passées comme nous l'avions prévu.

A l'offre courtoise que l'on vient de lire — et qu'accompagnaient un certain nombre de précisions qui montraient combien nous sommes armés — la * *Démocratie* * a répondu, sous le titre : « Quatrième dérobade du calomniateur », par un article qui suffit à liquider la question de la bonne foi de M. Sangnier. Nous avions parlé d'un « membre d'une Maçonnerie occultiste qui a joué un rôle actif dans le *Sillon* » et nous l'avions désigné d'une manière suffisamment claire pour qu'il se reconnût (1) : pas un mot, dans la * *Démocratie* *, sur ce sujet dangereux, qui eût pu éveiller l'inquiétude des sillonnistes de bonne foi, leur donner l'idée de se renseigner et leur faire découvrir le pot-aux-roses (ou *la Rosace* si l'on préfère). Pas un mot, non plus, sur le curieux témoignage de l'abbé Desgranges, ancien collaborateur de M. Marc Sangnier. Par contre, la * *Démocratie* * nous prodigue de pesantes plaisanteries au sujet de la remarque faite par nous que son titre est orné de deux étoiles maçonniques. ET ELLE TERMINE PAR UN REFUS FORMEL DE PLACER NOTRE DOSSIER SOUS LES YEUX DE SES LECTEURS, COMME NOUS LUI AVIONS PROPOSÉ DE LE FAIRE.

Voici le texte même du refus :

« Le calomniateur — qui reproduit fidèlement nos articles
« — nous met au défi de reproduire intégralement ceux
« qu'il annonce sur les « dessous judéo-maçonniques du
« *Sillon* » (car le calomniateur, naturellement, d'accord en
« cela avec sa complice inavouée l'*Action française*, veut que
« le *Sillon* vive encore). NOS LECTEURS NOUS EN VOUDRAIENT DE
« RELEVER CET IMPAYABLE DÉFI.

« Au reste, les gens de la *Revue Antimaçonnique* se sont

(1) Ce membre s'est, en effet, reconnu et nous a adressé une lettre sur laquelle nous aurons à revenir.

« mépris s'ils se sont jamais imaginés que nous entendions « discuter avec eux. On ne discute pas avec des calomnia- « teurs. On les somme de fournir leurs preuves, et s'ils ne « les fournissent pas, on les exécute. C'est ce que nous avons « fait. Et le seul engagement que nous puissions prendre « vis-à-vis d'eux, c'est de recommencer dès qu'ils nous en « fourniront l'occasion.

« Qu'ils se le tiennent pour dit !

« GEORGES HOOG. »

Ainsi donc, voilà qui est entendu : la * *Démocratie* * NE RELÈVERA PAS NOTRE DÉFI ! Nos lecteurs se rappellent que nous avions prévu cette solution.

Nous n'avions pas grand mérite à la prévoir. Les principaux collaborateurs de la * *Démocratie* * et du *Sillon*, M. Marc Sangnier en tête, *savent, en effet, parfaitement que l'œuvre qu'ils dirigent est la filiale d'un mouvement juif et est rattachée par mille liens secrets à la Franc-Maçonnerie occultiste.* Accepter notre offre de publier dans leurs propres colonnes les preuves de ces liens honteux, de n'en rien laisser ignorer à leurs lecteurs, eût été, pour M. Marc Sangnier et ses complices, un acte de pur suicide. Et M. Marc Sangnier est sans doute trop « bon catholique » pour vouloir se suicider, — surtout de cette manière-là...

Ses lecteurs ignoreront donc tout, et de ce que nous avons dit, et surtout de ce que nous allons dire. Le salut de la « ténébreuse officine » du boulevard Raspail est à ce prix. Tout au plus, au fur et à mesure que paraîtront dans la *Revue Antimaçonnique* les révélations dont nos amis pourront apprécier la gravité, verra-t-on la * *Démocratie* * numéroter la « quinzième, seizième, dix-septième dérobade du calomniateur », et annoncer avec indignation à son public... que nous n'avons encore rien pu dire. Le mensonge sera évident pour toute personne lisant notre revue ; mais les « camarades » sillonnistes, eux, ne lisent que la * *Démocratie* * , et ils resteront persuadés que l'agent maçonnique Marc Sangnier est pur de tout reproche. N'est-ce pas l'essentiel pour ce dernier ?

Cette tactique de dissimulation et... d'inexactitude volontaire n'est, d'ailleurs, pas nouvelle au *Sillon*. Au temps où Rome adressait déjà à celui-ci de sévères remontrances,

M. Marc Sangnier les taisait et publiait hardiment dans son organe des félicitations pontificales qu'il n'avait pas reçues. Les journaux catholiques s'étonnaient, s'indignaient ; mais « l'apôtre Marc » savait ce qu'il faisait en fabriquant ainsi de véritables faux : son public, hypnotisé par lui et ne lisant que les organes sillonnistes, prenait au pied de la lettre les félicitations inexistantes du Souverain Pontife. Détromper les sillonnistes à ce sujet était chose impossible... Pourquoi, dès lors, serions-nous surpris aujourd'hui d'un procédé de falsification dont le Chef de l'Eglise a été lui-même victime ?

Nous aurions, d'ailleurs, à un certain point de vue, mauvaise grâce à nous plaindre du refus de M. Marc Sangnier. Certains de nos amis — qui ne connaissent pas encore les preuves en notre possession — inclinaient à croire M. Marc Sangnier égaré, fourvoyé, mais sincère. Son refus de placer sous les yeux de ses lecteurs les pièces du procès — de son procès — montre ce qu'il faut penser de sa sincérité : Cet « honnête homme » a peur de la lumière...

F. S.-Ch.

Une conférence sur le « Sillon »

NOTRE président le commandant de Fraville a fait, le 29 octobre, dans une conférence organisée à la salle des Agriculteurs de France par le Comité électoral du XVIIe arrondissement, une conférence dans laquelle il a été amené à parler du *Sillon* et à donner un aperçu de ce que nous savons sur cette association et sur son succédané, la *Ligue de la Jeune République*.

Après avoir consacré la première partie de son discours à constater les magnifiques progrès accomplis en France par l'idée antimaçonnique, l'orateur a rappelé que l'habileté de la Franc-Maçonnerie a toujours consisté à s'emparer des mouvements d'opinion, au moyen de ce qu'on appelle, en Loge, des « individualités soigneusement couvertes », c'est-à-dire de ce que nous nommons en bon français des « agents provocateurs ».

C'est ainsi qu'après la mutilation de la Patrie, en 1870, l'idée de revanche germait dans tous les cœurs. Elle pouvait sauver le pays en le galvanisant. La Franc-Maçonnerie veillait, et elle eut Gambetta (l'homme dont les rapports secrets avec Bismarck sont aujourd'hui prouvés) pour canaliser la revanche sous prétexte d'en prendre la tête.

En 1884, l'Encyclique *Humanum Genus* cause une sensation profonde et donne une impulsion mondiale à l'Antimaçonnerie. Le péril est grand pour la Veuve. Vite le F.·. Léo Taxil se convertit, prend la tête du mouvement antimaçonnique et le conduit à une gigantesque mystification.

En 1909, les ignominies de l'école athée amènent une réaction parmi les pères de famille. Un de nos ligueurs, le

chanoine Tournier, vicaire général de Belley, crée la première association de pères de famille, qui essaime rapidement. Aussitôt, un agent maçonnique, M. Désiré Gurnaud, tente de prendre la tête du mouvement et de le faire dévier. Mais notre Ligue veillait : elle démasqua le personnage et l'amena à se réfugier sous le patronage de Ferdinand Buisson et du F.·. Fournière.

De nos jours, la Ligue d'Education Nationale (filiale française des Boys Scouts) a été créée par la Franc-Maçonnerie et les Théosophes pour concurrencer la magnifique organisation des sociétés catholiques de gymnastique du Dr Michaux qui groupent 125.000 jeunes gens. Nous avons, les premiers, arraché son masque, à l'organisation des Boys Scouts, cette dernière venue des associations à faux nez.

Il faut que nous arrachions de même le masque du *Sillon*, qui tire son origine des maçonniques « Sociétés de culture morale », fondées aux Etats-Unis en 1885, par un groupe de Juifs réformistes, dont le plus apparent est M. Félix Adler. Ce sont ces sociétés, dont la propagande est un chef-d'œuvre d'habileté perfide, qui ont envahi l'Europe après l'Amérique et qui ont abouti : en Italie, à l'abbé Murri (aujourd'hui excommunié) et à la Ligue démocratique chrétienne italienne; en Belgique, à l'abbé Daëns (repentant à son lit de mort) et aux Catholiques démocrates belges ; en Allemagne, au P. Hermann Schell, à M. ten Hompel et à la *Ligue de l'Index* (condamnée par Rome il y a quelques années) ; en France, à M. Marc Sangnier, au *Sillon* (déjà condamné par Rome), et à la **Démocratie**, qui le sera sans doute bientôt.

Le commandant de Fraville retrace dans ses moindres détails cette ténébreuse intrigue, dont quelques Juifs ont, à l'origine, tenu tous les fils, et il rappelle les péripéties du *Parlement des Religions* (à Chicago, 1893), condamné par Rome, et du *Congrès des Religions* (à Paris, 1900), également condamné par Rome ; il recherche la part prise par M. l'abbé Klein et M. Marc Sangnier dans ces deux conspirations anticatholiques, et fournit à profusion, sur leur rôle, des précisions, des dates et des références (1). Passant ensuite aux sociétés secrètes modernistes qui ont fonctionné dans les séminaires français à partir de 1901, l'orateur étudie le

(1) Nos lecteurs trouveront tous les détails nécessaires sur cette importante question dans l'étude que nous commençons sur : *Les dessous du Sillon*.

nombre des conjurés, leurs procédés et les liens occultes qui les rattachaient à M. Marc Sangnier.

Ces sociétés secrètes modernistes, pourchassées par l'Episcopat, assuraient le recrutement du *Sillon* dans le clergé. Mais le *Sillon* lui-même était dominé par plusieurs sociétés secrètes maçonniques, au premier rang desquelles la Rose ✝ Croix et la Théosophie. Il en est de même du succédané actuel du *Sillon*, la *Ligue de la Jeune République*. Là encore, le commandant de Fraville multiplie les noms et les précisions. (Nos lecteurs pourront juger, par l'étude que nous commençons d'autre part, de l'intérêt de celles-ci.)

En terminant, l'orateur a sonné le ralliement autour des Ligues antimaçonniques, dont l'action tenace et clairvoyante peut seule permettre de déjouer les complots des ennemis cachés de l'Eglise et de la Patrie.

Cette conférence, qui a littéralement passionné l'auditoire, a été chaleureusement applaudie. Elle a été suivie d'une partie concertante.

Et maintenant, continuons à étudier sur le vif la bonne foi de M. Marc Sangnier et de son organe la ⋆*Démocratie*⋆.

Pour qu'ils n'ignorassent pas les accusations portées et les faits produits contre eux par le commandant de Fraville, des cartes d'entrée à cette conférence avaient été envoyées à leur officine du boulevard Raspail. Ces cartes furent sans doute utilisées, car deux amis de Marc Sangnier se trouvaient dans la salle et un compte rendu de la réunion a, depuis, paru dans la ⋆*Démocratie*⋆.

Eh bien ! nos lecteurs n'apprendront pas sans indignation que le compte rendu de la ⋆*Démocratie*⋆ PASSE COMPLÈTEMENT SOUS SILENCE LES ACCUSATIONS PORTÉES PAR NOTRE PRÉSIDENT ET LES FAITS PRODUITS PAR LUI. PAS UNE LIGNE, PAS UN MOT, N'EST CONSACRÉ A DISCUTER SON ÉCRASANT RÉQUISITOIRE... Avant tout, n'est-ce pas, il faut que les lecteurs de la ⋆*Démocratie*⋆ ne se doutent de rien : donc, pas même une allusion qui pourrait leur donner l'idée de se renseigner sur les attaches maçonniques du *Sillon*, mué en *Jeune République*. La consigne est de nous injurier à raison de deux ou trois articles d'invectives chaque semaine, mais, dans ces articles, il ne faut même pas faire allusion au sujet dangereux !

Nous livrons cette attitude à la conscience de tous les honnêtes gens : qu'ils apprécient si elle n'est pas, déjà, UN AVEU.

La Pornographie au « Sillon »

La ⋆ *Démocratie* ⋆ n'a donc pas dit un mot des faits et des preuves contenus dans le discours du commandant de Fraville. Il fallait cependant bien faire allusion à la réunion, qui ne pouvait passer inaperçue. Le rédacteur de la feuille maçonnico-catholique s'avisa d'un biais : la conférence, organisée par le Comité électoral du XVII[e], était suivie d'un concert, avec le concours de chansonniers montmartrois. Eurêka ! C'était là-dessus qu'il fallait appuyer... Et le collaborateur de M. Marc Sangnier appuya — avec quelle dextérité de touche ! — en intitulant son compte rendu :

UNE CONFÉRENCE DU CALOMNIATEUR.

La réunion se termine par des chansons grivoises.

Et de justifier cet étrange sous-titre par les lignes suivantes :

> L'assemblée, — si trente-quatre personnes constituent une assemblée, — qui somnolait durant que le Fraville débitait d'une voix blanche ses inepties, se réveilla subitement en entendant des chansonniers de la Boîte à Fursy et du cabaret des 4 Z'Arts, attaquer des refrains, non seulement lestes, mais grivois, dont l' « éminent conférencier » ne manquait pas de souligner par ses applaudissements les passages les plus risqués !...
>
> Qu'il serait donc beau de voir les bonnes causes dignement et honnêtement servies !

Vraiment ?

Eh bien ! disons tout de suite à M. Marc Sangnier qu'en

insérant une insulte de ce genre, il a dépassé la mesure. Qu'il nous fasse invectiver par son Hoog, à grands renforts de grossièretés, cela ne saurait nous émouvoir. Mais, cette fois, le susurrement haineux de la ⋆ *Démocratie* ⋆ mérite mieux que du dédain : il lui faut une correction ignominieuse. Nous allons la lui administrer.

Il ne faut jamais, Monsieur Sangnier, parler de corde dans la maison d'un pendu, ni de pornographie dans les colonnes de la ⋆ *Démocratie* ⋆. C'est qu'en effet votre pieux journal est pénétré pour les pornographes d'une affection des plus tendres : il les aime, il les choie, il les recommande, et son admiration pour eux est si grande qu'il n'hésite pas à mettre leurs productions les plus... réalistes sur le même pied que la Sainte Ecriture.

Vous vous récriez, ô « grand Chrétien » — comme vous vous faites appeler par vos thuriféraires ?... Ne protestez pas, car vous ne tromperez personne. Nous n'avançons rien que nous ne soyons prêts à prouver abondamment. Pour commencer, voici une preuve toute fraîche, une preuve qui ne remonte pas aux temps de l'ancien *Sillon*, dont vous cherchez à vous dégager comme d'une tunique de Nessus. Nous l'extrayons, cette preuve, de la ⋆ *Démocratie* ⋆ du 23 septembre 1912.

Relisez le numéro de ce jour-là et vous y trouverez une critique littéraire signée de votre collaborateur Adolphe Ribaux auquel est confié le soin de renseigner les lecteurs de la ⋆ *Démocratie* ⋆ sur la valeur des ouvrages qui paraissent en librairie. Ce jour-là, le critique littéraire de la ⋆ *Démocratie* ⋆ signale tout particulièrement à ses lecteurs « trois petites merveilles » qui viennent d'être mises en vente. Ce sont : la *Vie et légende de saint François d'Assise*, la *Légende de Tristan et d'Yseult*, et... *le Jardin des caresses*.

Ce dernier ouvrage surtout exalte l'enthousiasme de la ⋆ *Démocratie* ⋆. Elle s'écrie : « Quant au *Jardin des Caresses*, « ce sont des poésies traduites de l'arabe, ET IL EST IMPOSSIBLE « DE NE PAS LES RAPPROCHER DE CE QUE LE CANTIQUE DES CANTIQUES A DE PLUS BEAU. »

Après cette comparaison sacrilège, la ⋆ *Démocratie* ⋆ se rabat sur l'aspect matériel du volume pour le recommander encore. Et de dire :

Voilà donc autant d'aromates choisis, et mon cher ami H... P... (1), mon collaborateur d'il y a trente ans pour *Pierrot sculpteur* et d'autres piécettes en vers, H... P... devenu, par la grâce des Dieux, éditeur d'art, les a enfermés en de précieuses cassolettes. On ne peut rien imaginer de plus fin, de plus distingué, de plus délicieux que la forme typographique de ces volumes à 3 fr. 50. Pour ce prix-là c'est un miracle de bon goût, de luxe, de charme — et je cherche d'autres épithètes, où la flatterie n'entre pour rien, car si P... s'est plu à cette admirable vulgarisation, il a à son actif la publication d'ouvrages qui, hélas ! ne peuvent entrer que dans des bibliothèques de millionnaires. A notre époque de mercantilisme à outrance, dans le domaine de la librairie comme ailleurs, il est réconfortant de voir une maison d'édition profiter des gros gains acquis par des livres à 600, 1.000 francs et plus, pour en lancer, à moins de cent sous, d'autres qui sont une joie de l'esprit et un régal des yeux.

ADOLPHE RIBAUX.

Comme on le voit, rien n'est épargné pour aguicher le lecteur — ce bon lecteur de la ⋆ *Démocratie* ⋆, camelot fidèle à la porte des églises, jeune prêtre fraîchement sorti du Séminaire, voire jeune fille pour qui « l'apôtre Marc » est le saint Paul de ce siècle. Songez, en effet, qu'il s'agit là « d'aromates choisis », enfermés dans de « précieuses cassolettes », d'un « miracle de bon goût et de charme», « joie de l'esprit et régal des yeux » ; songez enfin qu'il est « impossible de ne pas « rapprocher le *Jardin des Caresses* de ce que le Cantique « des Cantiques a de plus beau ». C'est la ⋆ *Démocratie* ⋆ qui le dit, et l'organe du *Sillon* ne ment jamais.

Eh bien ! nous avons suivi le conseil donné par l'organe de M. Marc Sangnier : nous avons feuilleté l'ouvrage que ce journaliste pudibond recommande à ses lecteurs et nous avons le regret de constater qu'il appartient à cette catégorie de volumes qu'on relègue dans l'Enfer des Bibliothèques. *C'est un livre nettement pornographique.*

« Faites-en la preuve ! » va être tentée de s'écrier la ⋆ *Démocratie* ⋆, qui se doute bien que le respect que nous avons pour nos lecteurs ne nous permet pas de reproduire ici, à titre d'échantillon, quelques pages de la littérature un peu trop spéciale qu'on compare, chez M. Marc Sangnier, à l'Ecriture Sainte.

Fort heureusement, il existe pour nous une manière de faire cette preuve sans choquer la délicatesse de notre public.

(1) Nous jugeons inutile de faire de la réclame à l'ouvrage en indiquant l'éditeur.

Le latin, qui dans ses mots brave l'honnêteté, nous viendra en aide ; et, grâce à une opportune traduction dans la langue d'Horace et de Martial, nous pourrons reproduire ci-après des morceaux choisis du *Jardin des caresses*. Bornons-nous à dire que cette succession de tableaux pourrait être intitulée : « Avant, Pendant, Après »...

Genibus meis insidebat. Manum meam sub vestem suam talarem induxeram et, voce indifferente, pecorum, canum agilitatis et pascourum loquebar.

Crura sua levigata erant et firma. Visa est tandem quod eam blande palpabam se intelligere.

— Serpens est sub veste mea talare, ridendo dicebat illa.

— Optime, iterum dixi, quæro illum.

. . . .

Jam vesperescebat. Zelotypus, se occultabat sol, concesserat enim mihi vestibus denudata apparere.

. . . .

Manus mea, sigillum fremens, cooperiebat Illum.

— Dixit illa : Hortus tuus est corpus meus et ipse est rivus in quo te immergis quando hortum permeavisti.

Pronus in ventrem meum adest ut acerra in herba. Pronus in ventrem meum adest ut puteo cujus marginem sol tepefacit. Pronus in ventrem meum adest ut granatum apertum, ut spelunca thesauris plena.

. . . .

Cum venter tuus dorsum equorum meorum tractabilius est, cum sint basia tua ut falcones insatiabiles.

Super molles colles corporis tui procumbens, fonti oris tui bibo, manipulos meos stringens.

. . . .

(Falcones) cœrulei pasti, dormiunt. Rostrum eorum adhuc sanguinis commaculatur et ungues eorum baculum eburneum stringunt. Hoc modo aliquando dormis, amoris pasta, os contusum, et brachia tua circa corpus meum nodo stricta.

(Pages 14, 26, 68, 69, 89, 90, 121.)

M. Marc Sangnier se pique de savoir le latin, puisqu'il

entreprit jadis de démontrer que la parole pontificale relative aux Sillonnistes — *Viam sequuntur damnosam* — avait le sens le plus élogieux. Nous espérons qu'il déchiffrera sans peine les « aromates choisis », « joie de l'esprit et régal des yeux », qu'il a contribué à propager dans sa clientèle catholique à l'aide de ce que la * *Démocratie* * appelle « une admirable vulgarisation ». Nous lui demandons seulement de nous expliquer en quoi ces scènes naturalistes sont comparables à « ce qu'il y a de plus beau » dans l'Ecriture Sainte ?...

Peut-être conviendrait-il aussi de demander à M. Marc Sangnier comment il concilie les éloges décernés par son journal à l'étrange littérature que nous signalons plus haut avec sa collaboration active à la *Ligue française de la moralité publique,* dont le Secrétariat est 47, rue des Petites-Ecuries ?

M. Sangnier nous répondra peut-être que cette Ligue est fort indulgente pour la moralité de ses propres membres, vu son caractère d'association maçonnique et le rôle qu'y joue M. Raoul Vimard, de l'Association nationale des Libres Penseurs...

Alors tout s'explique.

F. S.-Ch.

Les dessous du "Sillon"

MAÇONNISME ET JUIVERIE

« Nous ne connaissons que trop « les sombres officines où l'on éla- « bore ces doctrines délétères qui ne « devraient pas séduire des esprits « clairvoyants. Les chefs du *Sillon* « n'ont pu s'en défendre. » (Lettre de S. S. Pie X à l'Episcopat français, le 25 août 1910.)

« Le 25 août 1910, une nouvelle « Encyclique dénonce et condamne « les doctrines du Sillonnisme, erreurs « funestes qui, atteintes par l'ana- « thème, se cachent sous de misé- « rables subterfuges et, vouées à la « mort, veulent vivre encore. » (Lettre de Mgr l'Evêque de Marseille à ses diocésains, *Semaine* de Marseille du 15 septembre 1912.)

AVANT-PROPOS

La *Ligue Française Antimaçonnique*, dont la présente revue est l'organe, étant sincèrement et profondément catholique, est naturellement ennemie du scandale : elle l'a prouvé en diverses circonstances, en s'abstenant de porter le coup de grâce à de perfides ennemis démasqués, simplement parce que la moralité générale n'aurait rien gagné à l'étalage public de leurs méfaits. Il est cependant une limite au delà de laquelle on ne saurait plus compter sur notre charité chrétienne, et cette limite est forcément atteinte quand la perfidie des adversaires que nous démasquons se double de dénégations effrontées et d'invitations cyniques à dire tout ce que nous savons sur leur compte. On ne s'étonnera donc pas que nous finissions par

relever le gant que M. Marc Sangnier et ses amis nous ont jeté. Ce faisant, nous ne nourrissons pas l'espoir de ramener dans la voie droite les chefs du *Sillon* : il y a trop longtemps qu'un pacte honteux lie ces hommes, dont Pie X a stigmatisé les « âmes fuyantes » ! Nous n'espérons pas non plus faire parvenir la vérité jusqu'aux Sillonnistes de bonne foi, puisque M. Marc Sangnier a, prudemment, refusé de publier dans la ⋆*Démocratie*⋆ les pièces de son procès. Mais nous pouvons, du moins, renseigner nos amis, les armer dans la lutte qu'ils ont à soutenir contre les Sillonnistes, en leur révélant les liens anciens et actuels qui unissent le *Sillon* et la *Jeune République* à la Juiverie d'une part, à certaines obédiences maçonniques de l'autre.

Quand notre directeur, le commandant de Fraville, fit allusion, dans une conférence faite sous la présidence effective de Mgr Metreau, évêque de Tours, aux rapports existant entre M. Marc Sangnier et la Franc-Maçonnerie, la ⋆ *Démocratie*⋆ commença par se taire, comme elle s'était tue dans vingt occasions précédentes, où les orateurs de notre Ligue avaient signalé ces rapports. Mais une circonstance, indépendante de la volonté de M. Sangnier, l'obligea cette fois à parler : une dame fort riche, qui compte parmi les principaux bailleurs de fonds du *Sillon* et de la ⋆*Démocratie*⋆, et qui habite aux environs de Tours, avait recueilli les échos de la conférence. Elle exigea de M. Sangnier une protestation, qu'il était bien difficile de lui refuser. Du moins, M. Sangnier (qui vécut dès lors des heures de mortelle inquiétude) s'efforça-t-il de limiter le débat en le faisant dévier en polémique injurieuse. Mais le Saltabadil qu'il chargea de soutenir sa querelle, un M. Georges Hoog, fit en vain déferler des vagues d'invectives poissardes contre notre tranquille fermeté. Le pauvre homme peut aujourd'hui mesurer toute l'insuffisance de sa tactique, en constatant le résultat obtenu : nous n'avons pas répondu à une seule de ses injures, et nous publions, à notre heure, la vérité sur les dessous du *Sillon*.

Si M. Marc Sangnier savait parfaitement, savait trop, ce que nous voulions dire en parlant de ces dessous, certains de nos abonnés ont manifesté quelque surprise en nous voyant dénoncer une connivence formelle entre les Sillonnistes et les Francs-Maçons : ils savaient bien que M. Sangnier et son entourage faisaient en toute occasion le jeu de la Franc-Maçonnerie, mais ils croyaient à l'inconscience de cet homme

fort intelligent, ils se l'imaginaient dupe et non complice. L'affirmation que nous connaissions les « ténébreuses officines » dénoncées par le Pape Pie X comme responsahles de l'hérésie du *Sillon* leur faisait désirer vivement des révélations définitives. L'heure est venue de satisfaire ce désir.

Qu'il nous soit permis, cependant, de constater que dans la voie de ces révélations nous comptons deux illustres précurseurs, dont l'un n'est autre que le Saint-Siège lui-même. Quant à l'autre, c'est l'énergique prélat que nous avons offert à M. Marc Sangnier de prendre pour juge de notre querelle : Mgr Dubillard, jadis évêque de Quimper, et aujourd'hui cardinal-archevêque de Chambéry.

Dès 1901, obligé de se préoccuper de l'envahissement de son diocèse de Quimper par les doctrines et l'organisation sillonnistes, Mgr Dubillard arrivait, en effet, en ce qui concernait cette organisation, à des conclusions identiques aux nôtres ; dans un mandement qui fit grand bruit, il dénonçait le caractère nettement anti catholique des menées démocrates et sillonnistes et il signalait à l'attention de ses collègues de l'Episcopat « l'analogie existant entre « ce travail souterrain et les programmes élaborés dans « les loges maçonniques ». Avec une clairvoyance admirable, que les résultats de notre enquête n'ont fait que confirmer pleinement, il discernait dans les agissements des amis de M. Sangnier la main de la Franc-Maçonnerie, résolue à conquérir les Séminaires. Mieux encore, il montrait que les Juifs avaient, de longue date, prémédité cette conquête, et il en donnait pour preuve un curieux article de l'*Univers Israélite*, lequel estimait que les intérêts les plus sacrés de *l'Alliance Israélite Universelle* exigeaient qu'elle s'occupât des Séminaires, « particulièrement en France, car la France, « grâce à son génie généralisateur et expansif, peut être « appelée un jour à faire pour la *synthèse religieuse* ce qu'elle « fit pour la reconstitution civile et politique du monde ».

Cette tentative de « synthèse religieuse », c'est-à-dire de fusion des religions, qui est tout le *Sillon* d'hier et la *Jeune République* d'aujourd'hui, Mgr Dubillard la dénonçait en termes d'une vigueur inégalée. Il y gagna les injures passionnées des amis de M. Marc Sangnier, et des procédés qui nous aident à faire bon marché de ceux que la ⋆*Démocratie*⋆ a aujourd'hui à notre endroit quand nous pensons que cet illustre prélat les supporta avec une sérénité admirable. Le *Sillon*,

qui mena contre l'évêque de Quimper une guerre sournoise et féroce, s'était juré de l'amener à renoncer à son diocèse. Il y réussit d'une manière qu'il n'avait pas prévue : le Pape, qui devait condamner M. Marc Sangnier et stigmatiser les « ténébreuses officines », se préoccupa de cet évêque qui avait si courageusement résisté à l'hérésie démocratique ; il l'éleva d'abord à l'archevêché de Chambéry et lui donna ensuite le premier chapeau de cardinal destiné à la France. Telle fut l'issue de la première « exécution » — pour employer le langage de M. Hoog — qu'ait entraînée la divulgation des dessous maçonniques et juifs du *Sillon*.

Nous nous devions de rappeler ce précédent avant d'aborder le fond de notre étude. Nos lecteurs pourront juger que dans la voie ouverte par S. Em. le cardinal Dubillard nous avons mis au jour d'assez intéressantes trouvailles. S'il résulte de ces trouvailles quelque bien pour l'Eglise, nous en reportons dès à présent le mérite sur la Providence qui nous a permis de les faire. *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam !*

CHAPITRE I[er]

LES ORIGINES JUIVES.

Dans son mandement de 1901, Mgr Dubillard, recherchant les meneurs secrets de l'organisation démocrate chrétienne et sillonniste, n'hésitait pas à désigner la Franc-Maçonnerie et les Juifs. Une étude attentive de la question nous a amené à constater que si les influences qui dominent actuellement M. Marc Sangnier sont maçonniques, et surtout maçonniques occultistes, les origines du mouvement dont le *Sillon* est issu sont principalement juives. Ces origines sont, d'ailleurs, sensiblement plus anciennes que la personnalité de M. Sangnier, qui n'est âgé que d'une quarantaine d'années : le programme religieux, politique et social dont se réclame aujourd'hui le chef du *Sillon* fut, en effet, élaboré il y a plus d'un demi-siècle dans une Synagogue des Etat-Unis.

L'homme qui formula ce programme, très connu en Amérique (où on le baptisa, vers la fin de sa vie, le « pape juif »), est, par contre, à peu près ignoré de ce côté de l'Océan. Il s'appelait Isaac Wise et était, vers 1845, rabbin de la commu-

nauté juive d'Albany, capitale de l'Etat de New-York. C'est cette année-là qu'il commença à entretenir son auditoire, aux assemblées sabbatiques, de la nécessité d'une réforme religieuse. Isaac Wise concevait cette réforme comme devant être opérée d'abord dans la religion judaïque, mais nullement comme devant rester spéciale à cette religion. Son but était même d'en faire le point de départ, dans chaque confession, d'un mouvement correspondant, qui eût finalement abouti à une sorte de « synthèse religieuse » réunissant, sur un terrain restreint, mais commun, tous les croyants de tous les cultes. Il s'agissait, en substance, d'éliminer, dans chaque religion, toutes les pratiques et tous les dogmes ayant un caractère particulier, pour ne conserver que les pratiques et les dogmes communs à l'universalité ou, du moins, à la grande majorité des religions de l'Humanité. Ce procédé des concessions mutuelles permettrait, exposait Isaac Wise, de fécondes collaborations entre gens divisés jusque-là par leur foi d'origine, et il préparerait, en outre, une fusion religieuse définitive, qui ne pouvait manquer de se faire sous l'égide et au profit du Judaïsme, initiateur et conducteur de cette simplification des dogmes.

La communauté juive d'Albany ne parut pas goûter le projet de son rabbin, malgré le but de conquête judaïque que ce dernier assignait à la réforme préconisée. On vit surtout dans le projet d'Isaac Wise la nécessité d'abandonner des pratiques séculaires et des croyances auxquelles Israël est toujours resté passionnément attaché. On traita donc le novateur en hérétique et on procéda à son expulsion violente de la Synagogue, par un beau matin de l'an 1846. Isaac Wise, pasteur sans troupeau, fut réduit à aller errer à la recherche de fidèles. Il n'en trouva guère parmi les Juifs de moyenne et de basse condition, qui, réduits à baragouiner l'anglais pour l'exercice de leurs professions, tenaient du moins à ce que leurs rabbins ignorassent la langue des *goym* et ne pardonnaient pas à Wise de la savoir parfaitement. Mais des Juifs cultivés et parvenus à de hautes situations sociales comprirent mieux les plans du rabbin expulsé. Ils lui donnèrent les moyens de les réaliser et l'établirent, en 1854, à Cincinnati, d'où il put rayonner sur tout l'Ouest des Etats-Unis, groupant et formant des adeptes. Grâce aux ressources financières mises à sa disposition par les princes en Israël, il put promptement élever les trois colonnes maîtresses de son œuvre :

le Séminaire hébraïque de Cincinnati, la Conférence des rabbins réformés et l'Union des Communautés israélites des Etats-Unis. Le Judaïsme réformiste était né.

On se tromperait beaucoup en imaginant qu'il avait pour but essentiel de transformer le Judaïsme traditionnel et de lui faire abandonner ses dogmes. Outre l'évidente difficulté qu'eût présenté pareille tâche, Isaac Wise semble avoir considéré comme inutile une pénétration profonde de l'élément juif par ses idées. Il fallait à ces dernières un noyau d'apôtres, une base d'opérations sûre et un soutien financier : les classes élevées du Judaïsme américain lui fournissaient tout cela. Mais c'était dans les milieux chrétiens (qu'ils fussent catholiques ou protestants) que les conquêtes les plus intéressantes lui semblaient devoir être faites. Jamais Isaac Wise, ni ses successeurs Lilienthal, Silvermann, Adler et Sheldon, ne perdirent de vue cet objectif, qui donne au Judaïsme réformiste un caractère très net de conquête extérieure.

Nous n'avons pas l'intention de suivre dans tous ses détails le mouvement déchaîné par Wise (1), ses progrès et ses revers, en Amérique et dans le monde. Ses idées elles-mêmes, d'abord restées prudemment voilées, allèrent en se précisant. Qu'il nous suffise de dire qu'elles aboutirent, en 1885, à une assemblée solennelle des rabbins réformés, tenue à Pittsburg (Etats-Unis), dans laquelle fut adoptée une Déclaration qui constitue la profession de foi du Judaïsme réformiste. En voici les dispositions principales : « La religion judaïque contient la plus haute forme de l'idée de Dieu. La Bible est un puissant instrument d'instruction religieuse, *mais elle révèle les idées surannées d'un âge primitif ; sa morale est la seule chose qui ait droit au respect absolu. Les cérémonies religieuses qui contrarient les coutumes et l'esprit*

(1) Wise fut l'apôtre principal du Judaïsme réformiste, mais il ne le résume pas tout entier. Dès 1843, s'étaient ouvertes aux Etats-Unis deux Synagogues réformées, le temple Emmanuel à New-York, et le temple Har Sinaï à Baltimore. D'autres centres de réforme existèrent parallèlement à Wise, mais indépendamment de lui. Ces tentatives n'eurent, d'ailleurs, ni ampleur, ni unité, ni but précis. Les innovations consistaient surtout dans des simplifications de l'office sabbatique. Le réformisme d'Isaac Wise, par contre, a surtout visé à produire une synthèse des religions et il a donné naissance à de redoutables infiltrations dans le monde chrétien. Consulter, à ce sujet, l'ouvrage d'Henry Bargy : *la Religion dans la société aux Etats-Unis*, Paris, 1902.

de la civilisation moderne doivent être rejetées. Le Judaïsme est une religion progressiste, qui s'efforce de se mettre en harmonie avec les exigences de la Raison. Il faut rejeter la croyance à la résurrection des corps, à l'Enfer et au Paradis. *Le devoir des Juifs est de prendre une part active à l'effort des temps modernes pour résoudre, selon la justice et le droit, les problèmes que soulèvent les transformations sociales.* Les Juifs, n'étant plus une nation, ne doivent plus fixer leurs yeux sur la Palestine. »

Un tel programme, on le remarquera, mettait le Judaïsme réformiste tellement en dehors de la tradition hébraïque qu'il ne lui permettait plus d'exercer une influence sérieuse sur la masse juive ; mais il le mettait à même, par contre, d'entrer en contact avec tout ce que les confessions chrétiennes comptaient de cerveaux inquiets, insubordonnés et tourmentés par l'esprit du siècle. Enfin, et ce n'est pas la constatation la moins importante, la Déclaration de Pittsburg formulait des principes fondamentaux qui allaient être, quelques années plus tard, adoptés littéralement par les Modernistes et les Démocrates chrétiens de tous les pays. L'œuvre d'Isaac Wise et de ses successeurs immédiats offre donc cette particularité qu'elle a profondément remué la Chrétienté, et surtout le Catholicisme, tout en ne produisant dans la collectivité juive que des troubles de petite importance et sans grand lendemain (2).

Comment s'est opérée cette inoculation à la religion du

(2) Le Judaïsme réformiste est présentement en pleine dissolution aux Etats-Unis et au Canada, où il a été noyé sous l'immense immigration des Juifs de Russie, de Pologne, de Hongrie et de Roumanie, tous conservateurs farouches. Par contre, un centre de Judaïsme réformiste, d'ailleurs encore peu important, s'est créé à Paris, où a été inauguré, rue Copernic, le 1er décembre 1907, le temple de l'*Union libérale Israélite*. Le chef de cette *Union*, qui reproduit assez fidèlement les opinions d'Isaac Wise, est le rabbin Louis-Germain Lévy, qui met à la base de sa doctrine religieuse les deux principes suivants : « 1° Toute religion qui veut continuer à vivre doit évoluer avec le temps ; 2° aucun dogme n'est recevable qui contredit d'une manière quelconque les exigences de la raison. » La première de ces formules a été produite vingt fois, sous des formes différentes, par M. Marc Sangnier ; la seconde constitue la moelle du modernisme de l'ex-abbé Loisy. Aussi bien, le rabbin Germain Lévy, M. Marc Sangnier et l'ex-abbé Loisy sont-ils tous, à des degrés divers, les fils intellectuels d'Isaac Wise : on le verra par la suite de cette étude.

On consultera avec fruit, sur le rabbin Germain Lévy, un intéressant travail de M. Maurice Pézard, paru dans le *Mercure de France* du 1er août 1908 : « le Modernisme chez les Juifs ».

Christ d'un virus préparé dans un laboratoire judaïque ? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner. Mais, tout d'abord, il convient d'insister sur ce point que l'inoculation a été volontairement opérée par le praticien hébreu et dans le but de transformer le corps chrétien en un organisme judaïsant. On en trouve la preuve dans la polémique qui s'éleva entre le rabbin Silvermann, un des lieutenants d'Isaac Wise, et le pasteur Cobb, un des chefs de l'Eglise Unitairienne. Cette Eglise, composée surtout de protestants affiliés aux Loges maçonniques américaines, poursuivait le but de réconcilier entre eux les membres des sectes protestantes, en les mettant d'accord sur un minimum d'opinions communes. Une telle méthode, assez identique à celle du Judaïsme réformiste, fit entrevoir au pasteur Cobb la possibilité d'une entente entre les deux mouvements. Il ne crut donc pas s'avancer en disant que l'évolution des disciples d'Isaac Wise vers un déisme allégé de dogmes les conduirait à l'Eglise Unitairienne. La réponse ne se fit pas attendre : soulevant pour un instant le masque, le rabbin Silvermann répondit à M. Cobb qu'il se trompait, que ce n'était pas le Judaïsme réformiste qui se laissait entraîner vers les Unitairiens, mais que c'étaient, au contraire, les Unitairiens qui, glissant hors de la foi Chrétienne, étaient entraînés vers le Judaïsme (3). De telles sincérités de langage sont, d'ailleurs, exceptionnelles dans les annales des disciples d'Isaac Wise : leur répétition n'eût pas permis l'exécution du plan de conquête qui fut, à partir de 1875 surtout, poursuivi méthodiquement.

Le principal des moyens employés pour extérioriser parmi les Chrétiens le système moderniste de Wise fut la création des *Sociétés de Culture Morale.* La première de ces Sociétés (*Society for Ethical Culture*) fut fondée à New-York, le 15 mai 1876, par le fils d'un rabbin réformiste, le docteur Félix Adler, chargé de cours à l'Université Cornell. Il s'adjoignit, pour cette fondation, onze collègues, tous Juifs réformistes comme lui ; et cette assemblée, qui évoque invinciblement la pensée des douze tribus d'Israël, inaugura une série de réunions dominicales, tenues à l'heure des offices religieux, et auxquelles des familles de New-York appartenant à différentes Eglises chrétiennes furent convoquées en même temps que des familles juives.

(3) Voir Henry Bargy, *op. cit.*, p. 258.

L'ordre du jour de ces réunions, généralement assez imprécis, paraissait se rapporter à une conférence d'ordre philosophique ; leur atmosphère tenait le milieu entre le cours de morale et le sermon, mais avec de brusques incursions dans le domaine de la politique générale et des questions sociales. Par-dessus tout, les organisateurs semblaient craindre de dire ouvertement vers quel but ils marchaient, et, questionnés, ils n'hésitaient pas à répondre qu'ils se bornaient à chercher la vérité en toutes choses et qu'ils ne savaient pas encore exactement jusqu'où cela les conduirait (4). Si aucune conclusion ferme n'était proposée à l'issue des conférences faites, rien, par contre, n'était épargné pour en rendre l'ambiance agréable et pour la pénétrer de religiosité : la chaire où parlait le conférencier était ornée de fleurs, comme l'autel d'une église ; une musique calme et douce détendait les esprits et les préparait à recevoir la bonne parole ; la conférence, faite sur un ton passionné et mystique à la fois, faisait songer à une prédication et présentait obstinément aux esprits, chaque dimanche, la nécessité de « faire le bien » dans tous les domaines de l'activité humaine, — non point pour l'amour du Christ, de Yéhova, de Bouddha ou de Mahomet, mais par amour pour « le Bien idéal », que d'ailleurs on s'abstenait de définir. Ces déclamations harmonieuses, riches en images chatoyantes et floues, dépourvues de tout concept précis et de tout recours à une doctrine définie, seront aisément reconnues de quiconque a fréquenté, depuis une douzaine d'années, les réunions sillonnistes : l'idée et la forme ne se sont presque pas modifiées du fils de rabbin

(4) C'est la méthode traditionnelle des organisations qui tirent leur origine de la Kabbale judaïque. La Franc-Maçonnerie toute la première se qualifie dans ses statuts d'association « essentiellement humanitaire et progressive, ayant pour but *la recherche de la vérité* » et elle se défend de préciser de quel côté elle la cherchera : c'est ce qui lui a permis de se transformer peu à peu, de déiste qu'elle était en apparence, en ouvertement antireligieuse. On ne sera pas étonné de retrouver la même formule équivoque au *Sillon*, qui tire son origine des Sociétés de Culture Morale ; n'est-ce pas M. Marc Sangnier qui publiait dans le *Sillon* du 10 avril 1903 : « *Nous ne savons pas jusqu'où « nous irons. Cela nous regarde-t-il, après tout ?* Et ne nous suffit-il pas « que la cause soit bonne pour nous y dévouer tout entiers et sans réserve, « sans rien demander davantage ? » On sait maintenant où allaient les Sillonnistes... Toutes ces recherches de la vérité à l'aveuglette sont choses singulièrement suspectes : elles se ressemblent en ceci qu'elles finissent toujours par la guerre à Rome.

Félix Adler, fondateur des *Sociétés de Culture Morale*, au catholique démocrate Marc Sangnier, qui fit son éducation philosophique dans une de ces sociétés (5).

La nouvelle association se donnait donc comme unique but « le culte du Bien ». Or (et c'est ici que se manifestait l'application des théories d'Isaac Wise), ce « culte du Bien », elle prétendait reconnaître en lui la doctrine essentielle de toutes les religions qui se partagent l'Humanité. Les dogmes qui caractérisent ces religions n'étaient plus que les vêtements, disparates, mais essentiellement négligeables, d'une commune aspiration vers le Bien (6). De là à conclure qu'il fallait rejeter le poids des dogmes importuns pour faire communier, dans une même œuvre de perfection morale, Juifs, Protestants, Catholiques, Musulmans, Bouddhistes, Idolâtres et même Athées, il n'y avait qu'un pas, et la *Société de Culture Morale* le franchissait vite. Non qu'elle conseillât à personne une abjuration ; au contraire, elle admettait volontiers que chacun restât dans la religion où il était né, mais à la condition de « rénover » cette religion par la préoccupation du Bien à faire dans le domaine humain, par le souci des œuvres sociales et par la pratique de l'action en commun, pour le Bien, avec les hommes de religion différente, ou même dépourvus de toute religion (7).

Le succès de la *Société de Culture Morale* de New-York, société mère de toutes celles qui ont essaimé dans le monde, fut très vif. Ce succès fut à la fois extérieur, par l'extension rapide que prit l'association, et intérieur, par la cohésion qu'elle ne tarda pas à acquérir et qui fit de ses adhérents un

(5) Comme on le verra plus loin, c'est en 1896 que M. Marc Sangnier s'embrigada dans l'association fondée vingt ans plus tôt par le juif Félix Adler.

(6) Il est à peine nécessaire de faire remarquer combien cette donnée initiale, base de tout le système, est fausse historiquement et philosophiquement. Les religions diverses ont, depuis l'origine du Monde, compris le Bien de manières assez différentes... Le Bien, pour les neuf dixièmes des peuples civilisés, c'était, il y a quatre mille ans, les sacrifices humains et les collèges de courtisanes sacrées ; aujourd'hui encore, cette atroce conception du Bien est celle de dizaines de millions d'hommes. Le Bien, pour le Musulman, c'est l'extermination de l'Infidèle et le maintien de l'esclavage ; pour le Brâhmane, c'est le respect superstitieux de la vache coïncidant avec les plus atroces cruautés contre les « parias » ; pour le Juif talmudiste, c'est la spoliation et le meurtre de cette « semence de bétail » qu'est le non-juif. A part ces petites difficultés, toutes les religions sont d'accord sur le culte du Bien...

(7) Le « plus grand *Sillon* » et la *Ligue de la Jeune République* sont les applications françaises de cette théorie.

bloc indissoluble. Cette cohésion alla si loin que les sections qu'elle possède aux Etats-Unis ont pris le caractère de véritables églises sans religion, présidant à la vie de leurs membres, de l'enfance à la mort. Elles ont organisé pour les enfants des cours de morale, le dimanche, qui remplacent les catéchismes religieux ; elles ont obtenu le pouvoir légal de marier et institué un cérémonial laïque de mariage ; elles ont des cimetières spéciaux et commémorent chaque année leurs morts au milieu d'une assistance recueillie. Mais, loin d'être un but, cette formidable emprise exercée par la *Société de Culture Morale* sur ses adhérents n'est qu'un moyen de les tenir en main.

Le but véritable de l'association, c'est de faire fonder par ses membres, agissant isolément ou par groupe, mais toujours en leur nom personnel, des œuvres auxquelles ils inculquent les principes de la *Société de Culture Morale*, sans que ces œuvres puissent ensuite savoir de quelle source ces principes leur sont venus. Syndicats, société de logements ouvriers, écoles, cours d'adultes, bibliothèques ouvrières, cercles de jeunes gens, Universités populaires, conférences féminines, ont ainsi surgi de toutes parts sur l'initiative des disciples de Félix Adler, agissant en apparence à titre privé, mais, en réalité, accomplissant un plan d'ensemble. Caractérisant cette action, M. Henry Bargy disait en 1902 : La *Société de Culture Morale* « se soucie moins d'être une force « que d'éveiller des forces ; elle tient plus à susciter des éner- « gies qu'à les recueillir. Ce sont les consciences qu'elle veut « refaire, plutôt que le monde, et elle laisse à chaque cons- « cience à son tour le soin de refaire un peu du monde à son « gré et selon son cœur ». Comme on va le voir, c'est surtout en matière religieuse que cette habile tactique a porté des fruits.

En 1892, la *Société de Culture Morale* de New-York groupait déjà plus de 800 familles, possédait la plus vaste salle de conférences de l'Amérique tout entière et disposait d'un budget annuel de 50.000 dollars. Sa clientèle d'œuvres vassales était immense. Des filiales de la Société mère avaient été fondées à Chicago en 1883, à Philadelphie en 1885, à Saint-Louis, en 1886, à Londres enfin en 1891, et marchaient sur ses traces. D'Angleterre, le mouvement allait gagner l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, la France et l'Italie. A Londres, le docteur Adler avait fondé l'*International Jour-*

nal of Ethics, organe de l'ensemble des Sociétés créées. De Berlin, où il alla conférencier, on lui annonça, bientôt après, la création de seize filiales allemandes. La force nécessaire à l'action existait désormais. L'heure était donc venue de frapper un grand coup sur ces dogmes religieux dont Isaac Wise avait proclamé l'encombrante inutilité...

CHAPITRE II

LE PARLEMENT DES RELIGIONS (CHICAGO, 1893).

Ce grand coup fut le Parlement des Religions, réuni à Chicago, à l'occasion de l'Exposition Universelle qui s'y tint en 1893.

La *Société de Culture Morale* de Chicago, composée au début exclusivement de Juifs réformistes, comme celle de New-York, avait réussi à attirer dans son sein non seulement un grand nombre de protestants, mais encore beaucoup de catholiques. C'est à Chicago que commencèrent à fonctionner ces « Conférences religieuses » que les *Sociétés de Culture Morale* ont multipliées dans l'ensemble des Etats-Unis et qui réunissent des Episcopaux, des Méthodistes, des Baptistes, avec des Catholiques, des Mulsulmans et des Bouddhistes, sur l'initiative insinuante des Juifs. On aura une idée de ces « Conférences religieuses » quand on saura que, d'après un document entre nos mains, celle de l'Etat de New-York réunissait, en 1900, des représentants de onze religions ou sectes et que ses séances se tenaient, à tour de rôle, dans les diverses églises des communautés adhérentes. Les orateurs inscrits étaient en majorité des ministres des différents cultes, auxquel s'adjoignaient quelques professeurs d'Universités. Un court service religieux ouvrait les séances : pour le rendre plus facile à suivre, une commission composée de deux pasteurs et d'un rabbin avait préparé un petit « manuel du culte en commun », composé de prières tirées des offices juifs, de fragments empruntés à la liturgie chrétienne et d'extraits de la Bible approuvés par les *Sociétés de Culture Morale*. Venait ensuite la discussion d'un sujet donné, et nous relevons, sur le programme de l'année 1900, les sujets suivants : « La vie de Dieu dans l'âme de l'homme », les « Possibilités d'un culte en commun », « Les idéals politiques de la Bible »,

« Les classes dangereuses dans une République », « La Religion, principe vital d'une Démocratie », « Les devoirs d'un peuple conscient de sa mission morale » (8).

M. Félix Adler avait indiqué la voie à suivre par cette formule lapidaire : « Le dogme divise, la morale unit ». Les Conférences religieuses ne firent que commenter cette parole. « La distinction entre la religion et la théologie », disait un de leurs principaux orateurs, « est reconnue par tout le monde. « La religion unit ce que la théologie divise. Tous ceux qui « aiment dévotement leur créateur peuvent croire dans l'unité « de toutes les religions... Le but, c'est l'unité sans le moindre effort vers l'uniformité. Il n'y a qu'une religion. Les « murs qui nous divisent sont déjà si bas que nous pouvons « voir par-dessus, et remarquer la fertilité des champs de « l'autre côté. » Le mur, hélas ! était aussi bas du côté des Catholiques américains que du côté des sectes protestantes : assez nombreux déjà étaient les Catholiques, prêtres et fidèles, qui avaient pénétré dans les *Sociétés de Culture Morale* ; plus nombreux de beaucoup furent ceux qui entrèrent dans les filiales masquées de ces Sociétés et qui suivirent les Conférences religieuses. Des évêques même y parurent, séduits par l'aménité de l'accueil des meneurs, par l'apparente bonne volonté des auditoires, par l'espoir sans doute d'y faire quelque bien, et ne se rendant pas compte qu'ils précipitaient ainsi leurs troupeaux dans un piège admirablement tendu. Quand la *Société de Culture Morale* de Chicago organisa, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1893, le « Parlement des Religions », elle put faire sonner bien haut les adhésions du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, et de Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul en Minnesota.

On apprécia mal, en Europe, la gravité du Parlement des Religions — sauf toutefois à Rome, où la vigilance ne défaille jamais. Ailleurs, on se plut à voir dans l'étrange cohue de Juifs, de Catholiques, d'Anglicans, de Méthodistes, de Bouddhistes, de Musulmans et de Panthéistes divers, qui fut assemblée et qui délibéra, une singularité comme l'Amérique aime à en faire contempler au Vieux Monde. Tout au plus

(8) Inutile de souligner le parfum sillonniste qui se dégage de ces titres. Le parallélisme est absolu entre certains discours de M. Marc Sangnier et le programme de travail donné à leurs filiales américaines par les *Sociétés de Culture Morale*. Aussi bien, comme on le verra, le *Sillon* n'a-t-il été, lui aussi, qu'une filiale de cette œuvre juive.

fut-on surpris de constater que le cardinal Gibbons avait accepté la présidence effective de la première séance du Parlement des Religions. On l'eût été davantage si l'on avait pu connaître l'étrange discours de Mgr Ireland au Congrès des Femmes Juives, qui formait une dépendance du Parlement. Avec un aveuglement bien regrettable chez un prélat aussi cultivé, Mgr Ireland confondait l'ancienne religion des Juifs, dont le Christianisme est l'héritier légitime, avec la religion de ténèbres et de haine que la Synagogue pratique aujourd'hui ; il apportait au Judaïsme moderne un tribut d'éloges fondé sur les mérites du Judaïsme d'il y a vingt-cinq siècles, et il soulevait les applaudissements de ses auditrices juives par ces paroles finales : « Toutes les nations qui « adorent un seul Dieu et pratiquent purement sa religion « sont héritières d'Israël et répètent le psaume : *Si je t'ou-« blie, ô Jérusalem, que ma main droite soit oubliée ; que ma « langue se colle à mes mâchoires si je ne me souviens pas de « toi !...* Cet âge est un âge de concorde et de paix largement « fondées sur l'humanité et la fraternité. Sur ce point, les « Etats-Unis, donnent l'exemple au monde. »

De quelles manière les membres de la *Culture Morale* répondaient-ils à ce langage d'un des prélats les plus connus de ce temps ?... Par des déclarations caressantes, où les fleurs parfumées cachaient le dard de la vipère. Le président de la *Société de Culture Morale* de Saint-Louis, M. Isaac Sheldon, nous donne, dans ses discours, un bel exemple du genre. Ce juif judaïsant fait l'éloge du Christ, non point du Christ vrai Homme et vrai Dieu que les Chrétiens adorent, mais d'un Christ irréel, tout de langeur et de mièvrerie, d'Amour comme on dit au *Sillon*, gracieux comme un beau rêve et auquel il ne manque guère que le caractère divin : « Le point fonda-« mental en la vie miraculeuse du Christ », dit M. Sheldon, « est l'abandon sans réserve de soi-même dans le dévouement « à une cause sacrée. Pensez à une nature douce, gracieuse, « non nécessairement féminine, quoique ce côté du caractère « y soit plus entièrement développé.., à une personne douée « d'un sublime héroïsme passif, *quoi qu'elle en reste incons-« ciente* et que l'endurance semble lui venir naturellement, « comme si elle y prenait joie. Ce type n'est pas dur comme « celui d'un stoïque, mais délicat, raffiné, infiniment doux « au dehors, avec la force profondément cachée. » Et M. Sheldon ajoutait : « Jusqu'ici, il me fallait sans cesse penser

« à mes désaccords avec les Chrétiens : maintenant, je pense « sans cesse à ma sympathie pour eux ; c'est que tant qu'on « dispute sur des points de doctrine et d'histoire, le dés- « accord n'a pas de fin ; mais quand nous en venons à la « recherche de ce dont nos cœurs ont faim et soif, nous nous « sentons tout proches les uns des autres... *Nous pourrions « appeler ce Christ, qui nous reste quand nous rejetons les « croyances convenues, le Christ Ethique* ; en toute candeur, « je dois dire qu'il me touche, qu'il m'émeut et m'inspire. « J'ai plus de joie maintenant à lire les Ecritures qui disent « l'histoire de sa vie ; j'écoute avec plus de plaisir le *Messie* « de Hændel ; la splendeur des cathédrales m'impressionne « plus ; je peux même lire la littérature dévote du Christia- « nisme et en recevoir plus de secours (9). »

En résumé, le contact établi au Parlement des Religions de Chicago entre les chefs de la *Culture Morale* et les prélats catholiques aboutissait aux concessions pratiques ci-après : d'une part, les Catholiques, prêtres et fidèles, se trouvaient autorisés à se mêler aux adeptes d'autres religions dans des associations ayant pour but la simplification des dogmes et la fusion des cultes ; d'autre part, les Juifs de la *Culture Morale* félicitaient les Catholiques de l'abaissement du « mur de clôture » qui les avait entourés jusque-là et se félicitaient eux-mêmes de mieux comprendre « le *Messie* de Hændel et la splendeur des cathédrales ». Les sacrifices n'étaient peut-être pas suffisamment équilibrés...

C'est du moins ce que l'on estima à Rome, où les travaux du Parlement des Religions furent suivis sans enthousiasme. La cohue cosmopolite réunie par l'Exposition de Chicago s'était à peine dispersée qu'on put mesurer l'étendue de l'im-

(9) Nous aurons à revenir sur ce « Christianisme artistique », si profondément païen au fond, à propos de la *Confrérie Rosicrucienne de la Rosace*, une des associations maçonniques de Paris qui ont joué un rôle actif dans le *Sillon*. Quant au « Christ Ethique » de la *Culture Morale*, à ce Christ qu'on ne peut admettre qu'en « rejetant les croyances convenues » et en le réduisant aux porportions d'une simple conception philosophique, il est inutile de souligner combien il est distant du « Fils Unique de Dieu, Notre-Seigneur, qui a « été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce- « Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux Enfers, « le troisième jour est ressuscité des Morts, est monté aux Cieux, est assis à « la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts ». On mesure par cette comparaison toute l'étendue de l'abjuration proposée aux Catholiques par la *Culture Morale*.

prudence commise par quelques prélats américains (10). Non seulement les catholiques des États-Unis entraient en foule dans les associations ayant pour but la fusion des différents cultes, ou tout au moins la collaboration, en vue d'œuvres sociales, entre les adeptes de confessions différentes, mais encore un état d'esprit nouveau se manifestait dans l'Eglise d'Amérique. Cet état d'esprit, c'était la subordination, dans les préoccupations des catholiques, du plan divin au plan humain ; c'était la création des œuvres sociales considérée désormais comme l'objectif principal de l'Eglise catholique ; c'était un mépris à peine déguisé pour les œuvres de piété pure dont le passé offrait l'exemple. L'Eglise d'Amérique, cédant aux suggestions accumulées en elle par le sourd travail des *Sociétés de Culture Morale*, ne considérait plus la religion traditionnelle que comme un décor vieilli, dont il convenait de se débarrasser pour le remplacer selon des conceptions nouvelles (11).

Un moment, la *Société de Culture Morale* crut toucher au but. Déjà, le lieutenant du docteur Adler, M. Sheldon, traçait aux Catholiques américains un plan de rénovation religieuse qui allait jusqu'à ne considérer la figure du Christ que comme une page déjà dépassée du grand livre de la Religion. « Nous « ne voulons pas », disait-il, « manquer de sympathie pour « le passé, nous savons trop combien les trésors en ont de « prix. » Mais, ajoutait-il, « quand la figure du Christ se dessinait, l'idéal dont il y avait le plus besoin était l'endurance « passive, l'héroïque humilité, et il n'y avait pas encore de « champ ouvert aux vertus agressives ». Le Christ ne représenterait-il donc qu'un modèle périmé de perfection morale ? Sans aucun doute, car M. Sheldon continue : « Ce n'est que de « notre temps que les vertus agressives, dans leur plus noble

(10) Nous disons « quelques prélats ». On oublie trop, en effet, qu'il y a une centaine d'évêques dans l'Amérique du Nord et que moins de dix prirent part au mouvement qu'on baptisa « l'Américanisme ».

(11) M. Marc Sangnier, pénétré de ces idées lors de son passage dans la section française de la *Culture Morale*, les a transportées dans le *Sillon*. Même à l'époque où il affirmait le plus haut son orthodoxie, il laissait percer sa pensée secrète dans des articles comme celui que publia le *Sillon* du 25 novembre 1903. La persécution du F.·. Combes venait de ruiner monastères et écoles catholiques. M. Marc Sangnier ne s'en inquiétait pas : Les Jacobins, disait-il, ne font « que déchirer un *manteau vieilli* qui, sans eux, « serait tombé en poussière, laissant apparaître la robe nouvelle de l'éter- « nelle vivante ».

« forme, commencent à trouver leur sphère et l'occasion de « se déployer ; ce n'est que depuis peu que les conditions « sociales permettent quelque espoir de changer ou d'amé- « liorer la structure sociale. Ce qu'il faut maintenant n'est « plus seulement une humilité sublime ou une endurance « passive, mais l'énergie agressive et la volonté détermi- « née... Nous disons avec un entier respect : l'Humanité a « maintenant à revêtir d'un aspect plus réaliste l'aspect an- « cien de l'idéal moral : forme nouvelle, qui ne fut qu'esquis- « sée dans la figure du Christ, parce que les âges anciens n'en « avaient que faire (12). »

Ces paroles audacieuses, que nous ne reproduisons ici que comme type de tout le système employé, n'éveillaient déjà plus de révolte dans les esprits de ceux auxquels ce système s'adressait. De jour en jour, les opinions nouvelles des Catholiques américains prenaient corps. On leur donnait un nom : l'*Américanisme*. Et l'on comptait sur ce dernier pour conquérir le Vieux Monde après le Nouveau et reconstruire le Catholicisme sur des bases transformées. Un prêtre français, M. l'abbé Klein, qui avait suivi de près toute l'évolution des catholiques américains, s'occupait activement de préparer cette transplantation de l'Américanisme en Europe et plus particulièrement en France ; il rédigeait sa *Vie du P. Hecker*, qui allait devenir le bréviaire des adeptes du mouvement. Les *Sociétés de Culture Morale*, installées par le docteur Adler de ce côté de l'Océan, poursuivaient un travail dont nous nous occuperons dans notre prochain article. C'est à ce moment que la voix de Rome se fit entendre : elle condamnait, de la manière la plus formelle, et l'évolution commencée, et les conciliabules dans lesquels cette évolution avait pris naissance.

Il est impossible de ne pas admirer la providentielle clairvoyance avec laquelle Léon XIII, dans la lettre qu'il adressa au cardinal Gibbons, le 22 janvier 1899, pour condamner les doctrines de l'Américanisme, négligea les formules atténuées de cette hérésie qu'on pouvait relever dans les écrits des catholiques dévoyés, pour s'attaquer directement aux idées et aux termes mêmes employés par la *Société de Culture Morale* dans ses écrits et ses discours. Il suffit de relire le document pontifical *Testem benevolentiae Nostrae* pour cons-

(12) Voir Henry Bargy, *op. cit.*, pp. 262 et 263.

tater qu'il constitue surtout une réplique aux doctrines énoncées par M. Isaac Sheldon et que nous avons signalées plus haut (13). Par-dessus la tête des catholiques séduits par l'Américanisme, la lutte s'établissait ainsi entre le Pontife romain, gardien de l'orthodoxie de l'Eglise, et les Juifs de la *Culture Morale*, fidèles au rôle traditionnel d'Israël depuis le Déicide, rôle qui consiste à saper la foi des chrétiens et

(13) Voici les principaux passages de la lettre de S. S. Léon XIII au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore :

« ... Le principe des opinions nouvelles dont Nous venons de parler peut se formuler à peu près en ces termes : pour ramener plus facilement les dissidents à la vérité catholique, il faut que l'Eglise s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre favorable aux aspirations et aux théories des peuples modernes. Or, ce principe, beaucoup l'étendent non seulement à la discipline, mais encore aux doctrines qui constituent le *dépôt de la foi*. ILS SOUTIENNENT EN EFFET QU'IL EST OPPORTUN, POUR GAGNER LES CŒURS DES ÉGARÉS, DE TAIRE CERTAINS POINTS DE DOCTRINE COMME ÉTANT DE MOINDRE IMPORTANCE OU DE LES ATTÉNUER AU POINT DE NE PLUS LEUR LAISSER LE SENS AUQUEL L'ÉGLISE S'EST TOUJOURS TENUE. Il n'est pas besoin de longs discours, cher Fils, pour montrer combien cette conception est condamnable : il suffit de rappeler le fondement et l'origine de la doctrine qu'enseigne l'Eglise. Voici ce que dit à ce sujet le Concile du Vatican : La doctrine de la foi révélée par Dieu a été présentée à l'esprit humain NON COMME UN SYSTÈME PHILOSOPHIQUE A PERFECTIONNER, mais comme un dépôt divin confié à l'épouse du Christ, qui doit fidèlement le garder, l'interpréter infailliblement... Le sens que notre sainte Mère l'Eglise a une fois déclaré être celui des dogmes saints doit être toujours conservé, et jamais il ne s'en faut écarter, sous le prétexte ou l'apparence d'en mieux pénétrer la profondeur.

« IL NE FAUT PAS CROIRE NON PLUS QU'IL SOIT EXEMPT DE TOUT REPROCHE, CE SILENCE A L'AIDE DUQUEL ON LAISSERAIT DE COTÉ, DÉLIBÉRÉMENT, CERTAINS PRINCIPES DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE POUR LES ENVELOPPER DANS L'OBSCURITÉ DE L'OUBLI. Car toutes ces vérités qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne n'ont qu'un seul auteur et docteur : *Le Fils unique qui est dans le sein du Père*. Elles conviennent à toutes les époques et à toutes les nations... Qu'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine reçue de Dieu ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit ; car celui qui le ferait TENDRAIT PLUTÔT A SÉPARER LES CATHOLIQUES DE L'ÉGLISE QU'A RAMENER A L'ÉGLISE CEUX QUI EN SONT SÉPARÉS. Qu'ils reviennent, — rien ne Nous tient plus à cœur, — qu'ils reviennent tous ceux qui errent loin du bercail du Christ, mais non par une autre voie que celle que le Christ lui-même a montrée... Et pourtant, dans le sujet dont Nous nous entretenons, cher Fils, le dessein des novateurs est encore plus dangereux et plus opposé à la doctrine et à la discipline catholiques. Ils pensent qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, afin que la puissance et la vigilance de l'autorité étant, jusqu'à un certain point, restreintes, il soit permis à chaque fidèle de développer plus librement son initiative et son activité. Ils affirment que c'est là une transformation nécessaire, comme cette liberté mo-

à leur inoculer le virus de l'hérésie. Rien de plus impressionnant que ce face à face.

La sensation produite par la lettre pontificale condamnant l'Américanisme fut profonde, en Amérique : si elle ne fit point disparaître tous les germes funestes qui s'étaient développés dans l'Eglise des Etats Unis, elle atténua singulièrement leur virulence. Les prélats qui avaient participé au Par-

derne qui constitue presque exclusivement à l'heure actuelle le droit et le fondement de la société civile..... Tout d'abord, on rejette toute direction extérieure comme superflue et moins utile pour ceux qui veulent tendre à la perfection chrétienne ; l'Esprit-Saint, dit-on, répand aujourd'hui dans les âmes fidèles des dons plus étendus et plus abondants qu'autrefois ; il les éclaire et les dirige, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct..... Si cependant on examine bien attentivement cette question, on ne voit pas clairement à quoi doit aboutir, dans le système des novateurs, la direction extérieure une fois supprimée, cette effusion plus abondante du Saint-Esprit si exaltée par eux. — Sans doute, le secours de l'Esprit-Saint est absolument nécessaire, surtout pour la pratique des vertus ; MAIS CES AMATEURS DE NOUVEAUTÉS VANTENT OUTRE MESURE LES VERTUS NATURELLES COMME SI ELLES RÉPONDAIENT DAVANTAGE AUX MŒURS ET AUX BESOINS DE NOTRE TEMPS ET COMME S'IL ÉTAIT PRÉFÉRABLE DE LES POSSÉDER, PARCE QU'ELLES DISPOSENT MIEUX A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉNERGIE. — On a peine à concevoir comment les hommes pénétrés de la doctrine chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles et leur attribuer une efficacité et une fécondité supérieures.... A cette opinion sur les vertus naturelles se rattache étroitement une autre opinion qui partage comme en deux classes toutes les vertus chrétiennes : les *passives* et les *actives*, suivant les expression. ILS AJOUTENT QUE LES PREMIÈRES CONVENAIENT MIEUX AUX SIÈCLES PASSÉS TANDIS QUE LES SECONDES SONT MIEUX ADAPTÉES AUX TEMPS PRÉSENTS. — Que faut-il penser de cette division des vertus ? La réponse est évidente, car de vertu vraiment *passive*, il n'en existe pas et il n'en peu exister.... Pour prétendre qu'il y a des vertus chrétiennes mieux appropriées que d'autres à certaines époques, il faudrait oublier les paroles de l'apôtre : *Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son fils.* Le maître et le modèle de toute sainteté, c'est le Christ ; c'est sur lui que doivent se régler tous ceux qui désirent trouver place parmi les Bienheureux. OR, LE CHRIST NE CHANGE PAS AVEC LES SIÈCLES, MAIS IL EST LE MÊME AUJOURD'HUI QU'IL ÉTAIT HIER ET QU'IL SERA DANS TOUS LES SIÈCLES..... *De cette sorte de mépris des vertus évangéliques appelées à tort passives on devait facilement en arriver à laisser pénétrer peu à peu dans les âmes le mépris de la vie religieuse elle-même. C'est là une idée commune aux partisans des opinions nouvelles à en juger d'après certaines appréciations qu'ils ont émises concernant les vœux prononcés dans les Ordres religieux.* Ils affirment, en effet, que ces engagements sont tout à fait contraires au caractère de notre époque en tant qu'ils restreignent les limites de la liberté humaine ; qu'ils conviennent aux âmes faibles plutôt qu'aux âmes fortes et que, loin d'être favorables à la perfection chrétienne et au bien de l'humanité, elles sont plutôt un obstacle et une entrave à l'une et à l'autre.

lement des Religions furent attentifs à ne plus « mettre le pied dans le champ de l'adversaire », et leur exemple engagea prêtres et laïques à plus de réserve. Seuls quelques révoltés persistèrent dans leur collaboration avec les Juifs de la *Culture Morale* ; mais ces égarés, donnant l'exemple d'une perfidie qui ne devait être que trop imitée en France, eurent soin de se soumettre des lèvres à l'heure même où ils s'insurgeaient de cœur ; ils restèrent ainsi dans l'Eglise, conspirant sa ruine et prêts à en ouvrir les portes à l'ennemi.

Nous verrons dans notre prochain article comment (à l'heure même où ces événements s'accomplissaient) l'arbre de la *Culture Morale*, acclimaté en France depuis 1892, commençait à y produire les mêmes fruits qu'en Amérique ; nous verrons, sous l'ombre vénéneuse de cet arbre, le *Sillon* pousser ces premiers jets ; nous verrons M. Marc Sangnier en scène dans la « ténébreuse officine » d'où l'Américanisme était déjà sorti, d'où allaient encore sortir, d'abord un second « Parlement des Religions » et ensuite le Sillonnisme.

François Saint-Christo.

(*A suivre*).

La fausseté de ces assertions ressort avec évidence de la pratique et de la doctrine de l'Eglise, qui a toujours eu en haute estime la vie religieuse..... De tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il ressort, cher Fils, que nous ne pouvons approuver ces opinions, dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d'*Américanisme*..... »

La fin d'une Correspondance

On se rappelle avec quelle hardiesse l'abbé L... B..., vicaire d'une importante paroisse de Paris et sillonniste impénitent, a soutenu contre notre directeur, le commandant de Fraville, la thèse que la lettre de Sa Sainteté Pie X condamnant le *Sillon*, n'étant pas une Encyclique, n'engageait pas l'infaillibilité pontificale. Il en tirait cette conséquence qu'il était personnellement libre de considérer tel ou tel passage de cette lettre comme entaché d'erreur.

Le commandant de Fraville, on s'en rappelle, ripostait à cette étrange argumentation :

> Avec votre système, qui consiste à examiner à la loupe un texte pontifical, à décider si l'infaillibilité est en cause ou non..., à quelles conséquences arrivez-vous ? Si la question n'a pas d'intérêt, à quoi bon s'y attarder ? Si elle en a un, je ne vois pas qu'elle puisse en avoir d'autre que celui-ci : « Si le Pape a décidé comme arbitre « infaillible, je dois me soumettre ; si son infaillibilité n'est pas en « cause, je puis ne pas me soumettre... » Et cela peut mener très loin, car les évêques n'étant certainement pas infaillibles, eux, de quel droit imposeraient-ils l'obéissance à leurs instructions ?

Nous savons de source sûre que dans les milieux ecclésiastiques autorisés on a apprécié sévèrement la position adoptée dans ce débat par l'abbé L... B..., vicaire à Z... (Paris), qui représente fort bien l'état d'esprit du prêtre intellectuellement dévoyé par le *Sillon*. La réprobation soulevée par son

attitude a, sans doute, amené l'abbé L... B... à clôturer sa correspondance par la lettre qu'on lira plus loin et après laquelle nous prendrons congé de lui.

Qu'il nous soit cependant permis, avant de le quitter, de lui recommander la lecture d'un de ces textes pontificaux dont il néglige un peu trop l'importance ; ce texte s'applique admirablement à son cas personnel. Il s'agit de la toute récente allocution du Saint-Père aux prêtres de l'*Union Apostolique* (lundi 18 novembre 1912). Après avoir rappelé que « le Pape « est le gardien du dogme et de la morale, le dépositaire « des principes qui rendent vertueuses les familles, grandes « les nations et saintes les âmes, qu'il est le chef sous lequel « nul ne se sent tyrannisé, parce qu'il représente Dieu lui- « même », Pie X a ajouté, avec une émotion qui s'est communiquée à l'auditoire :

Il semble incroyable, et c'est pourtant une douloureuse réalité, qu'il existe des prêtres auxquels il faille faire cette recommandation, mais nous sommes pourtant, aujourd'hui, en cette dure, en cette malheureuse condition de devoir dire aux prêtres : Aimez le Pape !

Et comment aimer le Pape ? Non par des paroles seulement, mais par des actes, et avec sincérité. « Non verbo neque lingua, sed opere et veritate. » *Quand on aime quelqu'un, on cherche à se conformer à ses pensées, à en prévenir les désirs. N'est-il pas dit de l'amour de Dieu qu'il transforme notre être au point de nous identifier en quelque sorte avec lui ? L'amour crée l'unanimité de sentiment : l'obéissance ne pèse pas à l'amour.* « Si quis diligit me, sermonem meum servabit. »

ET C'EST POURQUOI, QUAND ON AIME LE PAPE, ON NE S'ARRÊTE PAS A DISCUTER JUSQU'A QUEL POINT PRÉCIS VA LE DEVOIR RIGOUREUX DE L'OBÉISSANCE, ET A MARQUER LA LIMITE OÙ CETTE OBLIGATION S'ARRÊTERAIT. *Quand on aime le Pape, on n'objecte pas qu'il n'a point parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire directement à chacun sa volonté : en réalité, personne n'ignore quelle est vraiment cette volonté. Quand on aime le Pape, on ne met pas en doute ses ordres, sous prétexte qu'ils n'émanent pas effectivement de lui, mais qu'ils sont imputables à son entourage, dont il serait,*

lui, le trop crédule jouet ! On ne limite pas le champ où il peut et doit exercer sa volonté ; on n'oppose pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes fussent-elles, qui diffèrent d'avis avec le Pape. Quelle que soit leur science, la sainteté leur fait défaut, car il ne saurait y avoir de sainteté là où il y a dissentiment avec le Pape.

ET POURTANT IL Y A DES PRÊTRES, IL Y A BEAUCOUP TROP DE PRÊTRES QUI SOUMETTENT LA PAROLE DU PAPE A LEUR JUGEMENT PERSONNEL, ET QUI, AVEC UNE AUDACE INOUIE, SUBORDONNENT A CE JUGEMENT LEUR OBÉISSANCE AU PONTIFE ROMAIN. *Ceux-là, je le sais, ne se trouvent pas ici ; il ne s'en rencontre pas dans vos rangs. Mais si j'ai épanché devant vous la peine profonde de mon cœur, c'est afin que mes accents parviennent jusqu'à eux, et que, reconnaissant leur responsabilité, ils se frappent la poitrine.*

Espérons, pour M. l'abbé L... B..., qu'il reconnaîtra sa responsabilité et qu'il se frappera la poitrine.

Comme l'a fait remarquer une haute personnalité ecclésiastique qui nous fait l'honneur de lire cette revue, ce n'aura pas été une des moindres singularités de ce temps que de voir, dans le débat qui vient d'avoir lieu, un prêtre soutenir une thèse directement contraire à la discipline religieuse, tandis qu'un ancien officier d'artillerie opposait victorieusement à ce prêtre la doctrine même de l'Eglise.

L'hérésie sillonniste nous fait assister à de si étranges spectacles !

Voici la dernière lettre de l'abbé sillonniste qui nous occupe :

A Monsieur le commandant de Fraville, Granchamp.

Paris, 4 octobre 1912.

MONSIEUR,

Je suis très loin de partager votre avis relativement à l'utilité et à l'intérêt de notre correspondance. Aussi cette réponse sera-t-elle, en ce qui me concerne, le point final, quoi que par la suite vous puissiez m'écrire ou publier. Le temps des vacances est passé et d'autres occupations plus urgentes me sollicitent.

Fidèle à votre douce manie, vous trouverez facilement, dans la lettre du Saint-Père, deux ou trois mots dans le genre de *sombres officines*, ou d'*âmes fuyantes*, et qui seront contre ce parti que je prends, comme ils l'ont été contre l'ancien *Sillon*, la *Démocratie* — avec, et sans étoiles à cinq branches — autant d'arguments vainqueurs et définitifs. N'oubliez pas d'écrire, à ce propos, que je manque de respect au texte pontifical et n'hésitez pas à voir là l'indice révélateur de la pure tactique franc-maçonnique ! Evidemment, ce sera drôle, mais pas plus que la bouffonne histoire des deux étoiles à cinq branches !

J'use d'échappatoires, dites-vous, de diversion, je manque de franchise, j'esquive le débat, etc... le Pape l'a dit : j'ai une âme fuyante... Ah ! oui ! qui trompe-t-on ici ? — car vous aimez les citations littéraires ! — Oui ou non, accusez-vous Marc Sangnier d'être un agent provocateur et conscient de la Franc-Maçonnerie, au sein du Catholicisme ? Ne prétendez-vous pas que les groupements qu'il dirige dérivent de cette maudite société secrète ? Vous affirmez ; je nie. Puis-je faire plus que vous ? N'est-ce pas à vous à produire vos preuves ?... j'oubliais les cinq branches de vos deux fameuses étoiles... mais une telle preuve, tout comme le loyalisme républicain de quelques catholiques, ça se constate ou... ça se déplore à volonté !...

En terminant, Monsieur, je m'excuse de m'être laissé quelquefois emporter, pour vous avoir pris vous-même et votre intervention, au tragique ! Je ne doute plus de votre bonne foi : l'étendue de votre information, la rigueur de vos déductions. m'en sont de sûrs garants !

Croyez, je vous prie, à toute la considération dont je suis capable.

Abbé L... B...,
Vicaire à Z... (Paris).

Notre directeur a immédiatement répondu par la lettre ci-après, qui constitue le point final de cette correspondance :

Grandchamp, le 20 octobre 1912.

Monsieur l'Abbé,

Comme tout morceau de musique qui se respecte, notre correspondance va se terminer par un accord final ! Ceci sera donc ma dernière réponse à votre dernière lettre, comme vous m'en témoignez le désir.

Je regrette que notre discussion n'ait eu pour vous ni utilité ni intérêt ; mais j'ai bon espoir que les lecteurs de la *Revue Antimaçonnique* ne partageront pas votre avis. Ils auront entendu les deux

cloches et les deux sons, en toute loyauté, ce qui leur constitue sur les lecteurs de la *Démocratie* un avantage inappréciable.

Quand le Saint-Père parle d'*âmes fuyantes*, ou de *sombres officines*, ils ne voient pas là, comme vous, de simples mots :

Sunt verba et voces prætereaque nihil (1).

mais des idées fort précises, et qui doivent vous gêner terriblement puisque vous évitez d'en aborder la discussion. Ils ne m'en voudront pas de ne pas suivre le conseil que vous voulez bien me donner, d'écrire des inexactitudes flagrantes. Je n'ai pas dit, et je ne dirai pas que vous manquez *de respect au texte pontifical*, que le Pape vous a traité personnellement d'*âme fuyante*, que c'est là l'*indice révélateur de la pure tactique maçonnique*, etc. Vous trouvez que ce serait drôle : non, Monsieur l'Abbé, ce serait simplement bête.

L'histoire des deux étoiles maçonniques qui encadrent, comme par hasard, le titre de la ⋆ *Démocratie* ⋆ n'a rien de si bouffon. M. Hoog m'invite à aller contempler dans une chapelle de Saint-Sulpice toute une constellation de ces étoiles ! Il fait semblant d'ignorer que la décoration de nos temples est indépendante — trop souvent — de l'esprit religieux. Les imagiers du moyen âge avaient une préférence pour les sujets... plus que légers, et les décorateurs du XVIII[e] siècle pour les symboles maçonniques. Ils étaient enchantés de jouer une bonne farce aux curés, mais la plus élémentaire instruction nous préserve d'être la dupe de cette petite manœuvre. J'ai noté, à ce sujet, une coïncidence qui peut avoir son intérêt, mais dont je ne fais ni un argument décisif ni une preuve sérieuse.

Quant à la tactique maçonnique, qui est la vôtre, à votre insu je la retrouve non dans un prétendu manque de respect au Pape, comme vous voudriez bien me le faire dire, mais dans ce fait de me coller dans le dos une étiquette politique que rien ne vous autorise à dire mienne, mais qui me fait « bénéficier » de phobies savamment accumulées pendant des années et des années.

Je viens de lire dans les journaux une polémique entre M. Marc Sangnier et M. René Bouchon, au sujet de la conscience, des anarchistes et du catéchisme. Sujet *moral* et *religieux*. La ⋆ *Démocratie* ⋆ le transforme immédiatement en thèse *politique*, et incorpore malgré lui M. René Bouchon dans l'*Action Française !* C'est la mentalité sillonniste... et la tactique maçonnique. La recette a réussi pendant des siècles : je crois devoir vous prévenir que, grâce aux études des ligues antimaçonniques, elle aura moins de succès à l'avenir !

Oui ou non, me dites-vous, *accusez-vous Marc Sangnier d'être un*

(1) Ce sont des mots, des sons..., à part cela, rien du tout.

agent provocateur et conscient de la Fr.·. Maç.·. au sein du Catholicisme ? Ne prétendez-vous pas que les groupements qu'il dirige dérivent de cette maudite société secrète ?

J'ai répondu plusieurs fois déjà à cette question, et je m'étonne de vous voir me la poser une fois de plus. C'est l'origine du débat ! Je vais donc me répéter... Cela permettra peut-être à M. Hoog de regarder à la loupe mes cinq ou six réponses successives, d'opposer un mot à un autre, de faire un tapage infernal, à l'abri duquel le lecteur ahuri perdra de vue les idées les plus claires. Mais cette tactique percée à jour ne m'arrêtera pas. *Je dis et je répète que le devoir de la Ligue Antimaçonnique est de démasquer, en la personne de M. Marc Sangnier, un agent provocateur de la Franc-Maçonnerie au sein du Catholicisme.* C'est une conviction profonde — et une déclaration bien nette ! Cet agent est-il conscient ou inconscient ? La question est discutable pour beaucoup. La Franc-Maçonnerie use avec une si prodigieuse habileté du concours de ce qu'elle appelle *des individualités soigneusement couvertes*, qu'il est extrêmement difficile de se faire une conviction bien arrêtée. Dans une conversation privée avec un homme qui dissimule avec soin son nom et sa profession derrière l'honorabilité d'une femme du monde — encore un procédé d'agent provocateur, comme par hasard — j'ai pu dire qu'à mon sens M. Marc Sangnier était un agent *conscient*. C'est mon appréciation personnelle. Je revendique la responsabilité de tout ce que j'ai dit, même en conversation *privée*, mais je laisse la responsabilité de la publicité donnée au mot *conscient* à celui qui m'a extorqué par un véritable abus de confiance cet aveu d'une appréciation toute personnelle.

Les lecteurs de la *Revue Antimaçonnique* auront à leur disposition tous les documents leur permettant d'éclairer leur religion sur ce point délicat.

Ces documents, qui sont des preuves pour moi, auront-ils la même valeur pour vous ? D'avance, je suis bien sûr du contraire. Le terrain de la preuve à administrer est particulièrement glissant et ingrat. C'est pourquoi la Franc-Maçonnerie — et le *Sillon* — demandent toujours à l'adversaire de faire la preuve et se refusent toujours à la faire eux-mêmes. La preuve certaine, rigoureuse, indiscutable, n'existe pas souvent. Je connais les preuves de l'existence de Dieu : l'anarchiste Sébastien Faure développe en conférence les dix-sept preuves de la non-existence de Dieu... Il y a des gens qui le croient... Le géomètre ne peut pas *prouver* que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre : il se contente de vous prier d'admettre cette proposition comme exacte, en lui donnant le nom d'*axiome*.

Telle thèse admise comme bien démontrée, en chimie, en physique, en médecine, est reconnue fausse vingt ans, cinquante ans, cent ans après.

Et s'il en est ainsi dans les sciences exactes, que sera-ce dans le domaine de la politique ou de la religion, où la passion, l'intérêt, la mauvaise foi, exercent une influence trop souvent prépondérante sur le jugement ?

Vous-même, Monsieur l'Abbé, dont toute la vie repose sur une vocation, sur la conviction que le Catholicisme est la vraie religion, pourriez-vous *prouver à tous* que vous n'êtes pas la victime d'une erreur ou d'une illusion ? Je le souhaiterais, car vous ramèneriez à la vraie religion une foule d'hérétiques de très bonne foi..., mais je désespère que vous y réussissiez.

C'est en partant de cette constatation du néant relatif de ce que nous appelons *la preuve*, que les sociétés secrètes ont la perfidie d'appeler toujours les adversaires sur le terrain de la Raison, qui les amènera à la discussion permanente, à la critique sempiternelle auxquelles rien ne résiste, pas même cette fameuse Raison par un grand R, ce qui justifie le vers célèbre (de Molière, je crois bien) sur les disputes des savants :

Et le raisonnement en bannit la Raison !

Quant aux adeptes desdites sociétés, on se garde bien d'agir sur eux par voie de raisonnement : la loi du silence et du secret leur interdit d'entendre autre chose que l'unique cloche et l'unique son, et par là la suggestion opère victorieusement, et forme des mentalités spéciales qui admettront comme démontrées les choses les plus fausses, et, comme inexistantes, les vérités les plus sûres...

C'est parce que je connais bien la valeur relative des preuves que l'on administre, que je suis sceptique sur l'effet qu'on est en droit d'en attendre ; mais je tiens du moins à ce que l'expérience soit loyale, et qu'aucune suggestion ne vienne la frelater. Les lecteurs de la *Revue Antimaçonnique* auront donc toutes les pièces sous les yeux, soit pour, soit contre : ils apprécieront. Je vous prédis que les lecteurs de la ⋆ *Démocratie* ⋆ ne connaîtront rien de nos arguments ni de nos documents... et cela seul devrait vous ouvrir les yeux.

Quant aux groupements que dirige M. Marc Sangnier, je n'ai jamais dit *qu'ils dérivaient de cette maudite société secrète* qu'est la Franc-Maçonnerie. Je vous répète, avec toute la précision voulue, que je n'ai pas attaqué les sillonnistes, tout au contraire. J'ai déploré que les plus généreux, les plus militants, les plus convaincus des catholiques se soient laissé entraîner, A LEUR INSU, dans une voie dangereuse... *Viam sequuntur damnosam*, avait déjà dit le Pape. Et je n'ai jamais attaqué que le mauvais berger qui égarait ainsi son troupeau. Est-ce assez clair ?

En face d'une accusation aussi précise, que peut-on trouver dans vos lettres ? Ceci, en résumé :

Vous ne défendez pas M. Marc Sangnier, que j'avoue avoir très durement attaqué, et qui ne se défend pas, par noblesse d'âme (un

agent provocateur ne ferait pas autrement : son rôle est de s'imposer, de discuter les autres, de ne pas se laisser discuter...). Passons.

Vous défendez des catholiques que je n'ai jamais attaqués, aux vertus desquels j'ai rendu un hommage mérité.

Vous affirmez que le *Sillon* n'existe plus, et votre intervention est une preuve des plus virulentes de son existence persistante... et secrète.

Vous déclarez que les groupes dirigés par M. Marc Sangnier n'ont plus rien de religieux, qu'ils se cantonnent dans « l'économie pure »..., et dès qu'on attaque M. Marc Sangnier, ce sont des prêtres qui se lancent dans la mêlée, avec une fureur vraiment déconcertante ! Que ce soit moi ou M. René Bouchon qui intervienne, c'est toujours un abbé qui riposte. L'effet produit est indiscutable, évident : la cause demeure mystérieuse... Ce n'est pas clair, dirait M. de La Palisse, qui ne disait jamais que des vérités incontestables.

Vous avez voulu discuter, mais en fuyant le terrain de la discussion, et en utilisant dans ce but tous les artifices des rhéteurs les plus retors : équivoques, diversions, violences de langage, chicanes, ironie finale..., rien n'y manque. Mais vous n'avez rien répondu, ni sur les *sombres officines*, ni sur les motifs de la condamnation papale, ni sur les résultats visibles et certains de l'admirable soumission de M. Marc Sangnier !

Voilà ce que constateront les lecteurs de notre Revue. Voilà pourquoi j'estime que notre correspondance ne sera dépourvue pour eux ni d'utilité ni d'intérêt.

Je ne terminerai pas en vous envoyant, comme vous le faites pour moi, *toute la considération dont je suis capable*, parce que cette formule équivoque rendrait mal le respect que je conserve pour mon contradicteur, pour l'habit qu'il porte, pour le bien qu'il répand dans sa paroisse. Je sais que vous êtes incapable de tromper autrui ; je voudrais sincèrement que vous ne restiez pas victime d'une suggestion dangereuse, dont notre Revue vous dévoilera les ténébreuses origines, et je vous prie de croire à mes sentiments très respectueux.

G. DE FRAVILLE.

La Franc-Maçonnerie en Turquie

Les commerçants anglais qui fréquentaient les ports du Levant furent les premiers introducteurs de la Franc-Maçonnerie en Turquie. On les trouve à l'œuvre dès 1730, c'est-à-dire à l'époque où d'autres émissaires maçonniques travaillaient la France, l'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas. En 1738, ils avaient déjà obtenu des résultats positifs ; en effet, on remarque, cette année-là, l'existence à Smyrne et à Alep de deux loges relevant de la Grande Loge d'Angleterre.

C'était l'année même où le Pape Clément XII venait de lancer contre la Franc-Maçonnerie une encyclique qui eut un retentissement considérable dans les pays catholiques (28 avril 1738). Certains gouvernements protestants n'avaient pas attendu cette encyclique pour porter contre la secte une condamnation semblable : en 1735, les Etats généraux de Hollande avaient interdi les assemblées maçonniques, et la ville libre de Hambourg, le roi de Suède et la république de Berne firent de même en 1738. Le principal grief que ces puissances, de religion si opposée, avaient contre la Franc-Maçonnerie était son indifférentisme religieux, masque transparent de l'athéisme. C'est ce même grief qui décida la Porte Ottomane à entrer dans la voie des prohibitions. Un firman du sultan Mahmoud Ier prononça, en 1740, l'interdiction de tenir des réunions maçonniques dans toute l'étendue de l'empire ottoman ; les Loges d'Alep et de

Smyrne, et celles que l'on travaillait à constituer à Constantinople et à Alexandrie d'Egypte, durent fermer leurs portes.

Ce sommeil dura huit années, au bout desquelles un certain nombre d'Anglais résidant à Constantinople organisèrent à petit bruit une Loge et tinrent des « tenues » régulières, dans lesquelles quelques notables turcs et grecs furent initiés. Le grand vizir eut vent de ces assemblées secrètes et fit cerner les FF.·. dans leur local, un soir où ils étaient réunis. Des mesures sévères les menaçaient, quand se produisit l'intervention de l'ambassadeur d'Angleterre : ce dernier parvint, non seulement à faire remettre en liberté ses compatriotes, mais encore à obtenir la même mesure en faveur des FF.·. de nationalité ottomane. Cet incident démontrait qu'on pouvait impunément braver le firman d'interdiction : aussi, dès le lendemain, la Loge de Constantinople se reformait, et d'autres Loges surgirent, les années suivantes, dans la plupart des grands ports de Turquie et d'Egypte.

Si les premières Loges turques avaient été de fondation exclusivement anglaise, il ne tarda pas à en apparaître d'autres dont l'origine était différente. A partir de 1770, on remarque en Turquie l'existence de Loges allemandes et surtout françaises. Ces dernières allaient, en matière d'irréligion, bien au delà des timides audaces qui avaient fait prohiber par Mahmoud Ier les loges de 1740. Elles répandaient, parmi les Grecs et Musulmans initiés, des doctrines ouvertement athées et mêlées d'aspirations à la destruction de tous les trônes. Ainsi se créait peu à peu un parti révolutionnaire semblable à ceux d'Occident dans cette Turquie qui n'avait été divisée jusque-là que par des rivalités ethniques ou confessionnelles. La Porte n'était pas sans se rendre compte des tendances de la Franc-Maçonnerie française, allemande et même anglaise. Désarmée à l'égard de cette dernière par la protection que lui accordait le gouvernement britannique, le sultan cherchait du moins à entraver la formation des Loges d'autres nationalités. Il avait demandé aux religieux français ayant la garde des Lieux Saints de refuser à tout étranger suspect de maçonnerie l'autorisation de les visiter, et une convention passée avec le roi Louis XVI permettait aux autorités ottomanes d'expulser les consuls français qui seraient convaincus de s'être affiliés à une Loge maçonnique. (Barruel, *Mémoires*, V.)

Malgré ces précautions, l'action maçonnique fut assez intense en Turquie, vers la fin du XVIIIe siècle, pour que la révolution française fût assurée d'y trouver, quand elle éclata, des admirateurs et des complices. Un de ces derniers fut le chevalier de Mouradgéa d'Hohson. Grec d'origine, mais familiarisé de bonne heure avec l'Occident par de nombreux voyages, il était en relations suivies avec les maçons Martinistes de France et les maçons Illuminés d'Allemagne. Il dut à leur influence autant qu'à ses belles facultés une rapide carrière dans la diplomatie, couronnée par l'ambassade de Suède à Constantinople. Couvert dès lors par l'immunité diplomatique, il forma avec deux Français (M. Ruffin, attaché à l'ambassade de France, et M. de Lesseps) un triumvirat destiné à révolutionner l'empire turc. Les Loges existant en Turquie fournirent en abondance aux trois conspirateurs les agents nécessaires pour agiter le peuple de la capitale et travailler les provinces sous des prétextes habilement choisis. Un moment, l'on put croire qu'une révolution républicaine et athée ferait pendant, sur les rives du Bosphore, à celle qui ensanglantait Paris. Mais la Turquie n'était pas la France, et les difficultés qu'un milieu aussi spécial présentait à l'action firent finalement échouer les projets de Mouradgéa d'Hohson et de ses complices. Le dépit que cet échec causa aux puissances maçonniques du continent fut pour beaucoup dans l'extraordinaire décision prise par le gouvernement français de lancer Bonaparte et son armée sur l'Egypte et la Syrie, alors que la Turquie était en paix avec la France.

Les Loges maçonniques turques ne montrèrent guère de vitalité pendant la première moitié du XIXe siècle. La raison en était que l'activité de la secte se portait plutôt alors vers le triomphe des nationalités grecque, bulgare et serbe. Non que la cause de ces peuples chrétiens intéressât en quoi que ce soit la Franc-Maçonnerie ; mais celle-ci nourrissait l'espoir d'affaiblir l'empire turc par la proclamation de l'indépendance des peuples soumis, et de fédérer ensuite les Etats balkaniques en une vaste république, qui eût été plus facile à dominer maçonniquement que l'empire autocratique des sultans. C'est pour cette raison que la Franc-Maçonnerie favorisa, dès 1814, la création de l'*Hétaïria* (société secrète à cinq degrés, qui avait pour but la résurrection de la

Grèce), et, à partir de 1820, de l'*Omladina*, association de tous points semblable à la précédente, mais réservée aux populations slaves (1). Nous n'entendons point élever ici un blâme contre ces associations, qui comptaient dans leurs rangs une grande majorité de patriotes dignes d'éloges et dont les efforts contribuèrent à préparer l'affranchissement des chrétiens d'Orient. Nous constatons seulement un fait : à savoir que la Franc-Maçonnerie accorda momentanément son concours à ces associations, dans le but de les dominer et d'aboutir par leur moyen à la création d'une République des Balkans. Si cette tentative n'atteignit pas complètement son but et si les nationalités ressuscitées se donnèrent des constitutions monarchiques, il faut en faire remonter la cause à l'action diplomatique des puissances européennes, et surtout de la Russie, qui contraria les vues de la secte.

Il est impossible de relever une action politique sérieuse de la part des Loges maçonniques turques sous le règne de Mahmoud II (1808-1839) et sous celui de son successeur Abd-ul-Medjid Ier. Cependant, à partir de 1850, elles commencèrent à se peupler de hauts fonctionnaires mécontents, en même temps que de jeunes gens ardents, familiarisés avec la littérature la plus avancée des pays occidentaux et désireux d'en importer les conceptions en Turquie. En septembre 1859, un complot tramé contre la vie du sultan fut découvert ; plusieurs francs-maçons y avaient participé. Abd-ul-Medjid commua en un ordre d'exil la peine capitale prononcée contre les conjurés. Il devait mourir vingt mois plus tard, à 38 ans, d'une manière obscure.

Son frère Abd-ul-Aziz, qui lui succéda, sincèrement désireux de régénérer son empire par l'imitation des institutions européennes, s'entoura de ministres et de hauts fonctionnaires appartenant à la Franc-Maçonnerie, sans se douter que ceux-ci ébranleraient jusque dans ses fondements son autorité civile et religieuse. Le type de ces hommes d'Etat maçonnisés fut Midhat pacha, qu'il fit gouverneur de la Bulgarie, puis ministre, et enfin grand vizir, et qui devait un jour souiller ses mains du sang de son souverain.

(1) Voir notamment à ce sujet : *Histoire de la Révolution de Grèce*, par Poucqueville, Paris, 1824, Firmin Didot, t. II, p. 309 et 310. Et *The secret Societies of the european Revolution*, London, 1876, t. II, p. 47 et suiv.

Le règne d'Abd-ul-Aziz mit pratiquement la Turquie aux mains des Loges turques, c'est-à-dire de moins de trois cents personnes, car l'effectif des maçons de l'empire ottoman n'atteignait alors pas ce chiffre. Mais il n'en fallait pas tant pour occuper tous les postes importants. Tout ne fut pas à blâmer dans les réformes qui résultèrent de cette influence : la réduction de la liste civile du sultan de 70 millions de piastres à 12 millions, le licenciement du harem impérial (Abd-ul-Aziz ayant proclamé son intention d'être monogame), la visite du sultan à l'exposition universelle de Paris, son voyage à Londres et son acceptation du titre de bourgeois de la cité ; tout cela pouvait choquer le sentiment traditionnel chez les Ottomans sans mettre en péril leur édifice politique et religieux. On n'en saurait dire autant des réformes faites dans l'enseignement, qu'on s'efforça de faire a confessionnel, comme au lycée impérial de Galata-Séraï, dont presque tous les professeurs furent francs-maçons.

Une politique patiente, mais inflexible, visa à restreindre les libertés de toutes les religions, y compris la religion musulmane. Cette dernière possède en Turquie des biens considérables, dits biens Vakoufs, créés par les donations accumulées des fidèles ; ces biens, qui servaient en majeure partie à secourir les indigents, furent frappés, en mai 1867, de lourdes charges. En juillet 1869, un Code civil, inspiré de celui que la Révolution a donné à la France, fut promulgué. En même temps, des persécutions incessantes contre les chrétiens amenaient, en Crète et en Bulgarie, des soulèvements qui furent noyés dans le sang. Aux protestations de l'Europe, le gouvernement maçonnique d'Abd-ul-Aziz répondait que jamais les hautes fonctions de l'empire n'avaient été plus largement ouvertes aux chrétiens, ce qui était vrai : mais les chrétiens en question étaient tous affiliés à la secte maçonnique et aussi détachés de toute croyance religieuse que leurs collègues francs-maçons d'origine musulmane.

Cependant, les rêves d'une partie de la Maçonnerie turque allaient bien au delà de la politique antireligieuse qu'il était possible d'imposer à Abd-ul-Aziz : ils ne visaient rien moins que l'établissement d'une république athée, qui eût fait peser sur toutes les races et toutes les religions de l'empire le joug de quelques centaines de tyrans occultes. Le comité maçonnique secret qui reflétait cette tendance était en correspondance avec la fraction la plus avancée du Carbonarisme euro-

péen, la *Jeune-Europe*, fondée par Mazzini ; il devint bientôt, sous le nom de *Jeune-Turquie*, une section de l'organisation mazzinienne.

L'homme le plus actif de ce comité était un Roumain du nom de Ganesco. C'est lui qui eut l'idée d'assurer l'avenir du parti en lui conquérant une recrue de choix, le prince Mustapha Fazyl pacha, dont l'immense fortune devait permettre à la *Jeune-Turquie* de ne pas compter avec l'argent. Petit-fils de Méhémet-Ali (fondateur de la dynastie égyptienne), et fils d'Ibrahim pacha (le vainqueur de la Turquie), Mustapha Fazyl avait un frère aîné, Ismaïl, qui devint souverain de l'Egypte, en 1863. Selon l'ordre de succession en vigueur dans les pays musulmans, l'héritier présomptif est toujours le frère puîné (en l'espèce Mustapha Fazyl), et non le fils du souverain. Mais Ismaïl, désireux d'assurer la couronne à son fils Tewfick, imagina de demander au sultan, suzerain de l'Egypte, de changer l'ordre d'avènement au trône dans ce pays, et de rendre le pouvoir transmissible de père en fils. Abd-ul-Aziz était trop porté à braver les traditions musulmanes pour ne pas y consentir. C'est ainsi que Mustapha Fazyl pacha se trouva frustré de l'espoir d'être un jour souverain de l'Egypte. Il en conçut un vif ressentiment contre le sultan et chercha l'occasion de lui rendre quelque mauvais office. Celle-ci ne se fit pas attendre. Le F∴ Ganesco sut, en effet, s'insinuer dans la confiance du prince et le décider à mettre ses immenses ressources au service de la *Jeune-Turquie* naissante.

On possède le document constitutif de cette association, qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire de Turquie pendant ces quarante-cinq dernières années. Nous le reproduisons d'après les *Tablettes d'un spectateur*, du F∴ Ganesco, qui fut le grand artisan de toute l'intrigue et qui s'en est fait l'historien. Nous nous bornons à y rétablir en toutes lettres les noms dont il n'a donné que les initiales :

CONSTITUTION DE LA CHANCELLERIE DE LA JEUNE-TURQUIE.

(Fondée à Constantinople, à Paris et à Londres en 1867.)

ART. 1er. — Le parti de la Jeune-Turquie est fondé dans le but : 1° de réaliser le programme réformateur du prince Mustapha Fazyl

pacha, contenu dans sa lettre au sultan (2), et par conséquent d'opérer le renversement du régime et des hommes qui oppriment et épuisent l'empire ottoman ; 2° de détruire l'influence russe en Orient par l'émancipation des populations chrétiennes de Turquie (3).

ART. 2. — La Jeune-Turquie a son chef, son Comité directeur, ses agents civils et militaires, son siège principal.

ART. 3. — Son chef est S. A. Mustapha Fazyl pacha, président du Comité directeur.

ART. 4. — Les membres du Comité directeur, à Paris et à Londres, sont : S. E. Zia-Bey, Aghia Effendi, le comte L. Plater, Kemal Bey et Simon Deutsch (4).

ART. 5. — Les membres du Comité directeur spécialement chargés des affaire de l'intérieur de l'empire ottoman sont : S. E. Zia Bey et Aghia Effendi, sus-désignés.

ART. 6. — Les membres du Comité directeur spécialement chargés des affaires internationales et diplomatiques sont le comte L. Plater et Simon Deutsch. Ils nomment des agents dans tous les pays.

ART. 7. — Le Comité directeur aura pour sièges Paris et Zurich. Il mettra promptement à l'étude l'élaboration d'une constitution et la réorganisation de l'armée.

. . . .

ART. 10. — Le principal agent du comité à Constantinople sera M. J.-B. Bonnal (5).

Si l'intérêt de la *Jeune-Turquie* exigeait la présence du prince Mustapha Fazyl pacha à Constantinople, il s'arrangerait de façon à obtenir du Sultan sa rentrée, afin de donner par sa présence dans la capitale de l'empire une très grande impulsion aux affaires de la *Jeune-Turquie.*

. . . .

ART. 12. — Dans le cas où le prince Mustapha Fazyl viendrait à mourir avant que la grande entreprise eût réussi, le prince Mou-

(2) Cette lettre était une véritable déclaration de guerre, plutôt que de principes, rédigée par le F.·. Ganesco, signée par Mustapha Fazyl pacha, et répandue à des milliers d'exemplaires à Constantinople.

(3) Les liens qui unissaient la *Jeune-Turquie* naissante à la *Jeune-Europe* et au F.·. Mazzini donnent un singulier accent d'ironie à cette sollicitude témoignée aux chrétiens...

(4) Le comte Plater, carbonaro du plus haut grade, était un réfugié polonais en rapports suivis avec Mazzini ; il résidait ordinairement à Zurich. Simon Deutsch, juif révolutionaire d'origine autrichienne, avait été successivement banni d'Autriche et de Turquie ; il était également ami de Mazzini.

(5) M. Bonnal était un banquier français, franc-maçon de vieille date, établi à Péra (Constantinople).

rad, Khalil-Bey, Zia-Bey et les membres du Comité de Constantinople poursuivraient l'œuvre suivant le plan tracé, jusqu'au jour où la cause de la régénération ottomane aurait triomphé de ses ennemis intérieurs et extérieurs.

ART. 13. — (Secret) Le soussigné, président du Comité directeur, s'engage à verser annuellement dans la caisse dudit Comité la somme de trois cent mille francs.

Paris, 30 août 1867. *Approuvé :*

MUSTAPHA FAZYL.

Tous les personnages mentionnés dans ce document étaient francs-maçons ; Mustapha Fazyl pacha et Kémal-Bey étaient même deux des membres les plus en vue de la Grande Loge de Constantinople. Quant au prince Mourad, mentionné à l'article 12, il n'était pas encore initié ; mais il le fut en 1872. Ce prince Mourad était le fils aîné du sultan Abd-ul-Medjid, le neveu par conséquent d'Abd-ul-Aziz alors régnant, et son héritier présomptif, aux termes de la loi musulmane. Mais Abd-ul-Aziz, qui avait changé l'ordre traditionnel de succession pour la dynastie égyptienne, songeait à en faire autant dans sa famille, afin de pouvoir transmettre la couronne à son propre fils. Il s'était efforcé de faire consentir Mourad à cette substitution et n'avait réussi qu'à l'exaspérer et à le jeter dans les bras de la *Jeune-Turquie*. Le plan de celle-ci fut naturellement de renverser l'oncle au profit du neveu, et de donner à Mourad V, quand il régnerait, Mustapha Fazyl pacha pour grand vizir.

L'année 1867 avait vu la rupture de Mustapha Fazyl avec le sultan et la constitution de la *Jeune-Turquie*. Abd-ul-Aziz, tiré de sa somnolence par ce défi, sévit contre ceux des conjurés qu'il pouvait atteindre : leurs journaux furent supprimés, un certain nombre de hauts fonctionnaires et de jeunes gens affiliés au mouvement furent arrêtés, soixante-dix autres suspects furent bannis. Mais, tandis qu'il acceptait ainsi la guerre que lui déclarait la fraction la plus avancée de la Franc-Maçonnerie turque, le sultan continuait à s'entourer de FF ∴ moins compromis, tels que Aali pacha, Fuad pacha et Midhat pacha, dont le loyalisme apparent ne rachetait pas la politique pernicieuse. Il leur dut la création, à grands frais, de multiples écoles laïques (destinées à répandre l'athéisme dans l'empire le plus religieux du monde), et une

série de persécutions contre les populations chrétiennes, qui finit par leur mettre à toutes les armes à la main; il leur dut aussi, grâce à de coûteuses et inutiles imitations des institutions occidentales, la ruine financière de l'empire. Après avoir contracté dix emprunts en onze ans, la Turquie aboutit, en 1875, à une banqueroute partielle, dont le crédit ottoman ne s'est jamais relevé. Cette œuvre de ruine s'acheva sous l'impérialat de Mustapha Fazyl pacha, qui (comme l'avait prévu l'article 1er des statuts de la *Jeune-Turquie*, que nous reproduisons ci-dessus) avait fait une soumission apparente pour pouvoir rentrer en Turquie, et avait obtenu — en 1871 — le portefeuille des finances.

L'année 1876 avait commencé sous de funèbres auspices. Après la Crète, la Macédoine et la Bulgarie, c'était au tour de la Bosnie et de l'Herzégovine de se soulever devant les vexations des fonctionnaires jeunes-turcs. Car les Jeunes-Turcs étaient partout, et surtout dans les ministères, d'où ils n'avaient pas bougé depuis dix ans (sauf une réaction de quelques mois sous Mahmoud pacha). Abd-ul-Aziz, berné, n'avait que des éclairs de clairvoyance. Le 12 mai 1876, un nouveau ministère jeune-turc fut constitué, avec les FF.·. Méhémet Ruschdi pacha, comme grand vizir, Husséin Avni pacha comme ministre de la Guerre, Khaïr Ullah comme cheïk ul Islam, et Midhat pacha comme ministre sans portefeuille. Ce dernier, qui avait succédé comme chef de la *Jeune-Turquie* à Mustapha Fazyl pacha, mort l'année précédente, était résolu à en finir avec le sultan, dont les fluctuations inquiétaient la Franc-Maçonnerie.

En quinze jours, toutes ses dispositions furent prises pour disposer des chefs de la garnison et des administrations en vue d'un coup de force. Le 27 mai, le sultan constatait qu'il était retenu prisonnier dans ses appartements, et ses ministres, survenus, lui en disaient la raison : il fallait abdiquer immédiatement en faveur de son neveu, le F.·. prince Mourad. Trois jours durant, Abd-ul-Aziz résista aux menaces qui lui étaient faites. Enfin, le 30 mai, il se résigna à accepter le décret de déposition signé par le cheïk ul Islam, le F.·. Kaïr Ullah. On le transférait immédiatement au palais de Cap Copoû, et son neveu était proclamé sous le nom de Mourad V. Quatre jours plus tard, le sultan déchu était trouvé mort dans sa chambre, les veines coupées et de petits ciseaux ensanglantés près de lui. Le procès des FF.·. Midhat pacha, Husséin Avni

pacha et Kaïr Ullah, qui furent jugés cinq ans plus tard, a démontré que le crime avait eu lieu par leur ordre (6).

Au prix d'un régicide, la Franc-Maçonnerie turque était enfin arrivée à ses fins : le sultan Mourad promettait d'être entre ses mains l'instrument des tentatives les plus hardies. Mais un événement que la sagesse humaine ne permettait pas de prévoir vint bouleverser les plans si patiemment conçus : à peine proclamé, Mourad V se révéla fou. La longue réclusion dans le palais de Tchéragan, à laquelle son oncle l'avait condamné, avait déjà affecté son cerveau bouillant ; les événements qui lui donnaient la couronne achevèrent de le mettre hors de son bon sens. Dès les premières séances du Conseil qu'il présida, les régicides constatèrent avec effroi qu'ils avaient élevé au trône un dément.

La situation, cependant, exigeait un sultan qui se manifestât à son peuple : la guerre menaçait de toutes parts. Alors, comme de nos jours, le triomphe de la *Jeune-Turquie* avait donné le signal de la curée à toutes les convoitises rassemblées autour de l'empire. En Bosnie, en Herzégovine, en Macédoine, en Bulgarie, en Crète, l'insurrection faisait rage. Le 3 juillet, le Monténégro et la Serbie avaient déclaré la guerre ; la Roumanie et la Russie se préparaient à en faire autant. Le bruit de la folie de Mourad V s'étant répandu parmi le peuple surexcité, les ministres comprirent qu'il fallait lui donner un successeur.

Ce devait être normalement l'aîné de ses frères, Abd-ul-Hamid, alors âgé de trente-quatre ans, et dont le caractère était peu connu, tant l'attention s'était concentrée sur son frère Mourad pendant le règne de leur oncle. Mais la dictature exercée par la *Jeune-Turquie* était momentanément si absolue qu'elle n'eût pas hésité, si elle avait pu pressentir quelque danger dans ce choix, à violer l'ordre de succession et à couronner le deuxième frère de Mourad, Méhémet-Réchad (aujourd'hui régnant sous le nom de Mahomet V). Abd-ul-Hamid sut éviter cette éventualité en manifestant la plus vive sympathie pour les assassins de son oncle et leur politique. Il gagna si bien leur confiance, et surtout celle de Midhat pacha, que le ministère résolut de rendre au plus tôt l'infortuné Mourad à sa prison dorée. Le 31 août, après

(6) Midhat pacha, Husséin Avni pacha et Kaïr Ullah furent condamnés à mort pour régicide. Abd-ul-Hamid II, alors régnant, commua leur peine en celle de la déportation à vie. Ils sont morts tous trois en exil à Taïf (Arabie).

trois mois de règne, le sultan dément était déposé et son frère prenait le pouvoir sous le nom d'Abd-ul-Hamid II.

Pouvoir bien incertain et d'exercice difficile ! Au milieu de ses ministres francs-maçons, le nouveau souverain avait l'allure embarrassée d'un profane égaré dans une Loge ; il ne pouvait y être en sûreté qu'à condition d'imiter strictement les attitudes de son entourage et de dire *amen* à toutes ses volontés. C'est ainsi que quelques jours après son avènement il signa docilement plusieurs décrets qui annonçaient, dans l'administration de l'empire, des réformes ayant un caractère presque républicain. Le sultan, ce khalife (vicaire) d'Allah, chargé par lui de gouverner les Croyants, devenait un monarque investi de sa charge « par la volonté du peuple ». Et l'exercice de cette charge était limité par les termes d'une Constitution promise pour la fin de l'année. En un mot, la situation d'Abd-ul-Hamid, avec un ministère tyrannique et toujours prêt au régicide, avec les troubles intérieurs et la guerre aux frontières, ressemblait assez à celle où s'était trouvé Louis XVI en 1790. Mais si Louis XVI réalisait le type de cet homme « toujours bon », dont Machiavel a dit que la perte était assurée au milieu de la perversité du monde, il était loin d'en être ainsi d'Abd-ul-Hamid. Les conspirateurs de la *Jeune-Turquie* avaient trouvé en lui leur maître de politique et de dissimulation.

On s'en aperçut aux craquements qui ne tardèrent pas à se faire entendre dans le ministère. Abd-ul-Hamid avait soin d'approuver publiquement toutes les outrances radicales de Midhat pacha ; mais en même temps il éveillait les inquiétudes des membres les moins avancés de la *Jeune-Turquie*, et notamment du grand vizir Ruschdi pacha. Ce dernier, ne voulant pas laisser son pays glisser jusqu'à la République, protesta contre la Constitution purement démagogique rédigée par Midhat pacha. Mis en minorité dans le ministère, il se retira, et le sultan fut le premier à féliciter Midhat pacha de cette chute, qui coupait en deux la Franc-Maçonnerie turque.

Le 19 décembre 1875, Midhat pacha était grand vizir ; le 23 décembre, sa Constitution était mise en vigueur ; dans le courant de Janvier se réunit l'Assemblée nationale, qui allait devenir le principal pouvoir de l'empire. Mais déjà cette organisation précipitée était menacée de mort. Les puissances, qui n'avaient pas pour les régicides jeunes-turcs les égards jadis témoignés au sultan Abd-ul-Aziz, avaient sommé

Midhat pacha de soumettre à une conférence internationale la question du statut des Chrétiens d'Orient. Appuyé sur l'Assemblée nationale, et hypnotisé par le souvenir de 1793 et de la Convention, Midhat pacha refusa. Sur quoi, la Russie déclara la guerre.

C'était un événement d'une portée incalculable. Depuis des années qu'ils occupaient les avenues du pouvoir, depuis huit mois qu'ils y étaient complètement installés, les *Jeunes-Turcs* n'avaient rien fait pour améliorer la situation militaire. Dès le premier moment, le désarroi se révéla général et tout le monde fut unanime à en faire retomber la responsabilité sur le ministère maçonnique et sur Midhat pacha. Abd-ul-Hamid comprit que le moment était venu de cesser de feindre. Aussi bien, la gravité des circonstances tournait tous les regards vers le sultan et rendait brusquement à sa fonction toute son autorité morale. Tout en proclamant la guerre sainte contre les Russes, le souverain se hâta donc de frapper sur son ministère un coup décisif : le 3 février 1877, Midhat pacha était brusquement destitué et exilé dans l'île de Mitylène. Le fait passa presque inaperçu au milieu du branle-bas guerrier.

Abd-ul-Hamid eut soin, cependant, de ne pas renoncer tout de suite à son attitude de souverain constitutionnel. Tandis qu'il déployait sa puissance de travail bien connue pour mettre la Turquie sur le pied de guerre, il laissait la Constitution en vigueur et l'Assemblée nationale réunie — bien certain que le peuple ottoman, dont l'attention était tout entière fixée sur la guerre, n'attacherait nulle importance aux bavardages du Parlement. C'est ce qui arriva, en effet, et l'héroïque résistance opposée aux Russes et aux Roumains par Osman pacha fut, pendant des mois, l'unique préoccupation de la Turquie. Quand la fortune devint mauvaise et que l'armée russe, franchissant les Balkans, menaça Constantinople, l'angoisse nationale aurait dissipé, chez les Turcs, tout désir de régime représentatif, s'ils en avaient jamais eu. Personne ne fit même attention à la décision prise par Abd-ul-Hamid, le 18 février 1878, de dissoudre le Parlement. Celui-ci ferma ses portes sans incident. Le sultan, d'ailleurs, ne supprimait pas la Constitution qu'il avait signée quatorze mois plus tôt : il se bornait à en suspendre les effets pour un temps indéterminé. Cette suspension devait durer trente ans...

Nous n'avons pas à retracer ici le règne d'Abd-ul-Hamid, sur lequel nous ne partageons pas entièrement l'opinion courante. Sans doute ce règne fut hideux par certains côtés, en raison du sang qui coula dans les massacres de populations inoffensives comme les Arméniens, massacres que le sultan toléra, s'il ne les encouragea pas ; mais, par d'autres côtés, et en se plaçant au point de vue purement turc et musulman, il ne manqua pas de grandeur. Abd-ul-Hamid fut, en effet, le véritable créateur du mouvement panislamique; patiemment, pendant trente années, il enveloppa les deux cents millions de musulmans, du Niger à la Chine, d'un réseau de missionnaires du Koran, et leur fit accepter sa suprématie religieuse ; en même temps, par sa diplomatie sans cesse en éveil, par sa guerre heureuse contre la Grèce en 1897, il relevait le prestige de la Turquie. Quant à sa politique intérieure vis-à-vis des libéraux turcs, qu'il soumit à un régime permanent de délation et d'arbitraire, il faut, pour la juger sainement, se rappeler l'assassinat du sultan Abd-ul-Aziz et les angoisses que traversa Abd-ul-Hamid lui-même au lendemain de son avènement. C'est alors que se forma son caractère sombre et méfiant, qui a fait la stupéfaction de tous ceux qui l'ont approché.

Comme bien on pense, au lendemain de la guerre russo-turque et de la dissolution du Parlement, la *Jeune-Turquie* traversa une crise redoutable. Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment (note n° 6), Abd-ul-Hamid fit arrêter et juger les ministres régicides. En même temps, les personnages les plus compromis dans le mouvement jeune-turc étaient jetés en prison ou réduits à s'expatrier. Mais, s'il montra une grande rigueur contre un parti connu par ses complots, le sultan paraît ne s'être pas douté des origines maçonniques de ce parti. En effet, à aucun moment, les Loges maçonniques existant en Turquie ne furent inquiétées ou soumises à une surveillance quelconque.

Pour plus de sûreté, celles-ci s'étaient, d'ailleurs, rattachées à des obédiences étrangères, de manière à se ménager, le cas échéant, une protection diplomatique. C'est ainsi qu'à Salonique, sur quatre Loges existantes, deux, les Loges *Macedonia Risorta* et *Labor et Lux*, étaient affiliées au Grand Orient d'Italie; une, la loge *Veritas*, adhérait au grand Orient de France, et la dernière, la loge *Persévéranza*, relevait du Grand Orient espagnol. Les loges de Constantinople et des principales villes de l'empire imitaient cet exemple. Ce

n'était pas fortuitement que ces affiliations avaient été nouées. Un des principaux chefs de la *Jeune-Turquie* actuelle, Refik Bey, a déclaré à un rédacteur du *Temps*, dans un interview paru le 20 août 1908, que les Loges affiliées au Grand Orient d'Italie avaient obtenu de ce dernier la promesse de faire intervenir immédiatement, en cas de besoin, l'ambassade italienne à Constantinople.

C'est sous le couvert de cette protection diplomatique que le deuxième assaut de la *Jeune-Turquie* fut organisé par les Loges. Refik Bey, dans l'interview que nous citons, reconnaît volontiers que ce fut, cette fois encore, au sein des Loges turques que le mouvement prit naissance. « Nous nous y réunissions comme maçon », dit-il, « parce qu'en effet un « grand nombre d'entre nous sont francs-maçons ; mais, en « réalité, nous nous y réunissions pour nous organiser. En « outre, nous choisîmes une grande partie de nos camarades « dans ces Loges, qui servaient à notre Comité comme de « crible, en raison du soin avec lequel elles faisaient leurs « enquêtes sur les individus. » Ce que Refik ne dit pas, c'est que cette préparation d'un deuxième mouvement a duré plus de vingt ans.

C'est en 1887 qu'un certain nombre de francs-maçons de Constantinople résolurent de reconstituer la *Jeune-Turquie*. Leur chef était un professeur à l'école de médecine de Constantinople, le F.·. Ibrahim Temo Bey, natif d'Albanie. Il fit appel à quelques amis personnels, francs-maçons comme lui, les docteurs Cherafeddine Bey, Abdullah Djevdet Bey, Issac Sukouti Bey et Ilmet Bey. Une dizaine d'autres membres vinrent grossir le Comité, qui prit le nom de « Comité Union et Progrès », et qui se réunissait dans l'ancienne propriété du F.·. Midhat pacha, dans la banlieue de Constantinople. Bientôt, le Comité fit une recrue précieuse, celle de Mourad Bey, professeur d'histoire universelle à la faculté de Constantinople, l'homme de ce temps qui a eu le plus d'action sur la formation politique de la jeunesse intellectuelle de Turquie. Le Comité rayonna ensuite sur les différentes villes où la Franc-Maçonnerie possédait des Loges et préleva dans ces dernières les sujets les plus propres à une conspiration. En même temps, le docteur Ibrahim Temo Bey, cédant la présidence à Mourad Bey, partait pour l'étranger, où, reprenant le rôle de Simon Deutsch en 1867, il créa des relations à la *Jeune-Turquie* en différents pays. Vers 1900, le mouvement

révolutionnaire, étroitement surveillé, cependant, par la police hamidienne, était redevenu très puissant.

C'est alors que se produisit dans son sein une évolution assez curieuse, qui ne sera bien comprise que de ceux qui ont tourné leur esprit vers les combinaisons subtiles et imprévues que comporte le gouvernement des sociétés secrètes. Le « Comité Union et Progrès » primitif, qui se réunissait dans la villa Midhat pacha, à Constantinople, était resté la tête, inconnue, mais passivement obéie, de la *Jeune-Turquie*. Il arriva que les investigations policières contraignirent la plupart des membres du Comité à chercher un refuge à l'étranger ; mais Ibrahim Temo Bey s'étant fixé en Roumanie, Chérafeddine Bey en Egypte, Issac Sukouti Bey en Italie, d'autres sur différents points de l'Europe, l'action du Comité, faute d'un centre principal, se trouva paralysée. A la place du groupement directeur qui se dissociait ainsi, il en apparut promptement deux autres, d'inégale importance. L'un était le groupe des Jeunes-Turcs réfugiés à Paris, dont l'organe, le *Mécheveret*, dirigé par Ahmed Riza Bey, attirait surtout l'attention. L'autre était le nouveau « Comité Union et Progrès », qui n'avait dans son sein que quelques individualités provenant de l'ancien, et dont le siège était Salonique, ville aux deux tiers juive et principal centre maçonnique de l'Orient. Ce nouveau comité s'identifiait presque avec l'état-major des quatre Loges de Salonique, *Macédonia Risorta*, *Labor et Lux*, *Veritas* et *Persévéranza*.

C'est cette dualité de direction qui permit aux Jeunes-Turcs de mener leur conjuration à bonne fin. La police hamidienne, en effet, surveillait étroitement les révolutionnaires réfugiés à Paris et l'entourage du *Mécheveret* ; mais elle était fort éloignée de redouter quelque chose des francs-maçons de Salonique. Ceux-ci purent donc tout à leur aise travailler à se créer dans l'administration et dans l'armée les complicités nécessaires. On va voir qu'ils y réussirent pleinement. Mais, tout d'abord, il nous faut signaler une particularité intéressante : l'influence décisive prise par l'élément juif dans le nouveau « Comité Union et Progrès ».

Salonique, nous l'avons rappelé, est une ville juive ; c'est dire que les Juifs sont en majorité parmi les membres des quatre Loges locales, dans lesquelles se recrutait le « Comité Union et Progrès ». Mais, outre les Juifs orthodoxes, on

y trouvait aussi de nombreux représentants d'une secte islamo-juive, les « mâmins », dont l'origine est curieuse : au XVII[e] siècle vivait en Turquie un Juif du nom de Chabbethaï, qui descendait d'une famille juive chassée d'Espagne. Il était entouré d'une grande vénération par ses coreligionnaires, tant à cause de sa science talmudique qu'en raison de ce fait qu'on supposait sa famille issue du roi David. Un jour Chabbethaï proclama qu'il était le Messie et compta, en peu de temps, un nombre important de partisans. L'étonnement fut grand quand on vit ce messie se convertir publiquement à l'islamisme et entraîner avec lui dans sa conversion la plupart de ses disciples.

Chabbethaï ne s'était converti à la religion de Mahomet que pour fonder dans le sein de celle-ci une secte des plus curieuses : celle des « mâmins », appelés aussi « donmehs ». Musulmane en apparence, cette secte est juive en réalité, et on n'y admet guère que des Juifs ; ses membres ont l'obligation de ne se marier qu'entre eux. Il semble qu'elle se soit proposé pour but de pénétrer l'Islam de la pensée juive et des principes philosophiques et sociaux que les Juifs s'efforcent de faire triompher dans tous les pays.

Or, il n'est pas indifférent de remarquer que le « Comité Union et Progrès », reconstitué à Salonique vers 1902, comptait dans son sein à peine un quart de musulmans : tous les autres membres étaient juifs ou « mâmins » (7). C'est ce qui explique pourquoi la Révolution turque de 1908 s'est trouvée ne profiter qu'au petit clan israélite de Salonique et a déçu si complètement la plupart des Jeunes-Turcs qui formaient l'opposition historique. Le Directoire suprême étant toujours resté inconnu de l'immense majorité des membres du parti, ceux-ci ne se sont aperçus qu'une fois la Révolution faite que l'influence simplement maçonnique du début avait fait place à une influence purement juive.

C'est le 15 juillet 1908 que la Révolution éclata, à Froswick, petite ville de la Haute-Albanie. Sur la convocation de

(7) La proportion s'est encore augmentée depuis lors. En 1911, au témoignage du général Chérif pacha (que son passage dans le Comité met en possession de connaître le dessous des cartes), le directoire du « Comité Union et Progrès » se composait de : *trois Juifs*, MM. Carasso, Cahen et Faraggi ; *neuf mâmins*, Djavid Bey, D[r] Nazim, Osman, Talaat Bey, Baldgi, Kiani Ipeck, Karakasch, Kiazim et Osman-Adil ; les membres *turcs* n'étaient que *trois* : un cinquième à peine du Comité !...

quelques notables, gagnés secrètement à la Révolution, plusieurs milliers de montagnards albanais se réunirent. On leur fit acclamer une adresse au sultan, réclamant le rétablissement de la Constitution. Ils l'approuvèrent avec autant d'enthousiasme qu'ils en auraient mis à adopter une motion contraire, car ces montagnards, indifférents à toute politique, suivent docilement leurs chefs et ne s'émeuvent que lorsque leurs franchises locales sont violées. Précisément, Abd-ul-Hamid, qui s'était entouré d'une garde albanaise, avait beaucoup accru les privilèges de leur province ; et c'est pourquoi il ne s'émut guère à la nouvelle du « meeting » de Froswick.

Bientôt arrivèrent des nouvelles plus inquiétantes. Le vendredi, pendant l'office religieux, le major Niazi Bey, accompagné d'un autre officier, Eyoub Sabri Bey, avait entraîné dans les montagnes deux cents hommes de son bataillon ; de Rezna, il avait télégraphié au sultan de proclamer la Constitution pour éviter la guerre civile. La réponse d'Abd-ul-Hamid fut l'envoi de forces importantes sous le commandement du général Chemsi pacha ; mais, à peine celui-ci s'était-il mis en route, qu'il était tué d'un coup de revolver par un de ses officiers, le capitaine Aatif, adepte secret du mouvement. A la même heure, plusieurs généraux et officiers supérieurs dévoués au sultan étaient assassinés dans des conditions identiques, soit dans le corps expéditionnaire, soit dans d'autres garnisons. Comprenant qu'il se préparait quelque chose de grave, Abd-ul-Hamid fit appel au soldat le plus révéré de l'armée ottomane, le maréchal Osman pacha, le défenseur de Plewna. Celui-ci était arrivé à Monastir, quand la défection d'un poste de garde permit au major Niazi Bey de pénétrer nuitamment dans la ville avec ses hommes, de capturer le maréchal au lit et de l'emmener dans les montagnes. Osman pacha dut, par télégramme, informer le sultan de sa mésaventure.

En même temps que s'accomplissaient ces événements, le capitaine adjudant-major Enver Bey, de la garnison de Salonique, avait également gagné les montagnes, y avait rallié une bande et s'était présenté aux portes de Salonique, où il fut acclamé par la population juive. La nouvelle de l'extension du mouvement, de la capture d'Osman pacha et la prise de Salonique suffit à démoraliser Abd-ul-Hamid, qui se hâta d'annoncer qu'il remettait en vigueur la Constitution de 1876.

On sait ce qui s'ensuivit et comment les réfugiés turcs qui encombraient, à Paris, les cafés du quartier Latin, furent

brusquement mués en hauts fonctionnaires, en députés, en sénateurs. Ahmed Riza, le directeur du *Mécheveret*, devint président de la Chambre ; deux des membres du Directoire occulte de Salonique, deux « mâmins », le facteur des postes Talaat et le maître d'école primaire Djavid, devinrent ministres. Ce fut une large curée, à laquelle ne participèrent d'ailleurs que les éléments directement en rapports avec les Juifs du Comité de Salonique. Les membres de l'ancien « Comité Union et Progrès » de Constantinople, rentrés dès l'établissement de la Constitution, furent froidement accueillis. Le docteur Ibrahim Temo Bey, le réorganisateur du mouvement jeune-turc en 1887, fut invité à ne pas faire de politique, et menacé quand il protesta ; le docteur Cherafeddine Bey fut contraint de repartir pour l'exil ; Mourad Bey, l'homme le plus populaire de l'ancien Comité, fut déporté à Rhodes ; le général Chérif pacha s'enfuit juste à temps et fut condamné à mort par contumace ; le docteur Riza Nour Bey fut jeté en prison et torturé : il en sortit le corps brisé et les ongles arrachés par les bourreaux. Comme on le voit, les Juifs du Comité de Salonique étaient peu disposés à admettre leurs devanciers au partage du pouvoir...

Si leurs anciens collaborateurs étaient ainsi traités, on peut imaginer quel était le sort des partisans de l'ancien régime. Ceux qui n'avaient pu fuir furent tués dans les rues, ou bien emprisonnés et torturés. Quant au sultan, vielli, décérébré par les événements, il restait dans une apparente liberté à Yldiz-Kiosk. Le « Comité Union et Progrès » s'en servait, d'ailleurs, comme d'un otage, pour maintenir dans l'ordre les troupes d'Asie Mineure, sur lesquelles il n'avait pas d'action. Telle était la situation quand un journaliste d'opposition, Hassan Fehmi, fut tué dans la rue, en vertu d'un ordre du « Comité Union et Progrès », par un officier affilié. Le ministère se hâta de faire classer l'affaire, sans même que le mertrier eût été recherché. C'était la cinquantième fois en quelques mois que le fait se produisait ; mais ce dernier crime fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase : le 1er corps d'armée, qui formait la garnison de Constantinople, se souleva.

Il est maintenant possible de juger en toute connaissance de cause les événements qui se déroulèrent à Constantinople en avril 1910. Les organes de la *Jeune-Turquie* parlèrent alors d'un complot tramé par le sultan et son entourage, de massacres d'officiers jeunes-turcs accomplis par la garde impériale,

d'une marche glorieuse de l'armée de Salonique sur la capitale, d'une résistance acharnée des troupes du 1er corps. Le temps a permis de contrôler ces racontars de la première heure et en a fait apparaître l'inexactitude. La vérité est que l'attitude ouvertement athée des Jeunes-Turcs revenus d'exil exaspérait les soldats de la garnison de Constantinople. La plupart des officiers francs-maçons de Turquie avaient été, par voie de mutation, ou pour remplacer des officiers loyalistes révoqués, affectés à cette garnison ; leurs soldats, sincèrement musulmans, les avaient en horreur. Le 13 avril, une vive agitation éclata dans quelques casernes, et trois officiers, qui affectaient de braver les croyances de leurs hommes, furent tués ; affolés, tous ceux qui appartenaient à la *Jeune-Turquie* se cachèrent et quittèrent isolément Constantinople. Les mutins se portèrent alors devant le Parlement et réclamèrent la démission du président de la Chambre, Ahmed Riza Bey (connu pour ses opinions positivistes), et le respect du *Chériat*, ou loi religieuse musulmane. On leur promit tout ce qu'ils demandèrent. Après quoi, ils rentrèrent tranquillement dans leurs casernes.

Non seulement, le sultan ne fut pour rien dans cet événement, mais encore il en manifesta une extrême mauvaise humeur. Le caractère d'Abd-ul-Hamid est trop connu pour qu'on puisse croire qu'il était alors sincèrement rallié à ce régime constitutionnel qu'il avait détruit une fois déjà. Mais il voulait sans doute attendre son heure pour l'abattre à nouveau ; et sa politique, pour le moment, était toute de sympathie apparente pour les Jeunes-Turcs. Le soulèvement de la garnison contre ces derniers le prenait au dépourvu. Peut-être aurait-il pu se rendre maître de la situation en prenant la tête du mouvement et en faisant appel à l'armée tout entière ; mais il n'avait pas encore repris courage depuis les événements de 1908 et il n'osa pas agir. Bien au contraire, son premier geste fut de télégraphier aux chefs de la *Jeune-Turquie*, réfugiés à Salonique, pour les assurer qu'il n'était pour rien dans ce qui s'était passé ; le second fut d'insister auprès de la garnison de Constantinople pour lui faire prêter serment à la Constitution et réclamer le retour de ses officiers en fuite. Désorientés et découragés d'être blâmés par celui-là même qu'ils avaient voulu délivrer, les soldats consentirent à tout ce qu'on voulut.

Cependant, à Salonique, le commandant du 3e corps,

Mahmoud Chevket pacha, mobilisait ses troupes, les renforçait de volontaires, Juifs pour la plupart, et marchait sur Constantinople dans le but d'en finir d'un seul coup avec le sultan et les ennemis du « Comité Union et Progrès ». Ancien élève d'une école de « l'Alliance Israélite Universelle », Mahmoud Chevket pacha était en outre franc-maçon, comme la plupart de ses officiers.

Le général Chérif pacha a reproduit dans le *Mécheroutiète* les télégrammes et documents officiels qui ont trait à cette crise : ils font foi que rien ne fut fait à Constantinople pour s'opposer à la marche de l'armée de Salonique. Le maréchal Edhem pacha, le vainqueur des Grecs en 1897, était alors ministre de la Guerre ; le général Nazim pacha, aujourd'hui ministre de la Guerre, était commandant du corps d'armée de Constantinople ; impressionnés par l'attitude du sultan, ils ne prirent aucune mesure de défense. Aussi bien, Mahmoud Chevket pacha les assurait, « sur son honneur de « soldat, qu'il ne conduisait ses troupes à Constantinople « que pour les réconcilier avec les troupes de la capitale et « rétablir, en commun, l'ordre et un gouvernement normal ». Le 2ᵉ corps (à Andrinople) ayant manifesté l'intention de barrer la route à l'armée de Salonique, Mahmoud Chevket pacha télégraphie au ministre de la Guerre : « Expliquez mes « sentiments intimes aux troupes du 2ᵉ corps d'armée. Dites-« leur que je suis un fidèle serviteur du khalife et que je serai « heureux que le 2ᵉ corps coopère avec moi à la réconciliation tant désirée et à la chute du Comité. » Sur quoi Edhem pacha donna l'ordre au 2ᵉ corps de se rallier à l'armée de Salonique : soldats et officiers fraternisèrent.

Cependant, Mahmoud Chevket pacha avançait toujours. Quand il fut à San Stéfano, il changea de langage et somma le gouvernement de « désarmer les ouvrages de défense, de « retirer les mitrailleuses des troupes de la garnison et « d'éloigner du Bosphore les navires de guerre ». Le sultan voulut que l'on cédât encore, et tout cela fut exécuté ; mais Nazim pacha, commandant du 1ᵉʳ corps, se hâta d'aller au camp de Mahmoud Chevket pacha pour s'assurer de ses intentions. Il y fut retenu prisonnier.

Restaient les 6.000 hommes de la garde impériale, qui n'avaient pas rendu leur artillerie, et qui, formés de troupes d'élite, pouvaient offrir une résistance sérieuse. Le 23 avril, Mahmoud Chevket pacha écrit au grand vizir pour s'engager

à éviter toute mesure hostile à la garde, si celle-ci met bas les armes. En même temps, il déclare « catégoriquement « inexact le bruit qu'on fait courir du détrônement de Sa « Majesté Impériale ». Abd-ul-Hamid ordonna à sa garde de livrer ses canons et ses munitions.

C'est alors, le 24 avril au matin, que l'armée de Salonique ouvre brusquement le feu sur les casernes, massacre deux mille soldats dépourvus de cartouches et fait les autres prisonniers de guerre. Les soldats de la garde furent, depuis, condamnés en bloc aux travaux publics, comme des forçats. On sait que quelques jours plus tard le sultan fut détrôné ; sa déposition lui fut notifiée par trois francs-maçons du Directoire de Salonique, dont deux Juifs, MM. Carrasso et Farraggi. Puis, ce fut l'établissement de la Cour martiale, les arrestations en masse de suspects, et des douzaines de potences s'élevant chaque jour sur les places publiques ; dans les prisons, les pires tortures furent infligées aux prisonniers.

Ce qu'on peut dire de plus significatif contre cet ignoble régime, c'est qu'il a soulevé contre lui l'indignation des francs-maçons français eux-mêmes, qui n'avaient pas ménagé, au début, leurs encouragements aux Jeunes-Turcs. Voici ce qu'écrivait, en août 1911, le F.·. Camille Pelletan dans les colonnes du maçonnique *Matin* : « Depuis trois ans, l'im- « mense empire des Sultans obéit à un Comité occulte, caché « dans une ville de province, dont les membres sont ignorés « et exercent un pouvoir aussi despotique que les successeurs « de Mahomet. Un mensonge de Constitution masque, ou « plutôt ne masque pas assez, l'état réel des choses. Il y a une « presse qu'on disait libre ; mais les journalistes qui déplaisent « sont assassinés en pleine rue, à Constantinople, par ordre « du pouvoir occulte. Et les assassins, que tout le monde « nomme, ne sont pas poursuivis. Il y a une Chambre élue ; « mais les députés dont on n'est pas content sont, sans juge- « ment, jetés dans un cachot infect, d'où ils sortent impotents « ou sourds, ou traités de telle sorte qu'ils peuvent montrer « sur leurs doigts la place vide de leurs ongles, arrachés par « la torture. Ce que le sultan rouge n'aurait pas pu sans « soulever les mises en demeure unanimes de l'Europe, le « Comité le peut, et l'Europe civilisée le permet. »

Il n'y a rien à ajouter à ce tableau en ce qui concerne la conduite du « Comité Union et Progrès » à l'égard des Turcs. Mais, par un effet de son antichristianisme bien connu, le

F.·. Camille Pelletan néglige de parler de l'attitude du Comité à l'égard des populations chrétiennes de l'empire : elle a été simplement abominable. Abd-ul-Hamid laissa accomplir sous son règne des massacres d'Arméniens, mais du moins il n'en ordonna pas ; le « Comité Union et Progrès », lui, en a ordonné, et qui ont dépassé en horreur tout ce que l'on avait vu jusque-là. Un journal italien parfaitement informé, le *Momento*, de Turin, a prouvé, en effet, que les massacres qui ensanglantèrent la région d'Adana, du 12 au 23 avril 1909, furent organisés par le F.·. Ishan Tikri, directeur du journal jeune-turc *Hidal*. Le vali, jeune-turc lui aussi, et adhérent influent du « Comité Union et Progrès », laissa toute liberté à la populace, soudoyée par le Comité, d'égorger les Arméniens, de violer les femmes et de torturer les enfants. Un certain nombre d'Arméniens ayant pris les armes et répondant à la force par la force, le massacre s'était arrêté le 18 avril. Le consul d'Angleterre en profita pour essayer d'obtenir une trêve, à laquelle le vali consentit aussitôt, à condition que les Arméniens rendraient leurs armes. C'était renouveler la trahison qui précéda l'assaut de Constantinople. Le 23 avril, en effet, alors que les Arméniens désarmés se reposaient sur la foi jurée, des troupes demandées par le vali arrivèrent et firent aussitôt main basse sur les Arméniens, désormais sans défense : 2.000 furent fusillés sous les yeux des autorités turques et sans égard aux protestations du consul d'Angleterre. D'autres massacres de chrétiens eurent lieu, à la même époque, en Cilicie et dans le nord de la Syrie. Totalisant le nombre des victimes dans ces diverses contrées, le correspondant du *Times* les évaluait à 18.000, dont 2.000 enfants, outre plusieurs centaines de femmes violées. Le ministère jeune-turc trouva cela fort bien, donna de l'avancement aux fonctionnaires coupables et se contenta, quand les puissances risquèrent des représentations, de faire pendre quelques portefaix d'Adana, dont la participation aux massacres n'était d'ailleurs pas démontrée.

Le « Comité Union et Progrès », né de la Franc-Maçonnerie ottomane et dirigé par les Juifs de Salonique, a naturellement fortifié de son mieux les deux puissances qui lui ont donné naissance. D'une part, il a encouragé le sionisme au point que les « mâmins » Djavid Bey, ministre de l'Intérieur, et Hussein Djahid Bey, directeur du *Tanine*, ne craignaient pas de dire que l'établissement de juifs russes et

autrichiens en Mésopotamie était nécessaire pour « faire contrepoids à l'élément arabe indigène ». D'autre part, les Loges maçonniques ont été multipliées sur tous les points de l'Empire et il n'y a eu de sécurité pour les fonctionnaires et les officiers qu'à condition de s'y faire admettre. Renonçant aux affiliations étrangères, les Loges turques se sont d'ailleurs fédérées en 1909 en un Grand Orient de Turquie, qui a à sa tête le « mâmin » Talaat Bey, et dont le Conseil Suprême est exclusivement composé de juifs ou de « mâmins », tels que MM. Carasso, Cohen, Faraggi, Djavid-Bey, Salomon Kibar, etc. C'est, on le voit, l'ancien Comité de Salonique, moins les quelques Turcs qui en faisaient alors partie.

Une citation d'un document authentique suffira pour faire comprendre quel joug ce personnel maçonnique a fait peser sur la Turquie pendant quatre ans. Il s'agit du serment imposé aux adhérents recrutés par le « Comité Union et Progrès ». On va voir de quelle manière les apôtres turcs de la liberté comprennent cette dernière :

« *Je jure sur ma religion et mon honneur qu'à partir de ce « moment où je me fais membre du Comité qui a pour but prin- « cipal le Progrès et la prospérité de notre patrie et l'Union de « tous les Ottomans, je travaillerai conformément aux règles « et aux lois du Comité et que je ne dévoilerai jamais aucun se- « cret de la Société à une personne qui ne soit pas membre du « Comité et surtout aux membres n'ayant pas le droit de con- « naître les secrets du Comité. Je jure que je n'hésiterai jamais « à remplir les devoirs dont je serai chargé et les décisions du « Comité qui ont pour but d'appliquer entièrement la Constitu- « tion et d'assurer le maintien du Régime constitutionnel « octroyant à la nation les droits de liberté. Je ne trahirai « jamais le Comité et* JE VEUX TUER IMMÉDIATEMENT, AUSSITOT « QUE J'EN RECEVRAI L'ORDRE DU COMITÉ, TOUS CEUX QUI TRAHIS- « SENT LE COMITÉ, ET QUI TRAVAILLENT POUR METTRE OBSTACLE « AUX DESSEINS SACRÉS DU COMITÉ.

« AU CAS OU JE NE TIENDRAIS PAS CES PROMESSES SOLENNELLES, « JE LIVRE DÈS A PRÉSENT MON SANG, QUI COULERA A LA SUITE « D'UNE CONDAMNATION A MORT, EXÉCUTÉE PAR LES MEMBRES DU « COMITÉ AYANT LE DEVOIR DE POURSUIVRE LE TRAITRE PARTOUT « OU IL SERA TROUVÉ. »

Mieux encore que le nom significatif de *Jeune-Turquie*, ce langage sanguinaire évoque le souvenir des origines du mouvement, en 1857 : c'est-à-dire de la *Jeune-Europe* de Mazzini, ce professionnel de l'assassinat politique. Voilà le régime qui

a fini par dégoûter jusqu'au F.·. Camille Pelletan lui-même. Etait-il vraiment nécessaire de renverser Abd-ul-Hamid pour le remplacer par de tels malfaiteurs publics ?

C'est ce qu'ont fini par se demander des hommes dont l'origine est diverse, dont les uns sont rattachés par leurs traditions de famille au règne d'Abd-ul-Hamid, dont les autres, d'abord séduits par les espoirs qu'engendrait le nouvel état de choses, ont été révoltés par les crimes commis. De cette réaction est née la *Ligue militaire*, qui a entrepris de tourner contre le « Comité Union et Progrès » les mêmes armes dont celui-ci s'était servi pour asservir la nation ottomane : le SECRET et la FORCE. On sait comment cette société secrète militaire a provoqué, quelques semaines avant la guerre, par une menace de *pronunciamiento*, la chute des judéo-maçons au pouvoir.

Il était, d'ailleurs, trop tard pour que cette chute pût sauver la Turquie. Trop de crimes avaient été commis, qui soulevaient la conscience des peuples ; trop de délations maçonniques s'étaient donné carrière, dissociant la force, jadis redoutable, de l'armée ottomane. La Confédération Balkanique, nouée par le tsar Ferdinand de Bulgarie, jugea le moment propice pour liquider la question d'Orient : après une résistance de quelques semaines, l'édifice politique et militaire turc est en train de crouler sous les coups des armées bulgare, serbe, grecque et monténégrine.

Au milieu de cet effondrement, deux exemples s'affirment en une rigoureuse antithèse : celui du général prince Aziz pacha, successeur de Talaat Bey à la tête du Grand Orient de Turquie, qui a honteusement donné le signal de la panique à la bataille de Kirk Kilissé ; celui du ministre de la Guerre Nazim pacha, le leader de la Ligue militaire, qui a sauvé l'honneur en faisant une résistance acharnée dans la plaine de Lullé Bourgas et de Tchorlou. Le franc-maçon et l'antimaçon sont restés chacun fidèle à son type moral...

Voilà le passé de la Franc-Maçonnerie en Turquie : puissent les alliés victorieux profiter de l'impuissance de la secte dans leurs pays respectifs pour effacer jusqu'au souvenir de la Franc-Maçonnerie sur cette terre où elle a régné.

FLAVIEN BRENIER.

Le Glas des Monarchies

Nous *avons déjà dit, dans notre dernier numéro, tout le bien que nous pensons du nouveau livre que vient de publier notre excellent ami Henri Baraude. Le* Glas des Monarchies *est une œuvre d'une haute importance antimaçonnique, que nous voudrions voir dans les mains de tous nos amis. Mais ce n'est pas seulement un livre de documentation précise et sincère : c'est aussi un roman d'un grand souffle dramatique. L'extrait que nous publions ci-dessous, et qui se place pendant la nuit où eut lieu l'insurrection de Lisbonne, en 1910, permettra d'en juger (1).*

CHAPITRE XII

Le marquis rentra chez lui, l'âme émue d'une indicible tristesse. Ainsi que l'avait dit le père San Marco, la ville paraissait morne, sombre, angoissée. Une terreur étreignait les cœurs ; un terrible malaise planait sur la cité, paralysant sa vie, comme l'oiseau de proie fascine sa victime. On se sentait à la veille d'événements graves, et M. de Vimeira, tremblant pour sa patrie menacée, son roi chassé, pis peut-être, son Dieu blasphémé, trouvait son foyer glacé par la discorde, sa famille désunie.

(1) Le *Glas des Monarchies* est en vente aux bureaux de la *Revue Antimaçonnique*, 66, rue Bonaparte. Un fort volume in-16 : 3 fr. 50.

Car il n'abdiquait pas devant sa fille, il ne le devait pas. Les jours s'étaient écoulés, les laissant dans la même situation l'un vis-à-vis de l'autre, séparés par leur implacable résolution de ne pas céder.

Conception, demeurée en relations constantes avec da Pastro, buvant à longs traits le poison qu'il lui dosait d'une main experte, l'aimait à présent d'un amour emporté, sauvage, exaspéré par la contradiction. Devenue sa chose, elle avait accepté de fuir avec lui. Le plan arrêté était simple. Elle se rendrait rue Saint-Mammède dans la nuit du 3 au 4 octobre. De là, ils partiraient dans une auto, préparée d'avance, et gagneraient Porto, d'où ils écriraient à ses parents, les menaçant de donner une énorme publicité à l'enlèvement s'ils n'accordaient pas leur consentement. Devant l'effroyable scandale, ils céderaient, pardonneraient, et tous deux reviendraient aussitôt, pour se marier avec la plus grande solennité possible.

En consentant à suivre ce programme, Conception ne comprenait pas le péril de l'entreprise. Sa passion l'aveuglait. D'ailleurs, insuffisamment avertie, elle discernait mal les risques à courir ; enfin, elle ne mettait pas en doute un instant la loyauté de son fiancé ; pas un soupçon ne l'effleurait ; elle croyait en lui comme en Dieu.

Elle embrassa sa mère, plus tendrement que d'ordinaire, donnant à espérer à la pauvre femme, par cette caresse inaccoutumée, une prochaine détente dans son attitude, si rigoureuse vis-à-vis des siens, et monta dans sa chambre, accompagnée de Maria. Là, fenêtres et portes closes, une exaltation singulière l'emporta. Elle se voyait à la fin de ses peines, à l'aube du bonheur. Elle eût voulu crier son délire : elle avait soif d'espace, d'air, de lumière, de liberté.

— Demain ! songeait-elle ; demain, je serai loin d'ici. Demain, j'obtiendrai enfin le consentement à mon mariage ; demain, ce sera la vie.

En même temps, elle regardait autour d'elle, les meubles, les bibelots, les souvenirs, qu'elle devait, quitter. Ils étaient un peu de son être ! Elle les aimait. Ne lui rappelaient-ils pas son enfance ? les grandes joies et les petits chagrins de son adolescence ? Une peine secrète lui vint de les abandonner. Elle voulut les toucher une dernière fois ; et, fiévreusement, elle allait de l'un à l'autre, soupesait une bonbonnière, ouvrait un écrin, contemplait une photographie, palpait un

meuble, exaltée, avec un éclat si intense dans le regard, que Maria, surprise, lui demanda :

— Qu'as-tu donc, ce soir ?

— Moi ? Rien ! rien du tout !

Elle s'approcha de son lit, le regarda longuement : ce lit de jeune fille, qui ne la recevrait plus, avec le Christ d'ivoire, pendu à la muraille, dans les plis des rideaux. Une idée nouvelle traversa son cerveau.

— Pourtant, si ses parents maintenaient leur rigueur ! Que ferait-elle ? Où irait-elle ? Elle reviendrait... elle coucherait là encore... Mais quelle sottise, qu'allait-elle imaginer !

Un rire convulsif lui échappa, effrayant sa sœur :

— Je ne t'ai jamais vue ainsi !

— Moi ?

— Qu'as-tu ? Souffres-tu ?

— Mais non ! J'ai chaud ! Voilà tout !

Et se dirigeant vers la porte-fenêtre, elle l'ouvrit, passa sur le balcon, suivie de Maria.

Le ciel était d'une pureté admirable, parsemé de millions d'étoiles. Un calme profond s'étendait sur le jardin, embaumé par les senteurs automnales. De la ville arrivait un profond silence, dans lequel susurrait la claire chanson du jet d'eau sur la vasque de marbre.

— Comme il fait doux ! dit Conception, accoudée sur la balustrade. C'est bon de respirer... Te souviens-tu d'un soir, pareil à celui-ci, où toutes deux nous causions... J'avais peur que tu ne me prisses da Pastro... étais-je sotte ?

Un petit rire sec lui échappa, en prononçant ces mots ; elle entoura de son bras la taille de Maria, inquiète de voir sa sœur si nerveuse.

— Et maintenant... Je n'ai plus peur. Oh non ! plus du tout !... il sera mon mari !...

Elle rit encore... et se reprenant :

— Oui ! oui !... un jour !... plus tard !

Elle se tut, songeuse subitement, tant cette idée du mari, du départ imminent, de la fuite prochaine avec lui, la troublait.

Les jeunes filles restèrent ainsi un long moment. Tout à coup Maria murmura :

— Il me semble que la nuit est plus calme qu'à l'ordinaire. On n'entend absolument rien du côté de la ville.

Conception tressaillit.

— Quelle heure est il donc ? demanda-t-elle.

— Onze heures passées !

— Tout repose, tout dort, reprit-elle, avec un léger tremblement, nous devrions dormir. Il est tard, petite sœur.

Et, rentrant dans la chambre, elle enlaça Maria, l'embrassa violemment. L'enfant, de plus en plus surprise, s'étonnait.

Qu'avait donc son aînée ? Elle ne comprenait rien à son agitation, à sa fièvre, à sa tendresse inaccoutumée.

— Je t'aime bien ! s'écria Conception.

— Adieu ! adieu ! il faut aller nous reposer.

Elle l'embrassa encore une fois passionnément.

— A demain ! fit Maria, en la regardant attentivement, sans pouvoir découvrir le motif de cette agitation.

— A demain ! répéta Conception en appuyant sur ce mot. Arrivée à la porte de séparation des deux pièces, elle se retourna, envoya un long baiser du bout des doigts :

— Dors bien ! et elle disparut.

Quelques instants après Maria était plongée dans un profond sommeil.

Le temps passait.

Dans les ténèbres enveloppant la ville endormie, les sonneries des heures tombaient, s'emmêlant, se répondant de clochers en clochers, emportées par la brise légère venue de l'Océan, avant-coureur des premières lueurs de l'aube.

Tout à coup une vibration longue, formidable, agita l'atmosphère. Les vitres tremblèrent avec un cliquetis d'acier. La commotion secoua la léthargie des habitants assoupis, les laissant dans la torpeur d'un demi-réveil. Mais soudain un second coup éclata roulant sur la cité, se répercutant en échos contre les monuments, les dômes et les tours. Les gens se dressaient, blêmes de peur, écoutant l'ombre sonore, quand un troisième grondement ébranla les maisons, fit tressaillir les meubles. Des fenêtres s'ouvrirent et le tocsin se prit à tinter.

Le canon tonnait.

Effarée, Maria sauta de son lit, courut à la porte de sa sœur, l'ouvrit, et d'une voix étranglée appela :

— Conception ! Conception !

Pas de réponse ; elle tourna un commutateur : la lumière jaillit ; la chambre était vide, le lit pas défait.

Affolée, elle prit un peignoir, se précipita chez sa mère en sanglotant. Elle criait :

— Maman ! maman ! Conception est partie !

— Comment ?... Que dis-tu ?

En hâte la marquise passait un vêtement, suivait Maria, entrait chez Conception :

— Ma fille !... mon enfant ! s'exclama-t-elle en voyant les draps sans un pli... réponds-moi !... Où es-tu ?... Qu'as-tu fait ?... Partie !... elle est partie !... Où ?... Quand ? Pourquoi ?

Une folie de désespoir la gagnait. En un instant, l'hôtel, éveillé déjà par le canon, fut sur pied. Zoé fit descendre les domestiques... On perquisitionna dans toutes les pièces, de la cave au grenier, sans relever la moindre trace de la fugitive. La grande porte sur la place était verrouillée, et Zoé en gardait les clés. On ne comprenait pas ce qui s'était passé, lorsqu'au bout d'un moment, le vieux serviteur vint annoncer à ses maîtres que Faustino et Annunziata manquaient à l'appel. Il venait en outre de constater que la porte sur le jardin n'était pas fermée, non plus que celle du mur sur la rue Noticias. Ils avaient dû s'enfuir par là !

Un peu après minuit, en effet, Conception, accompagnée de sa femme de chambre, était descendue sans bruit. Elles ouvrirent les serrures au moyen de clés procurées par Faustino, qui, lui, avait quitté l'hôtel aussitôt après le dîner, et gagnèrent la petite traverse déserte.

Une fois dehors, elles marchèrent vite, le cœur battant, seules dans la grande ville silencieuse, tremblantes à l'idée d'une rencontre mauvaise, d'une agression peut-être. Elles allaient, longeant les maisons, apeurées, se serrant l'une contre l'autre, une simple mantille jetée sur les cheveux et les épaules. Le vent fraîchissait ; elles frissonnaient. Dans la nuit, les bâtiments prenaient des proportions gigantesques. Elles ne reconnaissaient plus les artères, qu'elles parcouraient d'ordinaire en plein jour ou brillamment éclairées par les magasins et les becs de gaz ; la plupart de ceux-ci étaient éteints. La chose leur sembla bizarre. Aux croisements des rues, des trous d'ombre se creusaient, remplissant les deux femmes d'effroi. Parfois, la fantastique silhouette d'un monument leur donnait une indication vague. Elles passèrent devant l'église San-Roque et celle du Carmel, atteignirent la

Baïxa et, perdues, errèrent dans le dédale des voies s'entre-coupant en tout sens.

De temps à autre, elles rencontraient des groupes d'hommes, quatre, cinq au plus, marchant vite, muets comme la tombe. Elles se blottissaient dans une embrasure de porte plus sombre, les laissaient passer, ne se remettaient en marche que lorsque le bruit de leurs pas s'évanouissait dans les ténèbres. Ces gens d'allure étrange les intriguaient. Ils paraissaient se rendre à un endroit désigné d'avance, d'un pas ferme, décidé, cadencé comme celui de la troupe. Ils tenaient le milieu de la chaussée, ne s'arrêtant pas, ne tournant même pas la tête. Qui étaient-ils ?

— Pas des brigands, murmurait Annunziata pour se donner du courage.

Les deux femmes continuèrent leur course et, subitement, débouchèrent dans une vaste esplanade, où sur trois côtés se dressaient les hautes façades des Ministères de l'Intérieur et de la Justice, du Tribunal suprême, du Ministère de l'Extérieur et de la Bourse ; tandis que l'autre partie, libre, permettait au regard de glisser vers le Tage, immobile sous la buée blanchâtre qui flottait à sa surface.

— La place du Commerce, s'écria Conception ; et Annunziata ajouta :

— Je me reconnais : par ici, Mademoiselle !

Reprenant confiance, les fugitives pressèrent le pas, s'engagèrent dans les ruelles étroites et montueuses, à peine éclairées, du quartier Saint-Georges, et atteignirent la Cathédrale, la Sé Patriarchal, ancienne mosquée, dont la massive construction épaississait l'ombre. D'étranges légendes couraient sur le compte du monument. Jadis on avait précipité un évêque du haut d'une des tours, et, certaines nuits, on voyait son fantôme rôder à l'emplacement où son corps s'était écrasé. La colère divine, s'appesantissant sur l'édifice, avait détruit le dôme et les tours, par des tremblements de terre et des incendies, et une superstition de terreur et de malédiction subsistait contre lui. Enfin un passage souterrain le reliait au château Saint-Georges, et on racontait mille histoires de brigands habitant ces cavernes, ou d'apparitions fantastiques de moines, revenant processionnellement célébrer des anniversaires, dans le vieux cloître attenant à l'église.

Ces récits se présentaient en foule à la mémoire des deux

femmes. Elles tremblaient de peur au moindre bruit, se recroquevillaient dans leurs mantilles et serraient les épaules, épouvantées, à l'idée de la rencontre subite d'un fantôme.

Bientôt elles longèrent les prisons du Limoeiro, sinistres, avec leurs façades percées de fenêtres étroites, grillées, masquées par des hottes, ne laissant aux malheureux enfermés que la vue d'un étroit espace de ciel bleu.

Un ivrogne surgit en trébuchant. Elles se jetèrent contre la muraille ; puis un groupe d'hommes, couverts de sombreros à larges bords, et vêtus de grandes capes brunes, les dépassa, marchant à pas rapides.

Elles allaient toujours, lasses. Une heure sonna au clocher de la cathédrale, tout proche, les faisant sursauter. D'autres églises répondirent. Un instant, les carillons chantèrent dans les ténèbres, et le silence retomba plus lourd.

— Comme il est tard ! fit Conception. Je n'en puis plus.

Mais Annunziata s'écria :

— Nous arrivons ! Dépêchons-nous !

Elles tournèrent à gauche, enfilèrent enfin la rue Saint-Mammède et s'arrêtèrent devant l'hôtel da Pastro. La femme de chambre, par deux fois, frappa vivement sur le heurtoir le marteau de fer forgé, pendu au vantail. Immédiatement la porte tourna sur ses gonds. Conception sentit une main d'homme saisir son bras, l'attirer dans le hall obscur, tandis qu'une voix murmurait à son oreille :

— C'est moi, ma bien-aimée !

On l'entraînait. Elle entendit la lourde porte se refermer. Le froissement métallique de la serrure et le choc des verrous tirés lui causèrent une étrange impression, celle de l'irrévocable survenu dans sa vie. Elle frissonna, et incapable de penser, de comprendre, elle pénétra dans le salon, inondé de lumière, tomba sur un siège et vit da Pastro agenouillé à ses pieds, couvrant ses mains de baisers.

— Ma bien-aimée, disait-il d'une voix monotone, j'ai cru que vous ne viendriez pas... La nuit s'avance... Je tremblais que vous n'ayez reculé au dernier moment.

Peu à peu Conception reprenait sa respiration, saccadée par l'émotion et par la course, retrouvait sa pensée, calmait son agitation. Elle répondit très bas :

— J'avais promis.

— Oui, continua da Pastro, mais lorsqu'on aime, on éprouve mille terreurs. Je craignais pour mon bonheur,

pour le vôtre, pour vous. Je me tenais aux écoutes. Le moindre bruit me jetait dans des transes affreuses. Et puis, le temps s'écoulait, les heures sonnaient. Je me demandais si vous n'aviez pas pu venir, s'il vous était arrivé un accident, un retard, une rencontre en chemin, que sais-je ?... Je vous aime tant.

Il parlait, fixant ses yeux sur elle, et la jeune fille le regardait, s'étonnant de le trouver tout différent de celui qu'elle se représentait. Elle ne l'avait pas revu depuis la rupture brutale, signifiée par son père, quelques jours après ses fiançailles, et il lui apparaissait le même que le fameux jour de la déclaration. Etait-il sincère ? Pas plus qu'en ce moment-là, elle n'éprouvait l'ivresse de le revoir, de l'entendre, qu'elle attendait, qu'elle s'était promise. Ses mots de tendresse lui semblaient dits par un autre, sur un ton très calme, comme appris par cœur. En un éclair elle revécut ces instants douloureux ; elle revit la salle de la bibliothèque, tous deux debout face à face ; lui, faisant sa demande d'un ton compassé, glacial ; elle, lui tendant sa main, désenchantée, triste jusqu'au fond de l'âme. D'où provenait ce sentiment, qu'elle ressentait identique à cette minute ? de l'étrangeté de sa démarche folle ? de sa situation dangereuse ? seule, la nuit, chez un jeune homme, prête à partir avec lui ! Ou bien, son fiancé regrettait-il de l'avoir engagée dans cette entreprise insensée, et n'osant plus reculer, gêné, embarrassé comme autrefois, reprenait-il son ton guindé et faux ? Elle ne savait qu'en penser. Elle croyait lire dans son regard une raillerie, un persiflage ; elle le trouvait singulier, et tout à coup elle souffrit une gêne insupportable, baissa les yeux, retira doucement ses mains de celles du jeune homme.

— Est-ce que je vous fais peur ? demanda-t-il, adoucissant sa voix, cherchant à lui donner des inflexions passionnées. Si vous saviez comme je vous aime ; comme je vous désire. Il ne faut pas m'en vouloir, si je ne sais pas assez bien vous le dire. Jusqu'à présent j'ai tant souffert, ignorant si je réussirais à vous obtenir un jour. Maintenant, je suis heureux, bien heureux. Vous serez ma femme, ma chère femme ! Nous ne nous séparerons plus.

A ce langage ardent, où la jeune fille reconnaissait les accents embrasés des lettres de son fiancé, elle sentait s'évanouir ses appréhensions ; son cœur battait avec violence ; une langueur l'amollissait.

Da Pastro se leva, prit un siège, s'assit à côté d'elle, un bras sur le dossier du fauteuil de Conception, la main contre son épaule, l'autre pressant celle de la jeune fille, posée sur ses genoux. Il reprit :

— Nous partirons ensemble ! Il faudra bien qu'on nous marie. Vous le voulez... n'est-ce pas ? Puisque vous êtes venue... C'est que vous m'aimez ! Oh ! J'en suis sûr ; pas autant que moi, qui vous aime à la folie... Je donnerais toute ma vie pour vous, pour vous rendre heureuse, pour vous entourer de soins, de tendresse et de joies. Vous verrez quelle ivresse de bonheur nous goûterons ensemble, quand je vous aurai à moi. Je vous veux toute, toute... Je vous aime tant. Je vous adore.

Un long soupir souleva la poitrine de Conception. Elle renversa la tête en arrière, l'appuya sur le bras du jeune homme, qui resserra son étreinte. Un éclair de triomphe passa dans son regard ; il se pencha. Ses lèvres effleurèrent le front de sa fiancée, descendirent, fermèrent ses yeux. Sous cette caresse ardente, elle frissonna et, avec effort, elle se redressa, disant :

— Il est tard !

— Vous êtes lasse ! Venez prendre quelque chose.

Et lui saisissant le bras, il l'aida à se lever, la conduisit dans la seconde pièce, son cabinet de travail. Une table couverte de papiers en occupait le centre. Des sièges épars la meublaient avec des bahuts et des vitrines, et près de la cheminée, sur un guéridon, des mets étaient préparés. Il s'empressa, la força de s'asseoir, lui versa du vin de Porto. Comme elle y trempait ses lèvres, prenait un gâteau, il ajouta :

— Cela vous fera du bien !

Elle ne parlait pas, vivait dans un rêve. Elle mangea un sandwich, but encore un peu de vin. Cette liqueur chaude l'étourdissait ; elle ferma les yeux.

Doucement da Pastro revint auprès d'elle, s'assit, retrouvant sa pose précédente. Elle laissa tituber sa tête sur son bras, ne pensant plus. Une chaleur lui brûlait les tempes ; une griserie montait à son cerveau ; elle ne savait plus où elle était, ni ce qu'elle faisait ; vaguement elle sentit des baisers pressés, rapides, courir sur ses paupières, caresser ses joues. Elle ne se défendait plus, et un long frisson la secoua lorsque les lèvres du jeune homme se posèrent sur les siennes. Une faiblesse la prit. Il disait tout bas :

— Je t'aime !

Soudain, un bruit formidable ébranla les vitres, fit tinter les cristaux du guéridon, secoua l'hôtel jusque dans ses fondements. Sans desserrer son étreinte, da Pastro redressa la tête, écouta. Elle ouvrit les yeux, surprise ; l'aperçut attentif :

Un second coup éclata, gronda dans la pièce.

— Qu'est-ce donc ? interrogea-t-elle subitement dégrisée, se délivrant du bras du jeune homme.

Puis, comme un troisième coup retentissait, il se leva brusquement, fit quelques pas dans la pièce, anxieux, sans mot dire, l'oreille aux écoutes... Du temps passa : une éternité.

Soudain, la canonnade reprit, violente, ininterrompue, mêlée aux palpitations du tocsin. En même temps, da Pastro se retourna, jetant un cri de triomphe !

— Hurrah ! Hurrah !

Et Conception vit avec horreur la figure de son fiancé changer. Un rictus haineux ouvrait ses lèvres, sur son front un pli se formait, son regard flambait, ardent, farouche ; il avança d'un pas vers elle, les bras tendus.

— Viens ! Viens ! cria-t-il. Sois à moi. Je te veux. Je te veux !

Il se précipita sur elle, lui saisit la main ; mais, prise d'épouvante, la jeune fille bondit, s'arracha de son étau, s'échappa, mit le siège entre elle et lui.

— Je ne comprends pas, balbutia-t-elle. Que voulez-vous ? Nous devons partir, gagner Porto, écrire à mes parents... leur demander.

Da Pastro éclata d'un rire strident.

— Ah ! ah ! ah ! Tu as cru cela ?... Tu le croyais bien, n'est-ce pas ? Ah ! ah ! ah ! Tu me pensais donc assez niais pour accepter les outrages de ton père sans rien répondre ; et pour lui demander encore la main de sa fille ?... Ah ! Ah ! Ah ! pauvre innocente !... Tiens !... regarde... Du doigt il lui montrait son bureau. Voilà la lettre de ton père... et, la prenant, il lut tout haut : « Ma fille ne sera jamais à vous ! » Ah ! ah ! ah ! jamais à moi ! Tu vois, il y a cela écrit ! Et il le croit, le bonhomme !... Il voulait dire, sans doute, que tu ne serais jamais ma femme !... Il aurait eu raison... mais tu seras ma maîtresse... à moi... à moi... Tout de suite... à l'instant !

Un éclat de rire aigu retentit encore dans la pièce, soulignant ses menaces, et Conception, blême, atterrée, l'écoutait, le voyait devant elle, la haine dans les yeux, l'outrage à la bouche, les mains menaçantes !

Eh quoi ? C'était là, cet homme qu'elle aimait, celui pour lequel elle avait accusé et chassé le brave, le loyal, le fidèle Nazoumoff, brisé le cœur de sa mère, offensé gravement son père, désolé sa famille ! Quelle folie la poussait ? Vers quel abîme courait-elle ? Un dégoût immense lui souleva le cœur.

— Misérable ! clama-t-elle !

Et se précipitant vers la porte, elle tenta de l'ouvrir. Vains efforts. La malheureuse n'avait point pris garde qu'en entrant da Pastro la fermait à clé. Alors, affolée, elle se jeta sur elle, la frappa de ses poings, appelant de toutes ses forces :

— Au secours !... Au secours !... A moi !... Annunziata !

— Oui ! oui ! crie, appelle, ricana le jeune homme... Appelle ton Annunziata... Elle t'entendra pour sûr... Cette fille est à présent dans les bras de Faustino... sa maîtresse... sa chose... et tout à l'heure tu seras comme elle... une fille... et je te jetterai du pied au ruisseau... à l'égout.

Il écumait. Elle entendait, avec épouvante, ces mots, qui l'éclairaient brutalement, l'écrasaient de honte, et, contre toute espérance, elle s'acharnait sur la porte, la frappait, hurlant, comme une bête blessée :

— Au secours ! Au secours !

— Crie, crie, reprit le misérable. Les murs sont épais... la rue est déserte... mes gens sont loin... J'ai bien pris mes mesures. Le canon tonne et mes hommes occupent la ville entière... Ton père ne viendra pas te chercher ici... Lisbonne m'appartient... à moi... Entends-tu ? à moi ! A moi le membre de la Haute Vente... le chef carbonaro, que ton père outrage et renie... Maître du pays, je veux être le tien !

Il s'approcha d'elle, tenta de la saisir ; mais elle l'évita, et d'un saut se réfugia derrière la table. Il la poursuivit : elle tourna autour du meuble ; ses jupes balayèrent le guéridon, le renversèrent avec un fracas de vaisselle cassée et de verres brisés, mais, par un mouvement rapide, il parvint à lui saisir le bras, l'attira violemment à lui.

— Monstre ! jeta-t-elle, en le frappant de la main restée libre... Monstre ! et, tandis qu'il essayait de garantir sa figure, elle lui enfonça ses ongles dans le poignet, si profondément,

qu'il la lâcha, en poussant un cri de douleur et de colère. Encore une fois elle lui échappait.

Instinctivement, elle chercha une arme. Ses yeux tombèrent sur la panoplie, trop haut placée pour qu'elle pût l'atteindre. Elle aperçut un couteau à papier, traînant sur la table, le saisit ; c'était un joujou ; elle ne pouvait s'en servir. Elle le jeta, et, sur la défensive, surveillant da Pastro, elle guettait ses mouvements.

Il reprenait haleine. Un rire outrageant découvrait ses dents comme celles d'un dogue prêt à mordre ; ses yeux étincelaient, haineux et ironiques, dans sa figure bestiale.

— Tu seras à moi ! fit-il tout à coup. Ah ! tu as cru que je t'aimais... jamais... jamais... je ne t'ai aimée... Mais j'ai perdu ma fortune dans de mauvaises entreprises, toute ma fortune. En t'épousant, je redevenais riche... J'avais des millions... ton hôtel... de la considération !... Comprends-tu ? Je voulais devenir quelqu'un. Je me suis fait carbonaro... Je suis un des chefs... un des quarante qui règnent cette nuit. Je suis le maître des destinées du pays... et maintenant, je me moque de ton argent, de ton hôtel, de toi... mais je veux ma vengeance. Ton père m'a outragé, chassé... Je lui renverrai sa fille déshonorée, flétrie, perdue.

Il s'avançait lentement, ramassé sur lui-même, prêt à bondir, comme un tigre sur sa proie, et elle le fixait, muette d'horreur et d'épouvante, ressassant la même pensée lancinante.

Comment avait-elle pu aimer un pareil homme ? Pourquoi n'écoutait-elle pas ses pressentiments secrets, devant sa froideur mal dissimulée ? Pourquoi refusait-elle de croire son père ? Quel démon la poussait ? Quelle démence la jetait au bourbier ? Elle se sentait perdue. Toute la vérité de la vie lui apparaissait ignoble, infâme. A ses oreilles sonnaient des mots qu'elle ne connaissait pas, des termes, des phrases, jadis vides de sens pour elle, revêtant soudain une forme grossière, ordurière, horrible.

. . . .

Ce n'était qu'un instant de répit. Elle le savait bien. A bout d'énergie, pourrait-elle résister encore ? Le désespoir lui noyait le cœur ; des larmes de colère et de honte jaillirent de ses yeux. Elle attendait.

Brusquement quatre coups frappés contre la porte retentirent dans la pièce.

— Sang et tonnerre ! hurla da Pastro. Que me veut-on ?

Et comme les coups se répétaient, distincts, il cria :

— Qui va là ?... Le mot ?

Une voix répondit.

— Fortuna !

Alors da Pastro, tirant une clé de sa poche, alla vers la porte, l'ouvrit, et quatre hommes entrèrent dans le cabinet de travail.

Ils étaient vêtus pareillement à ceux rencontrés par les deux femmes, la nuit, dans Lisbonne, se rendant à de mystérieux rendez-vous. Relevant légèrement le pan de leur cape, ils esquissèrent un geste vers leur chapeau, comme un salut, sans se découvrir pourtant, et l'un d'eux parla :

— Les quatre Maîtres sublimes de ta vente, Maître, te saluent. Tes ordres sont exécutés. La flotte bombarde le palais des Necessitades et la ville. Chacun est à son poste, en haut de l'avenue de la Liberté ou sur la place du Marquis-de-Pombal. Lisbonne est à nous. Dans un moment, l'attaque se prononcera contre la troupe, qui arrive au Rocio. Nous venons savoir s'il y a de nouveaux ordres.

— Oui, commanda brièvement da Pastro, il me faut une vingtaine d'homme pour ameuter la populace des faubourgs, et celle du port, sur la place San-Pedro-d'Alcantara. On devra les amener dès maintenant ; qu'au jour la place soit remplie.

— Bien, Maître !

— De plus ! quatre homme vêtus en prêtres, leurs fusils et des cartouches sous la soutane, passeront par la rue Noticias, frapperont à la petite porte du jardin de l'hôtel Vimeira, demanderont asile, se disant poursuivis par le peuple... On les accueillera. Une fois dans l'hôtel, ils tireront par les fenêtres, sur la foule dans la place. Vos agents provocateurs lui souffleront la haine... Que la plèbe se rue sur l'hôtel, qu'elle pille... brûle... tue !... Compris ?

— Oui, Maître.

Ivre d'horreur, tremblante d'épouvante, Conception entendait ces ordres infâmes. Son cœur bondissait dans sa poitrine à la briser. Qu'allait-elle faire ? Qu'allait-elle devenir ? Soudain elle remarqua que les arrivants n'avaient point fermé la porte. Elle restait entre-bâillée... Les quatre Maîtres sublimes, placés sur un rang, à deux pas devant, la masquaient. C'était le salut peut-être !

D'un mouvement de chatte, la jeune fille se coula contre

le mur, glissa derrière le groupe, se jeta dehors. Vivement, elle traversa le salon, se trouva dans le hall, vit à une de ses extrémités par une ouverture la lueur des étoiles, s'y précipita, franchit en deux sauts les douze marches du perron, et au fond de la cour, apercevant un trou noir, béant, elle s'élança, parcourut un corridor sombre et sortit dans la rue.

— Sauvée ! Elle était sauvée !

Alors elle se mit à courir comme une folle, sans regarder en arrière, ses cheveux dénoués tombant sur ses épaules. Maintenant d'une main les lambeaux d'étoffe de son corsage déchiré, relevant de l'autre ses jupes, les serrant contre elle, pour être plus dégagée, elle marchait droit devant elle, sans savoir où elle était, où elle allait, ivre de joie, radieuse d'espérance, n'ayant qu'une idée, arriver à l'hôtel avant l'horrible chose ordonnée par le monstre, prévenir les siens, les faire échapper, les sauver, éviter la catastrophe.

Elle courait, lorsqu'au détour d'une rue, le crépitement d'une fusillade, éclatant non loin d'elle, l'arrêta. Des balles ricochèrent sur la muraille, l'effritèrent. Des débris tombèrent à ses pieds. Affolée, elle regarda autour d'elle, essayant de se reconnaître, perdue, ne sachant où elle se trouvait.

. . . .

Cependant da Pastro l'avait vue sortir. Il n'y prit point garde, croyant les portes verrouillées, donna ses derniers ordres ; mais, en guidant les quatre Maîtres sublimes vers la sortie, il vit l'issue de la cour ouverte par eux, lors de leur arrivée. Conception s'était enfuie par là !

— Malédiction ! cria-t-il.

Il avait perdu la partie. Sa vengeance lui échappait. Il prit un revolver et gagna son poste, l'Arsenal maritime, auprès des autres chefs de la révolution qui ensanglantait la ville et décidait les destinées du pays.

LES LIVRES

La trahison du Grand Rabbin de France, par l'abbé Vial.

A la suite des articles de Flavien Brenier sur « la Morale et les principes sociaux des Juifs », plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé où l'on peut se procurer la brochure de M. l'abbé Vial que ces articles citent à plusieurs reprises.

La trahison du Grand Rabbin de France est en vente chez l'auteur, 9, rue Baillif, Paris (Ier).

Au Pays des Lys noirs, *souvenirs de jeunesse et d'âge mûr*, par Adolphe Retté, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte.

Ce nouveau livre d'Adolphe Retté apporte une précieuse contribution à l'histoire de la société française depuis vingt-cinq ans.

On connaît le style mordant et coloré de l'auteur de *Du Diable à Dieu* et de *Dans la lumière d'Ars*. Soit qu'il décrive les milieux révolutionnaires, littéraires ou occultistes, soit qu'il raconte les dessous d'une élection législative en 1910, soit qu'il retrace divers épisodes du boulangisme, il sollicite vivement l'intérêt par la netteté des aperçus et l'abondance des anecdotes significatives. Partout aussi dans ces pages le rôle social de l'Eglise est affirmé dans toute son ampleur et dans toute sa beauté.

Au Pays des Lys noirs est une œuvre de haute portée, sous sa forme humoristique. C'est à la fois un tableau fidèle de l'époque troublée où nous vivons et un réquisitoire clairvoyant contre les doctrines du matérialisme.

Le Répertoire maçonnique des officiers, nouvelle édition pour 1912, revue, corrigée, mise à jour et considérablement augmentée, vient d'être mis en vente au Secrétariat de la Ligue militaire, 20, rue d'Edimbourg, Paris (VIIIe).

Pour le recevoir franco, *sous pli fermé*, envoyer un franc en timbres-poste au Secrétaire.

Le Gérant : Flavien Brenier.

Poitiers. — Société française d'Imprimerie.